NOUVEAU MÉMOIRE

A CONSULTER

DU

JEUNE JÉSUITE

SUR L'ÉTAT ACTUEL

DES JÉSUITES EN FRANCE,

DES EVÉQUES ET DES PRÊTRES.

SUIVI

de son Discours à la Chambre des Députés

PAR

L'Abbé Martial Marcet de la Roche-Arnaud

PARIS.

EMMANUEL BELAROCHE, LIBRAIRE,

BOULEVART MONTMARTRE, N° 14.

1820.

JEUNE
DES JÉSUIT

JEUNE JÉSUITE

SUR L'ÉTAT ACTUEL

DES JÉSUITES EN FRANCE,

DES EVÊQUES ET DES PRÊTRES

SUIVI

d'une Lettre à la Chambre des Députés

PAR

l'Abbé Martial Marret de la Roche-Arnaud,

Auteur des Fastes modernes et des [illegible]

d'une jeune fille

[illegible]

PARIS.

EMMANUEL DELAROCHE, LIBRAIRE,

BOULEVART MONTMARTRE, N° 14.

1821.

S72P 4BW Palat. XLVII-93

PRÉFACE.

Pour mon malheur j'ai vécu parmi les jésuites : je n'y vis que des méchans, et je les quittai brusquement aussitôt que je les connus. Avec toutes leurs congrégations ils remplissaient la France d'esclaves, et avec leurs absurdes systèmes ils se hâtaient de la plonger dans toute la barbarie des siècles passés. Je m'avisai de vouloir être citoyen, et j'osai les attaquer vivement dans le public et jusque dans la Chambre

BIBLIOTECA NAZIONALE "VITTORIO EMANUELE III" NAPOLI

législative; on m'a prodigué bien des injures; on m'a prédit les plus grands malheurs; on m'a fait craindre la mort : n'importe, j'ai rempli mon devoir. Les discours furieux, le monde, les factions, rien ne m'émeut : il y a long-temps que la calomnie ne me fait plus peur. J'ai toujours cherché à me mettre au-dessus des clameurs et des préjugés vulgaires; il faut les mépriser quand on veut être citoyen.

Je croirai les premiers jours de ma jeunesse bien heureusement, bien noblement, bien vertueusement employés; je croirai même avoir bien réparé le temps que j'ai perdu au milieu de ces misérables sectaires qui trompèrent ma bonne foi, si je rends ce triste temps bon en quelque chose à mes chers compatriotes; je m'estimerais très-heureux quand je n'aurais d'autre mérite que celui d'avoir fourni à

ma patrie le moyen de poursuivre des conspirateurs qui veulent la déshonorer et la détruire; et si, en soutenant les droits des hommes et de la vérité, je pouvais arracher au fanatisme et à la servitude un seul de mes concitoyens; ah! je l'avoue, la joie de leur dérober une victime me consolerait du mépris et de la haine de tout le genre humain.

NOUVEAU MÉMOIRE

A CONSULTER

DU JEUNE JÉSUITE.

CHAPITRE PREMIER.

Introduction. — Inquiétudes à Montrouge. — Départ de Montrouge pour aller dans la Provence. — Liaison avec M. du Colombier. — Histoire de deux tourterelles. — Réponse du père Fortis.

Je n'avais d'abord songé, en écrivant, qu'à faire connaître cette espèce de moines re-

muans et séditieux qui sapent dans l'Europe entière, tantôt à petit bruit, tantôt avec tout le fracas des révolutions, les fondemens de la justice et de la liberté. Echappé aux perturbateurs les plus cruels de l'ordre public, je racontai simplement, quelquefois avec un peu de rudesse, les crimes dont j'avais été le témoin, les sottises que j'avais apprises, les manœuvres que j'avais aperçues. Je parlai peu de moi : qu'importait à mes semblables de savoir ce que j'étais et ce que j'avais pu faire? Je croyais qu'il suffisait de dire la vérité aux hommes pour les contenter : simple que j'étais! je ne les connaissais pas. Il leur faut plus que la vérité; il faut les amuser par quelque chose de frivole.

Pour n'avoir pas dit ce que j'avais été et ce que je pouvais être, on a dit tout ce que je n'étais point. On m'a peint comme le dernier des misérables; on m'a traité comme un horrible conspirateur; le mensonge le plus inso-

lent s'est emparé de moi pour me façonner à son gré et en faire un monstre digne de l'exécration de toute la terre; les plus graves prêtres se sont amusés à prêcher au peuple qu'il était de l'intérêt de la religion de me faire mourir. J'entendais toutes ces imputations odieuses, et je me suis tu. Un jeune homme qui mena toujours une vie irréprochable, et qui ne veut que le bien de son pays, doit se garder de répondre à de telles calomnies; on le croirait coupable s'il prenait la peine de se justifier.

Je n'ai point parlé de ma naissance, bien qu'on ait cherché à la rabaisser, et qu'on soit assuré, lorsqu'on se livre au public, d'être attaqué d'abord par là. Vous sentez, mon cher lecteur, ou vous devez bien sentir que je n'irai pas perdre mon temps à fouiller des archives qui pourraient m'enorgueillir et me rendre fou comme tant de pauvres nobles que je sais. Je ne vois pas que j'aie moins de nais-

sance qu'un autre, et je ne conçois point qu'on puisse naître autrement que moi. Je descends en droite ligne et sans contestation du père Adam et de notre bonne mère Eve (pas trop bonne, puisqu'elle nous a perdus avec sa fatale pomme); et je pense modestement que nul ne peut aller plus loin. A coup sûr, tel qui fait sonner si haut le mérite de son origine, et qui montre des galeries de tableaux et de bustes mutilés pour prouver l'ancienneté de sa maison, doit bien rabattre de son caquet et de sa hauteur devant moi: si je prenais la peine de faire peindre ou sculpter tous mes ancêtres, qui étaient de bien braves gens, et qui, sans me vanter, valaient bien ces illustres scélérats ou ces grands ravageurs de provinces qui, simples roturiers, n'auraient été que d'ignobles pendus, toutes les galeries du monde me suffiraient à peine pour les contenir. Mais, au milieu de ce magnifique étalage, je me trou-

verais peut-être bien confus ; je me verrais le dernier de ma race, traînant, profanant, déshonorant peut-être un nom consacré par mille faits honorables et par des vertus sans nombre : j'aime mieux laisser dormir tranquillement mes aïeux dans leur tombe, et porter un nom qui sera mon ouvrage.

Né dans une famille pleine de probité et de vertus, élevé dans un pays où la superstition a naturalisé l'ignorance et la grossièreté, et où les préjugés d'une vile dévotion ont mis à la place de toute industrie le métier de prêtre et de cagot, je reçus dès ma tendre jeunesse, dans la maison de mon père, les principes d'une religion que je n'avais point adoptée moi-même, les maximes d'une morale pure avec des erreurs qui m'ont jeté dans une société fameuse par ses crimes. Enfant, je fus instruit dans les premiers élémens des sciences par mon propre père, qui mettait beaucoup d'importance à mon éducation. En sortant de

ses mains je fus envoyé au collége, où je finis mes études à l'âge de quinze ans. Jusque-là je devais tout à mes parens et rien aux prêtres, qui, pour me rendre odieux, se vantent avec une effronterie insupportable de m'avoir nourri de leur vil pain et de m'avoir élevé dans le fond de leurs cachots monastiques. Les jésuites n'étaient donc entrés pour rien dans mon éducation, et je ne leur devais rien que ces élémens de sottise et de superstition qui détruisaient mes dispositions naturelles pour me rendre dévot à la manière de Loyola.

Parvenu à l'âge de seize ans, je choisis le métier de prêtre et de jésuite, ne connaissant rien de plus beau ni de plus raisonnable. Une fatale destinée me favorisa plus que je n'aurais dû l'espérer, je fus comme jeté dans les mains du provincial qui parcourait les provinces du Midi. Je demandai, comme une faveur, d'être admis dans la compagnie de

Digitized by Google

Jésus, et je l'obtins avec une incroyable facilité, sans prévoir d'aucune manière la haine que je devais lui porter un jour, et sans prévoir encore combien j'en serais la victime. (1)

Je quittai mon pauvre pays. J'arrivai à Montrouge le plus simple des hommes, et j'en suis sorti le plus coupable. Je n'en dirai jamais la raison, qu'on ne me la demande pas.

(1) Je dois déclarer hautement que je ne suis point entré chez les jésuites dans l'intention de les épier et de les dénoncer au public, comme le disent encore tous les jours des gens qui font métier de calomnier tout le monde. J'avoue que s'ils m'avaient fait quelque bien je me serais bien gardé d'écrire contre eux; je me serais contenté de désirer ardemment, dans le fond de mon cœur, comme un bon citoyen, leur entière abolition, parce qu'ils sont les ennemis du peuple et les vrais destructeurs des bonnes lois. Ne leur devant rien, je n'ai consulté que ma conscience, et je les ai démasqués sans pitié.

Quant à ceux qui trouvaient qu'il était beau d'être allé parmi des moines aussi méchans que ceux-là pour les épier et les poursuivre, et qui voyaient là un héroïsme patriotique, je ne puis goûter leur avis ni partager leur admiration. J'avouerai franchement que pour rien au monde je ne voudrais être capable d'un pareil héroïsme.

J'avais renoncé sans regret au monde, que je ne connaissais point, et je me livrai pleinement à la contemplation des choses de l'univers, qui fut toujours mon goût le plus dominant. Je me donnai au travail avec un zèle proportionné au besoin que j'avais de m'instruire, et à l'ambition que j'avais d'aller conquérir les peuples nouveaux de l'Amérique. Les jeunes désirs, l'espoir flatteur d'être un apôtre, le brillant projet d'être un conquérant nouveau, remplissaient mon ame. Une ambition religieuse me dominait ; cela devait être. Je n'avais aucun ami parmi les jésuites ; l'amitié et la raison sont deux choses incompatibles avec leurs institutions ; ils sont trop esclaves et trop avilis pour avoir du sentiment : ce sont des cadavres animés par l'orgueil et l'ambition ; ils sont morts pour tout le reste.

Cependant, tandis que, tranquille dans ma bonne foi, je n'imaginais que piété et projets

religieux parmi ces moines, les méchans travaillaient sans relâche à flétrir mon ame par la servitude, et à troubler mon esprit par la superstition. Mon caractère fier, qu'une dévotion stoïcienne avait encore roidi, se révolta au milieu des outrages sans nombre et des indignités sans mesure dont je voyais accabler tous les autres. N'apercevant que des objets sinistres, enveloppé de tous côtés d'horribles ténèbres, ne trouvant jamais de confiance et des cœurs ouverts, j'eus des soupçons affreux. La cérémonie des poignards, leur conduite étrange, leur fausseté et leur hypocrisie, leurs mœurs, leur état perpétuel de révolte et de conjuration, cet éternel conflit entre nos lois et leurs doctrines, me déterminèrent à les quitter. J'osai dire ma résolution au maître de la maison; je lui déclarai, avec ma rudesse ordinaire et une singulière franchise, que je soupçonnais d'horribles choses; que tout dans ce lieu ne

respirait que désordre; que toutes les fois que je venais dans sa chambre, des doutes effrayans, des visions, des abominations, des pensées exécrables...; que sais-je, lui dis-je, je crois voir ce que je ne vois point. Des fantômes me trompent, je suis le triste jouet d'une illusion horrible; il me semble voir des femmes où il n'y a que des hommes. « Non, m'écriai-je, je ne puis demeurer, mes yeux sont trop pleins de crimes; mes cruels soupçons me fatiguent, et je ne suis point maître de ne pas les avoir : laissez-moi partir, mon père!... » Il m'écouta avec la plus étonnante tranquillité, et me dit avec le plus grand sang-froid : « Mon ami, retournez dans votre chambre, vous n'êtes plus libre; vous ne savez pas ce que vous faites, encore moins ce que vous demandez : vous n'êtes qu'un enfant... » Je retournai dans ma chambre le cœur gros, mais impatient de briser les fers dont on me chargeait pour la vie. Ma santé s'altéra; on

Digitized by Google

me fit prendre des bains pour calmer mon sang échauffé ; on me traita comme un malade ; on mit en usage les saignées, les drogues et tous les nénuphars, pour tuer, disait-on, cette bouillante imagination qui me fatiguait ; et je me laissais assassiner pour l'amour du bon Dieu.

Combien de fois, me voyant retenu dans cette obscure prison et dans l'impossibilité de m'échapper, je fus prêt à m'abandonner au désespoir ! combien de fois, surchargé du poids de ma destinée, sans ami, sans livres, sans consolation, quelquefois sans espérance, j'ai accusé la vertu et détesté la religion ! Si cet état violent eût duré, je ne sais ce que je serais devenu : mais, heureusement pour l'humaine nature, ces crises sont toujours courtes.

Tombé dans la langueur, consumé de tristesse et de dégoûts, j'attendais qu'une destinée heureuse vînt m'aider à sortir de cet état

de mort, lorsqu'on vint m'annoncer que le provincial m'envoyait dans la province pour le rétablissement de ma santé et pour quelque mission de peu d'importance. J'ai toujours fixé cette époque comme le terme de ma captivité.

La fuite que je méditais ne pouvait s'exécuter, à mon avis, que dans une ville éloignée de Paris. Isolé comme je l'étais à Montrouge, j'avais tout à craindre de ces hommes que ma fierté et mon inflexible caractère avaient quelquefois rebutés. J'espérais que dans une ville de province je viendrais plus facilement à bout d'échapper à ces tristes cénobites, et je déclarai que j'avais besoin de quitter les environs de Paris. On m'envoya d'abord dans la Provence, où je ne perdis pas une occasion de leur faire connaître que j'étais bien dégoûté de leur société, de leurs systèmes, de leur conduite et de leurs personnes mêmes. Je renonçai aux divers em-

plois qu'ils voulaient me donner; commençant à sentir l'absurdité de leurs principes, je me mis à lire tous les livres qui me tombèrent sous la main; je soumis ma raison à un examen sévère qui la régla pour tout le reste de ma vie; je pris enfin une manière de vivre en tout contraire à celle de ces ardens missionnaires d'hypocrisie et de mensonge.

Une chose bien petite en apparence vint opérer dans moi une révolution qui me donna un courage que je n'avais pas encore senti. Mais avant que d'aller plus loin, je dois au lecteur quelques petites observations.

J'étais jeune quand j'entrai chez les Jésuites; le dégoût et l'ennui s'étaient bientôt emparés de moi. Je n'aimais guère le commerce de ces révérends pères; il ne convenait guère à mes goûts. Arrivé à Forcalquier, je me dépouillai de cette mortelle insensibilité dont j'avais contracté à Montrouge une

sorte d'habitude, et je me liai avec le jeune Henri du Colombier de la Tour-du-Pin. Je m'attachai à lui sans réserve. Il était d'une physionomie heureuse; un esprit rare, un cœur sensible, des sentimens élevés, des goûts religieux nous unirent, et nous donnâmes l'exemple d'une parfaite amitié. N'est-il pas naturel qu'avec une ame toute neuve et sans la moindre altération, avec un cœur honnête et qui sentait tout le prix d'aimer, je me sois livré tout entier à la douce ivresse du sentiment? Je n'étais pas libre; d'insupportables chaînes garrottaient jusqu'à ma pensée. Croit-on que la nature se laisse garrotter de même? eh! non; dans les fers même elle est libre, et ne trouve jamais plus de force que lorsqu'on veut la retenir.

Je fus ami autant qu'on pouvait l'être. Le tendre attachement était un vrai besoin pour moi; c'était tout le ravissement de mon ame et mon unique consolation. L'amitié donna

la vie à mon être encore tout entier dans la matière, et me fit tout ce que je serai le reste de mes jours. Ses douces habitudes me préservèrent des vices de mon âge, me firent sentir le goût des vertus que je ne connaissais pas et me préparèrent un avenir de bonheur et de simplicité. Elle me fit des passions douces, heureuses et capables d'agrandir l'être humain. Oh! que sans cette délicieuse ivresse la vie est triste, uniforme et semée de dégoûts! Non, je ne vécus jamais tant que lorsque je m'enivrais sans contrainte dans cette coupe où les dieux seuls vont s'enivrer! Tout mon être était à moi; une chaleur divine me faisait sentir tous les instans de ma vie; les plus fugitives et les plus secrètes sensations de mon ame, je les savourais. Mon existence se multipliait par les sentimens divers qui s'exhalaient de moi pour se communiquer. Des siècles de bonheur s'écoulaient pour moi. Je vivais; j'étais homme,

j'étais tout ce que je pouvais être. Pensez-vous que je doive en avoir des remords? Quelle est l'ame rétrécie qui ne s'échaufferait pas à des transports si légitimes et si beaux? Quel homme n'a pas étouffé dans lui les heureuses semences d'un bon naturel et n'approuve pas de si louables inclinations? Il n'y a que des ames cadavéreuses qui peuvent y trouver à redire, et les moines seuls ne sauraient l'approuver. Les Jésuites m'en ont fait un crime depuis que j'ai dévoilé leur conduite impie. Je le crois, et cela devait être. J'en sais bien la raison, mais je ne la dirai pas.

Les prêtres, dans leurs journaux, ont eu l'air de me le reprocher. Je ne m'en étonne pas non plus; mais il faut en convenir, il sied mal à des jésuites et à des prêtres de se charger de pareilles imputations. Y a-t-il rien au monde de plus naturel que l'amitié? Est-ce donc un crime que d'aimer? Ce sont les pédans avec leurs farouches scrupules, avec

leurs grossiers commentaires et leur jargon corrupteur, qui dépravent la jeunesse. Ce sont les jésuites La Rue et Jouvency qui trouvent dans les livres l'horrible dépravation dont ils étaient les seuls coupables. C'est le jésuite Loriquet qui vient encore mutiler les écrits les plus sages et mettre au rang des crimes les devoirs les plus saints.

Cependant cette amitié me valut bien des reproches. L'Evangile à la main, on me prouvait qu'il ne fallait tenir à rien, qu'il fallait haïr père, mère, ami, fortune, volupté; qu'il fallait une abnégation absolue de tout sentiment pour être bon religieux. Selon eux, il n'y a pas de vertu sans cela.

Sans doute ils ne m'avaient pas persuadé; ces abominables sentimens n'entrent pas tout d'un coup dans une ame tant soit peu bonne; mais ils m'inquiétaient beaucoup. Je n'osais pas encore leur manifester ma résolution de les abandonner. On parlait cependant de

m'envoyer à Rome. Le général de Fortis m'écrivait en me recommandant d'être plus soumis et de mettre plus de zèle à devenir bon jésuite. On m'accablait de caresses, on m'environnait de jeunes jésuites que je ne pouvais supporter. J'étais fatigué de leur surveillance assidue ; je n'en pouvais plus.

Un petit événement qui fut pour moi une époque et qui me fit comprendre qu'il n'y avait pas de milieu, qu'il me fallait mourir à tout et cesser d'être homme, ou me sauver de cet enfer à quelque prix que ce fût, vint donner à mon caractère une fermeté et une constance qui les déconcerta et qui les abattit presque à mes pieds.

M. Henri du Colombier, dont j'ai parlé, m'avait donné deux jeunes tourterelles. Elevées avec moi dans ma triste solitude, elles semblaient partager mes chagrins et me répondre par des chants mélancoliques. Si je lisais ou si j'écrivais, elles venaient sur mon

livre et sur mon papier, et quelquefois, lorsque je racontais dans quelques lettres les regrets qui dévoraient le fond de mon ame, en les voyant abattues, l'œil morne, la tête tristement penchée et se conformant presque à mes noires pensées, je m'imaginais, comme Pythagore, que c'étaient peut-être deux mortels qui avaient été comme moi trop sensibles et comme moi bien malheureux.

La compagnie de ces innocentes bêtes me faisait passer quelques momens très-heureux. Souvent j'allais auprès d'elles me distraire, me délasser, et surtout oublier que j'avais à vivre avec les plus méchans des hommes. Au lieu de me trouver à la salle de récréation ou à la promenade avec les révérends pères, comme la règle d'Ignace de Loyola le prescrivait, je me dérobais pour revoir mes douces tourterelles qui ne mentaient point, qui n'outrageaient personne, et avec lesquelles je n'avais pas besoin de déguiser mes senti-

mens. On s'aperçut de mes continuelles visites, parce que là l'espionnage étant une vertu, on le fait passer avant tous les devoirs; et l'ordre me fut donné de livrer au fatal couteau du frère cuisinier les deux compagnes de ma captivité. Pauvres tourterelles! qu'avaient-elles donc fait à ces vieux jésuites? Je versai bien des larmes à ce funeste commandement. J'essayai pourtant de les sauver; aussi romanesque que les troubadours dont j'habitais le beau pays, je leur attachai au cou un petit quatrain dans lequel, comme on peut bien se l'imaginer, je n'avais pas manqué de déplorer mon sort et d'injurier mes barbares tyrans. Après leur avoir fait les adieux les plus déchirans, je forçai ces pauvres colombes de me quitter. Plus sensibles que toute cette prêtraille qui nous vante si souvent sa charité sans s'inquiéter de la mettre en pratique, elles s'arrêtèrent sur un arbre voisin de ma fenêtre, comme pour me

dire qu'elles ne voulaient pas s'éloigner de moi; et le soir, je n'étais pas encore couché, qu'elles vinrent se reposer sur mon chevet. Je ne pus me défendre, en les voyant, d'un mouvement de tendresse qu'il est facile de concevoir dans un homme que l'on isole de tout, et que l'on veut faire mourir, jeune encore, à toutes les plus saintes inclinations de la nature. Je caressais ces pauvres colombes, je les embrassais, je ne savais comment leur témoigner ma reconnaissance, lorsque tout-à-coup j'entendis ouvrir la porte de ma chambre. C'était le père Ministre ! c'était le bourreau de mes fidèles colombes ! C'était bien l'homme le plus dur et le plus austère que le fanatisme eût jamais formé ! Il venait voir, selon la coutume, si j'étais au lit. Surpris de me trouver encore debout et avec ces pauvres oiseaux qui tremblaient presque de peur à la vue de ce grand spectre noir, il m'adressa des reproches amers, me fit un

mens. On s'aperçut de mes continuelles visites, parce que là l'espionnage étant une vertu, on le fait passer avant tous les devoirs; et l'ordre me fut donné de livrer au fatal couteau du frère cuisinier les deux compagnes de ma captivité. Pauvres tourterelles! qu'avaient-elles donc fait à ces vieux jésuites? Je versai bien des larmes à ce funeste commandement. J'essayai pourtant de les sauver; aussi romanesque que les troubadours dont j'habitais le beau pays, je leur attachai au cou un petit quatrain dans lequel, comme on peut bien se l'imaginer, je n'avais pas manqué de déplorer mon sort et d'injurier mes barbares tyrans. Après leur avoir fait les adieux les plus déchirans, je forçai ces pauvres colombes de me quitter. Plus sensibles que toute cette prêtraille qui nous vante si souvent sa charité sans s'inquiéter de la mettre en pratique, elles s'arrêtèrent sur un arbre voisin de ma fenêtre, comme pour me

dire qu'elles ne voulaient pas s'éloigner de moi; et le soir, je n'étais pas encore couché, qu'elles vinrent se reposer sur mon chevet. Je ne pus me défendre, en les voyant, d'un mouvement de tendresse qu'il est facile de concevoir dans un homme que l'on isole de tout, et que l'on veut faire mourir, jeune encore, à toutes les plus saintes inclinations de la nature. Je caressais ces pauvres colombes, je les embrassais, je ne savais comment leur témoigner ma reconnaissance, lorsque tout-à-coup j'entendis ouvrir la porte de ma chambre. C'était le père Ministre ! c'était le bourreau de mes fidèles colombes ! C'était bien l'homme le plus dur et le plus austère que le fanatisme eût jamais formé ! Il venait voir, selon la coutume, si j'étais au lit. Surpris de me trouver encore debout et avec ces pauvres oiseaux qui tremblaient presque de peur à la vue de ce grand spectre noir, il m'adressa des reproches amers, me fit un

crime de mon attachement pour ces deux innocentes créatures, et voulut m'imposer une rude pénitence que je refusai avec une audace qui m'étonna moi-même.

C'est de ce moment que je puis dater mon entier renoncement à la servitude qui m'accablait, et ce goût vif pour la liberté qui ne m'a plus quitté depuis ce temps-là. Je me dis enfin : « Me laisserai-je éternellement asservir « par les préjugés de ces moines qui me font « horreur? Jeté dès ma première jeunesse « dans cet asile de la cupidité et de toutes les « passions, n'est-il pas temps de me délivrer « du joug honteux que je me suis laissé impo- « ser? Faut-il encore, toujours contraire à moi- « même, me débattre pour en sortir, et passer « le reste de mes jours à vivre dans la dégra- « dation, la gêne, et victime de ma faiblesse? « Allons, soyons homme une fois pour l'être « jusqu'à la mort. Il est toujours temps de reve- « nir de ses erreurs; quand on n'a pas à rou-

« gir de soi-même, on s'inquiète bien peu « des jugemens d'autrui. »

J'eus le courage de maîtriser la destinée horrible qui m'avait jusqu'alors enveloppé ; sans songer ni à ce que je pourrais devenir, ni à ce qui me pourrait arriver, persuadé qu'il n'y aurait pas d'asile où je pusse échapper à mes implacables persécuteurs, n'ignorant rien de leur force, de leur crédit, de leur férocité, c'est le mot ; sans considérer que de l'aveu terrible que j'allais faire, mon sort total allait dépendre, j'osai écrire au général Fortis que je cessais d'être du nombre de ses esclaves, que je brisais moi-même mes fers, que je désavouais tout ce que j'avais fait, et que je m'en tenais au parti que je venais de prendre quand j'étais plus en état de bien choisir.

Sa réponse, pleine d'embarras, d'objections, de tortuosités et de ténèbres, sentait son général des jésuites. J'avais affecté dans

ma lettre un ton romain ; il mit dans la sienne ce patélinage insinuant que savent si bien employer ces gens qui ont besoin de tromper les autres. Suivant la prudence commune de l'ordre, il ne répondit à rien en donnant des réponses à tout, et avec les noms de frère et d'ami, avec un air d'épanchement qui eût séduit le plus habile, le serviteur des serviteurs de la Compagnie de Jésus m'enlaçait tout doucement de rets forgés dans les plus noirs ateliers de la superstition romaine.

Je dissimulai ; il le fallait. Je connaissais ces jésuites. Je n'étais plus leur dupe, et je ne voulais pas être leur victime. Mes premières illusions étaient détruites. L'affreuse vérité que le temps et la raison m'avaient dévoilée, en me montrant toute l'horreur de ma position, me fit sentir le besoin d'une prudence extrême pour sortir d'un état qui n'avait plus pour moi que des dangers et des malheurs.

CHAPITRE II.

Les jésuites espagnols envoyés en France. — Lettre du roi d'Espagne aux jésuites français. — Le moine romain et la statue de la vierge du Mont-Carmel. — M. de Clermont-Tonnerre. — Ma fuite de chez les jésuites.

A l'époque dont je parle, je me trouvais à Aix en Provence, où j'avais été envoyé pour rétablir ma santé, que toutes mes inquiétudes de Montrouge avaient beaucoup altérée. Alors les jésuites de Madrid se rendaient en foule chez les jésuites français : il en vint aussi à Aix. Je les voyais, j'entendais tout ce qu'ils disaient, parce que j'étais souvent avec eux, et que j'aimais à les faire par-

ler de leur malheureux pays. Il est malaisé de concevoir le fanatisme cruel de ces gens-là. Ils étaient chargés de venir chercher de l'argent chez leurs confrères provençaux, pour le rétablissement du trône et de la foi. Ils étaient venus avec une lettre particulière du roi d'Espagne, leur bon frère, comme ils avaient l'impudence de l'appeler. Elle avait été écrite un jour de fête, dans le réfectoire du collége de Nobilibus, où ils avaient saintement décidé qu'il fallait exterminer tous les libéraux pour assurer le salut de l'Espagne, que tout était perdu sans ce remède. Et, pour me faire mieux comprendre ce qu'ils me disaient dans le baragouin le plus barbare, ils portaient la main à leur cou, et par des gestes pleins de férocité, ils me montraient qu'on ne viendrait à bout de rétablir la religion qu'en abattant les têtes et en faisant couler le sang impie des francs-maçons.

Les jésuites français mirent aussitôt toutes

les congrégations à contribution. Les capucins firent des quêtes et demandèrent l'aumône pour secourir le noble affilié de la Compagnie de Jésus. Les frères de Dieu qui venaient d'être assemblés par M. de Magalon, petit-fils du célèbre marquis d'Argens, mendiaient aussi par l'ordre de Loriquet. Un carme, qui se disait d'origine romaine, et que l'on accueillait partout comme un saint et miraculeux personnage qui avait échappé à la fureur des Grecs schismatiques, et qui avait traversé une mer ennemie chargé de la vierge du Mont-Carmel, comme autrefois le pieux Énée l'avait courue chargé des dieux de Troie, servit merveilleusement à faire trouver des sommes considérables. Les jésuites publièrent qu'il arrivait de Jérusalem, fuyant la persécution et sauvant une relique divine. Ils lui donnèrent des lettres-patentes. L'archevêque d'Aix, M. de Bausset-Roquefort, baisa son scapulaire. J'ai vu un préfet qui

le baisait aussi avec une dévotion bien grande. Il fut autorisé à aller quêter chez des particuliers, qui sans doute payaient assez cher le baiser du scapulaire. On fit une procession solennelle pour montrer au peuple la statue prodigieuse que l'on avait fabriquée en Provence, et que l'on faisait venir comme par miracle de par delà les mers. La piété des simples fut émue. L'argent que la superstition exigeait de l'indigence et du malheureux ouvrier tombait avec d'autant plus d'abondance, que l'on était persuadé qu'en le donnant on venait au secours de la religion persécutée.

Les choses ayant si bien réussi, le moine romain s'embarqua pour déposer au Vatican sa madone du Mont-Carmel; et les jésuites espagnols, déguisés, les uns en matelots, les autres en marchands anglais, plusieurs en corsaires algériens, retournèrent à Madrid, contens de leur mission.

Digitized by Google

J'avais sollicité depuis plusieurs mois d'aller à Bordeaux. Je l'obtins sans peine, et je quittai la maison d'Aix avec la résolution de quitter pour toujours toutes les maisons des jésuites. Toutefois je fis ce voyage que j'avais désiré. Je m'arrêtai à Toulouse. J'avais des lettres pour M. de Macarthy : je les portai à son hôtel, parce que je le connaissais beaucoup. Je me fis annoncer, et je fus à l'instant demandé par M. le cardinal de Clermont-Tonnerre, qui dinait ce jour-là chez Mme la comtesse de Macarthy. Il voulait à toute force me voir et me parler. Une répugnance naturelle m'empêcha de répondre à ces avances. Je dis à M. de Macarthy qui me pressait d'entrer, que je ne connaissais point un homme de la maison de Clermont-Tonnerre, et que je me souciais peu de le connaître ; qu'au surplus, je n'avais rien à lui dire, et que je ne voyais pas ce qu'il pouvait attendre de moi. Je m'obstinai ; il se fâcha vivement.

C'était peut-être la première fois qu'on avait résisté aux Clermont-Tonnerre, très-jaloux, comme on sait, du privilège glorieux d'asservir tout le monde ; et d'étaler à tous les yeux la noblesse de leur antique origine.

M. de Clermont-Tonnerre avait formé un petit séminaire où tous les élèves étaient obligés de porter la soutane et le chapeau à trois cornes. C'était un spectacle assez singulier, que celui de ces manières de petits abbés qui n'avaient pas trois pieds de haut, affublés d'une soutane assez longue pour traîner dans la boue, et d'un tricorne d'une largeur presque aussi grande que leur taille, jouant, criant, se battant, polissonnant dans les rues, et avilissant par mille espiégleries dégoûtantes un habit que des gens, comme les Clermont-Tonnerre, veulent pourtant faire respecter plus que le manteau des rois.

Ces caricatures d'abbés, qui ont plus d'une fois scandalisé les habitans de Toulouse, ne

plaisaient pas trop au cardinal-archevêque, qui aurait voulu mettre à la place un collége de nobles, comme on en voyait à St-Acheul, à Bordeaux, etc., etc., et qui aurait fourni à l'église des prêtres dignes de la religion et des illustres rejetons de la maison Clermont-Tonnerre. Il demanda donc des jésuites. Il leur proposa des établissemens considérables. Celui de Sorèze fut même offert, et le marquis de L... se faisait fort de le leur faire abandonner.

Les jésuites, qui n'ont guère de respect pour la naissance, et qui traitent les rois avec assez de hauteur, opposèrent d'abord beaucoup d'embarras et de difficultés, suivant leur maxime ordinaire, de ne jamais rien accorder que librement et de mettre les hommes puissans dans leur entière dépendance. M. de Clermont-Tonnerre, trop occupé de ses archives, n'avait pas encore appris cela. Il se soumit et accepta les condi-

tions. Alors les jésuites cherchèrent de nouvelles oppositions et voulurent faire sentir au cardinal qu'ils étaient les maîtres absolus sitôt qu'ils mettaient le pied dans un pays. Le cardinal se fâcha, se plaignit de l'orgueil des jésuites, les accusa de tous les maux que souffrent la noblesse, l'Etat et l'Eglise, trouva dans les annales de sa famille qu'ils avaient toujours voulu l'emporter sur les grands, dit tout haut, et avec une rage qui ne peut s'exprimer, *que tout ce qu'on disait des Jésuites était vrai, qu'il commençait à les connaître, et qu'il saurait bien les faire repentir de leur insolente audace.*

Mais les jésuites, plus rusés encore que le cardinal n'était violent, apaisèrent cette grande colère, et sans se soumettre en rien à l'archevêque qu'ils méprisaient, tout en le flagornant pour le faire servir à leurs desseins, ils concilièrent tous les intérêts, et, pendant

assez long-temps, les choses en demeurèrent là.

Pendant que j'étais dans ce pays, madame la vicomtesse de P. et madame la comtesse de P... me proposèrent d'aller voir le collége de Sorèze que l'on voulait donner aux jésuites, et une autre grande maison qu'on leur préparait aux environs de Castres. Quoiqu'on m'assurât que ces établissemens seraient bientôt à eux, je ne pus faire ce voyage, parce que depuis plusieurs jours j'étais attendu à Bordeaux, et que j'étais impatient d'aller secouer le joug que je portais malgré moi.

Les jésuites de Bordeaux, que j'avais presque tous connus à Montrouge, me firent un accueil qui m'aurait flatté, si j'avais été moins dégoûté de leurs manières, et si je n'avais pas connu leurs sentimens. Pour me délivrer de leur commerce, je commençai par mener une vie laborieuse, agitée et pénible. Je méritai des éloges du provincial; on crut que je

ne songeais plus à les quitter. On ne me surveillait point ; on me caressait, on me flagornait, on prévenait mes désirs de toutes les façons. Je paraissais enfin partager en tout leurs sentimens, et résolu de vivre et de mourir dans leur inhumaine société.

Un jour, au fort de notre meilleure intelligence, j'allai trouver brusquement le directeur de la maison, et je lui déclarai que je voulais m'en aller, que mon parti était pris, et que rien ne m'arrêterait. Il fut surpris. Je le pressai ; il me dit froidement : Cela ne se peut ; il faut écrire au père Provincial. J'écris donc aussitôt au Provincial, qui ne me répondit que des choses vagues, et après bien des lettres et des réponses, toujours réfuté, toujours éconduit, toujours prêché par les plus ennuyeux sermoneurs du monde, je dis au père supérieur que j'allais chercher chez M. de Breteuil un passeport pour aller en Italie. Il me répondit qu'on me le refuse-

rait, que je savais bien que M. de Breteuil, qui était de la congrégation et qui était des plus dévots, ne ferait rien sans son ordre. Je criai, je tempêtai, je jurai que mort ou vif je sortirais de cette compagnie, et que si on s'obstinait à me retenir, j'allais faire du scandale. Ce dernier mot l'épouvanta, et il me promit que je serais libre le lendemain.

Quelle nuit, grands dieux! que celle qui précéda mon départ! j'eus près de ma personne un jésuite qui ne me parla que de châtimens, que de vengeances, que de malheurs, que de morts horribles. Ce jésuite, espèce de hussard en soutane, qui avait émigré après avoir été jacobin, avait dans sa mémoire un recueil singulièrement affreux, peut-être unique au monde, dont il occupait tous les malheureux qui, comme moi, voulaient jeter le froc aux orties, et qui se moquaient de toutes les menaces du Vatican. C'était une collection très-complète des jé-

suites de toutes les nations qui avaient abjuré la religion d'Ignace de Loyola, le plus fou, s'il n'était pas le plus scélérat des hommes, où l'on trouvait des anecdotes qui faisaient frémir, des vengeances terribles que l'on mettait sur le compte de la Providence, des trépas inconnus au reste des humains; enfin, j'ai toujours dit que si cet homme écrivait ce qu'il a vu, ce qu'il a fait, ce qu'il a connu chez les moines d'Espagne, d'Italie et d'Allemagne, et ce qu'il sait de ceux qui sont en France, il nous épouvanterait; mais aussi le croirions-nous?

Je ne doute pas un instant que son livre ne fût pris parmi nous pour un roman.

Je croyais donc partir le lendemain, comme on me l'avait promis. Je m'étais abusé. On me dit qu'il fallait attendre encore un jour, et que l'on devait recevoir une lettre du père Provincial, qui ordonnerait ce qu'il y avait à faire à mon égard. J'avais attendu avec im-

patience pendant tout le jour, lorsque vers les neuf heures du soir, le père Supérieur me fit appeler. Je cours, en tremblant, pour savoir ce qu'il avait à me dire. Il me reçut assez froidement, et me déclara que je devais partir tout à l'heure, parce que mon départ pourrait troubler toute la maison, et que je suivrais la route de Limoges au lieu de celle de Toulouse que j'avais choisie.

Je ne sais quel funeste pressentiment s'éleva alors dans mon ame; mais aussitôt, me rappelant avec effroi toutes les calamités qui m'avaient été prédites la nuit dernière par mon vieux jésuite, je ne vis sur le chemin de Limoges que des jésuites assassins, des précipices, des piéges où j'irais tomber sans pouvoir jamais en sortir. Je ne veux point partir si tard, lui dis-je alors, demain je vous quitterai, mais je prendrai la route de Toulouse. Il m'arrêta en me disant qu'il avait déjà payé la voiture pour Limoges. Que m'importe,

m'écriai-je? J'irai revoir Toulouse, je le veux; vous ferez tout ce que vous voudrez, vous en passerez par là, il le faut; et je lui répétai plusieurs fois avec fermeté et en le regardant avec colère : « Je passerai par Toulouse, mon père; c'est le premier acte de liberté que je ferai en dépit de tous les jésuites que j'abandonne. » Il me fit beaucoup de réprimandes, ne m'épargna ni les injures ni les anathèmes, me signifia que j'étais hors de l'Église parce que j'étais apostat. Je souris à ces mots d'église et d'apostat, et sans l'écouter davantage, j'allai chercher dans mon lit un repos que je n'avais pas trouvé depuis long-temps.

Il ne me restait plus qu'à songer à mon départ. Il était dix heures du matin quand je partis de Bordeaux, quand je quittai la Compagnie de Jésus dans laquelle j'avais passé plusieurs années, et dans laquelle j'avais mené la vie la plus triste et la plus mi-

sérable. C'était, je m'en souviens très-bien, le 26 mars 1823.

Plusieurs jésuites vinrent me dire adieu, et voulurent m'embrasser. Je repoussai avec horreur tous ces embrassemens perfides. Je ne voulus jamais souffrir qu'ils vinssent m'accompagner jusqu'à la voiture. Je sortis seul, sans but, sans inquiétude, sans regret, n'ayant eu dans ma vie d'instant plus fortuné que celui de cette séparation qui assurait ma liberté.

Qu'on se figure un caractère ardent, indomptable, fougueux dans la servitude, mais docile et bon dans le libre usage de ses facultés; un jeune homme toujours gouverné jusque-là par la voix de toutes les superstitions, toujours contraint par les plus violens scrupules, toujours gêné dans sa conscience par des institutions qui l'avaient enchaîné dès sa plus tendre jeunesse, qui l'avaient toujours rendu malheureux, et qui, pour la

première fois, maître de lui-même, goûtait les premiers sentimens de la liberté, qui pouvait se dire à lui-même après un long esclavage : maintenant je dispose à mon gré de mes volontés et de mes actions, sans rendre compte à personne. Quel changement d'idées! quel renversement dans son cœur, dans son esprit, dans ses sentimens! quel homme nouveau!

Cependant, le R. père Supérieur écrivait à mon père une lettre pour l'avertir de mon départ et de ma détermination dernière. Je veux la rapporter ici pour faire voir dans tout son jour le mensonge impudent des gazetiers et des gens de lettres de la congrégation, qui ont publié tant de fois que j'en avais été expulsé. J'avoue que je m'en ferais honneur, que je m'en vanterais, si j'en avais été chassé pour n'avoir point partagé leurs opinions, et pour n'avoir pas voulu être aussi vil et aussi méchant qu'eux; mais il ne faut pas les lais-

ser mentir avec tant d'effronterie. Voici mes preuves ; elles sont certaines.

Bordeaux, le 27 mars 1823.

« Monsieur,

« Je m'empresse de vous écrire pour vous « annoncer que monsieur votre fils vient de « quitter notre maison et même de sortir de la « *société* (1). Il n'a cessé depuis quelque temps « de nous tourmenter pour obtenir sa démis- « sion ; enfin nous avons été obligés de la « lui accorder (2). On a tout mis en œuvre « pour faire revivre en lui ses anciennes dis- « positions, mais tout a été inutile. Sa dé-

(1) Ce mot est souligné dans l'original.

(2) Remarquez, lecteurs! Depuis que j'avais fait connaître ma détermination, on saisit tous mes papiers, on ne me laissa plus écrire de lettres, on mit en quelque sorte le scellé sur mes effets, on me sépara de toutes les personnes avec lesquelles j'avais quelques rapports, on nommait tous les jours un gardien pour veiller à tout ce que je ferais ou ce que je pourrais dire.

« mission lui fut donnée hier, et c'est hier « même qu'il est parti. Il a pris la route de « Toulouse. On ne lui a donné que l'argent « nécessaire pour aller au Puy, mais je « crains bien qu'il n'effectue le projet qu'il « paraissait avoir de passer en Italie.

« Je prends toute la part imaginable à la « peine que va vous causer cette lettre. J'ai « tâché de faire à monsieur votre fils, tant que « nous avons été ici ensemble, tout le bien « qu'il était en droit d'attendre d'un compa- « triote et d'un ami dévoué (1).

« Puisse le ciel lui accorder les grâces dont « il a besoin, et ménager à sa respectable fa-

(1) Il n'y a point d'amis chez les jésuites. Je prie le P. Chauchon d'effacer ce mot de son dictionnaire; mais peut-être faut-il, pour le sens, y substituer le mot *ennemi*. On sait que les jésuites ne parlent ni ne pensent comme les autres hommes.

« mille les consolations nécessaires dans cette « triste circonstance !

« J'ai l'honneur d'être,

« Monsieur,

« Votre très-humble et très-obéis-« sant serviteur,

« T. Chauchon. »

Plus tard, le P. Provincial me disait à moi-même, dans une lettre pleine de détails inutiles pour le lecteur, ces mots que je prie les prêtres de bien considérer :

Paris, 27 octobre 1823.

« J'observe seulement que dans le for exté-« rieur vous ne vous étiez pas mis en règle, « n'ayant pas attendu pour sortir de la mai-« son de Bordeaux que la patente de votre « *démission* fût arrivée de Rome. Vous étiez

« si empressé de partir, que M. Chauchon « n'a jamais pu gagner sur vous que vous res- « tassiez jusqu'à la réception de cette pièce. « En conséquence, je vais réparer ce qu'il y « a d'essentiellement défectueux dans le for « extérieur, et je vous envoie ci-inclus l'acte « de votre *démission*, suivant l'autorisation « que j'en ai reçue du révérend père Général.

« Votre dévoué serviteur,

« Richardot, prêtre. »

Je n'avais d'abord songé à produire cette lettre que pour ma justification; mais, en l'examinant de plus près, je la trouve de nature à donner à penser à une nation fatiguée par des moines qu'elle ne cesse de repousser. Voyez : le révérend père Richardot, provincial de la province de France, faisant peu de cas du gouvernement, même du for intérieur ou, pour parler plus humainement, de la conscience, ne m'oppose que le *for extérieur*,

pour me faire comprendre que dans tout autre temps ou dans tout autre lieu, je ne serais pas sorti de sa juridiction à si bon marché ; qu'il aurait assurément procédé contre ma personne comme contre un homme criminel, et que je courais encore le risque d'être précipité dans les cachots souterrains des couvens s'ils avaient bientôt la suprême puissance, parce que ma conduite a eu, selon le code des jésuites, quelque chose d'*essentiellement défectueux dans le for extérieur.* Remarquez de plus que moi, Français, qui jeune encore, sans expérience et sans conseil, avais eu la sottise et l'impiété de faire les sacrilèges vœux de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, d'outrager la nature et le bon sens de toutes les manières, de reconnaître un autre gouvernement et d'autres lois que celles de mon pays, je ne pouvais plus reprendre ma liberté sans l'autorisation d'un moine italien. Je ne pouvais redevenir Français, que j'avais

en quelque sorte cessé d'être en me faisant jésuite, qu'avec la permission du général de Rome : c'est ce que nous marque positivement la lettre ci-dessus rapportée. Voilà certes bien de l'audace pour des religieux qui ne sont pas même tolérés par la loi, et une faiblesse bien grande dans un gouvernement qui sait tout cela, qui le voit, et qui n'a pas la force de l'empêcher.

L'empressement d'arriver à Marseille me fit faire plus de diligence que je n'avais compté, et je laissai Toulouse. Je voulais passer en Italie, et de là en Grèce, où j'espérais me fixer pour toujours, décidé à ne plus remettre les pieds dans ma patrie, où les moines avaient rendu si malheureux les premiers jours de ma vie, et où ils avaient juré de m'abreuver éternellement d'amertume et de misères. C'était avec M. Maxumos, archevêque de Myre, que je devais faire ce voyage. Le cardinal Gonzalvi, alors ministre d'état du

représentant de Jésus-Christ, qui n'aimait point les Français et qui n'oubliait pas une occasion de les outrager et de les humilier de quelque manière, l'obligeait de quitter la France, que ce prélat grec aimait avec passion, et dont il préférait le séjour à celui de Rome et de son glorieux pays.

Je demandai un passeport à M. le comte de Villeneuve, préfet de Marseille. Il fallait pour l'obtenir, avoir l'approbation des jésuites dA'ix, qui me poursuivaient sans relâche pour m'entraver dans toutes mes démarches. Alors, adieu le voyage de la Grèce, le repos, la liberté, et surtout l'éloignement tant désiré de ces odieux jésuites, que je ne pouvais plus voir sans frémir. Je ne voulus point solliciter; je me rebutai, et je partis de Marseille pour retourner dans ma famille, qui était désolée, n'entendant plus parler de moi.

Je restai dans mon pays pendant quelques

mois, persécuté par ces hommes impitoyables qui n'ont jamais pardonné à quiconque à eu l'audace de les offenser. Pour détourner leur vengeance, je revins à Paris, et, par une fatalité singulière, je me retrouvai cette fois, non pas au milieu des jésuites polis, astucieux, politiques, vivant parmi toute la jeune noblesse de notre pays, mais au milieu de tout ce qu'il y a d'ignoble, de grossier, de manant chez les Français, au milieu des valets de pied des jésuites, les gens, sans contredit, les plus dignes de gouverner un séminaire. Je fis là mes études de théologie, qui, par un effet bizarre des choses de ce monde, au lieu de me rendre plus chrétien me rendirent sceptique, et qui ne me donnèrent qu'un profond mépris pour le métier que je voulais embrasser. J'y vécus sans le moindre reproche, avec la réputation d'un homme mondain, quelque peu philosophe, n'aimant guère l'absurde théologie, fuyant sur-

tout la compagnie des plus dévots. C'était beaucoup dans une maison où, grâces à la plus vile superstition, les apparences de la piété cachaient les plus orgueilleux pédans et les athées les plus dissolus.

J'étais là depuis deux ans, dégoûté de tous les hommes, de tous les systèmes, de l'ambition surtout si active dans ces assemblées, qui ne sont au reste qu'un amas informe d'âmes cadavéreuses, restes misérables de tout ce qui sent le besoin de subsister aux dépens de la bonne foi, de l'équité et de l'honneur.

L'on conviendra, je m'assure, qu'après avoir trouvé tant d'ennuis et de chagrins chez les nobles enfans de Loyola, qui, tout moines qu'ils étaient, avaient de l'éducation, certains talens, un air patelin qui ne leur sied point mal, et qui pouvaient passer pour des moines assez aimables, si pourtant il peut y avoir des moines aimables, je devais assurément éprouver d'insupportables dégoûts chez

des demi-cafards, sales, dégoûtans, ennemis de toute science, de toute politesse, de tout savoir-vivre, qui craignaient surtout les talens, et qui criaient à l'impiété sitôt qu'on parlait d'autre chose que de théologie. C'est aussi ce qui m'arriva, et ce qui me fit prendre enfin le parti de quitter tout-à-fait le métier de prêtre, que je ne pouvais plus embrasser sans me déshonorer à mes propres yeux. Le hasard, d'autres diraient la fatalité, arrangea toutes choses. La mort de mon père brisa mille liens qui m'avaient enchaîné à ces inhumaines institutions; et tout à coup, sans y avoir presque pensé, je me trouvai libre et jeté dans le monde, que j'avais tant souhaité de voir.

J'entendais beaucoup parler des jésuites; leur funeste présence se faisait sentir à tout le monde malgré toute leur ténébreuse politique. L'opinion publique les cherchait partout sans jamais les atteindre; ils faisaient beaucoup de

mal sans pouvoir être arrêtés : le gouvernement favorisait leur audace.

Las de les voir maîtres de mon pays, de l'éducation, de la religion, du pouvoir qui faisait les lois et de celui qui les exécutait, plus las encore de les voir sans cesse attaqués par des hommes qui ne les connaissaient guère, indigné des mensonges du ministère et des mensonges du clergé, qui niaient leur existence en calomniant si injustement les députés vertueux et les gens de bien qui les dénonçaient, je les attaquai d'une manière nouvelle ; j'eus de la hardiesse : il m'en fallait beaucoup pour me mettre au-dessus des jugemens qu'on devait porter sur moi, et pour affronter sans pâlir les dangers auxquels je m'exposais. Je les montrai au public tels que je les avais vus ; je les démasquai sans ménagement, presque avec colère : on les connut enfin, mais il m'en coûta beaucoup.

Tant qu'ils me crurent l'instrument d'un

parti qui n'existe peut-être pas, que je ne connais pas du moins, et qui a été absolument étranger à tout ce que j'ai fait, ils se gardèrent bien de me persécuter. Je fus épié; on me vit seul, et je fus opprimé; on me calomnia : c'est toujours par là qu'on commence. Après qu'on m'eut arraché le pain que je mangeais, on m'enleva mes amis. On tenta de m'empoisonner secrètement, parce qu'il était dangereux de m'assassiner dans les rues; on m'environna d'espions pour m'effrayer; je subis un moment le joug militaire sous lequel la vengeance des évêques m'avait précipité. Tout seul que j'étais, je ne me découragéai point; je mis en œuvre toutes les ressources qui étaient en moi, et je me tirai toujours des abîmes où l'on s'efforçait de me jeter. Enfin, las d'une constance si ferme au milieu de cet effroyable abandon où semblaient me laisser les partis qu'on avait imaginés chargés de me défendre, les jésuites me

jugèrent aussi vils qu'eux, et envoyèrent des abbés pour me corrompre avec leur argent, parce qu'ils n'avaient pu m'intimider avec toutes leurs menaces. N'ayant encore pu rien gagner de ce côté-là, ils cessèrent de m'inquiéter, et ne songèrent ou firent semblantde ne plus songer à moi. Je crois qu'ils me jugeaient incapable de poursuivre ce que j'avais commencé.

Cependant prêtres, courtisans, hommes libres, ennemis des jésuites, tout le monde a trouvé à redire à ma conduite. Les uns m'ont blâmé de les avoir quittés ; il n'y a rien à dire à ces gens là, il y a trop d'absurdité dans leur reproche. D'autres ont taxé d'ingratitude ce qui était un effort de vrai patriotisme, et le peuple qui se pique le plus de se connaître en vertu patriotique et de tenir à ses droits, m'a presque fait un crime de m'être montré citoyen.

Mais en me reprochant de les avoir dénoncés

au gouvernement et à ma patrie, n'est-ce pas me reprocher d'avoir rempli le devoir le plus rigoureux? N'est-ce pas reprocher à un homme pris par des voleurs et enrôlé dans leur bande le couteau sur la gorge de s'être échappé des mains de ces brigands? Et si, par son silence coupable, la sûreté et la vie de ses concitoyens avaient été compromises, n'aurait-il pas été traité comme un de leurs complices, et ne l'aurait-il pas bien mérité? Et sa patrie, en l'envoyant à l'échafaud, ne pourrait-elle pas aussi l'accuser d'ingratitude?

Mais l'honneur? l'honneur, dont tant de gens nous parlent, et qui entendent l'honneur à peu près comme les Turcs entendent la liberté... l'honneur?..... J'entends; la lâcheté, la crainte, l'indifférence pour mon pays, la violation des lois, la trahison, la bassesse des sentimens, l'oubli des droits de l'homme, le mépris de la religion, le vil intérêt de l'amour-propre, devaient être mes

vertus : j'aurais été bon sujet si j'avais été mauvais citoyen, et j'aurais été un esclave très-honorable si j'avais foulé aux pieds l'honneur de mon pays. N'est-ce pas là ce que voudraient bien des gens qui passent pour philosophes et pour citoyens ? On le dirait à leurs raisonnemens et à ce reproche absurde autant qu'injuste qu'ils me font encore d'avoir dénoncé des conspirateurs parmi lesquels j'eus le malheur de vivre, et qui ne méditaient rien moins que la ruine des Francais. Je le demande : en accusant des moines étrangers, chassés de tous les royaumes pour avoir troublé la tranquillité des peuples ou conspiré contre les rois, un jeune homme n'a-t-il pas bien mérité de ses compatriotes ? n'a-t-il pas fait ce que tout honnête homme aurait dû faire ? En quoi donc trouvez-vous qu'il ait blessé l'honneur, la probité, la vertu ? Et d'ailleurs, avant d'être jésuite et chrétien, j'étais Français ; avant tout j'étais homme ; je

me devais à mes semblables, à ma patrie ; en naissant j'ai fait avec elle un pacte de lui être fidèle, de la servir, de la sauver quand il serait en mon pouvoir. Je n'ai jamais fait aux jésuites le serment d'être traître envers mes concitoyens et de dégrader l'humanité. Si je l'ai fait, je me hâte de revenir de mon égarement ; j'abjure mon erreur passée ; je fais amende honorable à mon pays. O Brutus!..... mais j'ai tort d'évoquer les mânes de Brutus ! il faut bien se garder d'aller troubler le repos de ces grandes ombres. Pour avoir le droit de les invoquer, il faudrait vivre parmi des Romains, et je ne sais pas même si c'est parmi des Français que nous vivons.

Nos institutions modernes ne sont plus que des gouffres où viennent s'engloutir les plus belles vertus et les caractères les plus solides. L'homme de bien, flétri par les hypocrites de toutes les factions, redoute maintenant d'être vertueux, et met au rang des vices dangereux

le courage d'être citoyen. Une rampante et lâche politique modifie, entraîne, détruit tout. Je plains le sort de ces jeunes hommes qui, tout pleins des grands modèles des républiques anciennes, et avides de leur ressembler, voudront soutenir les droits de l'équité et prendre les intérêts de la raison ! qu'ils paieront cher leur générosité, et que leur vertu leur coûtera ! On ne leur donnera pas la mort, peut-être : car qui sait jusqu'où se portera le fanatisme de ces temps? mais on leur fera toujours avaler à longs traits la raillerie amère et le mépris insultant, plus insupportables que la mort.

Bien des gens, m'interrompant ici, me demanderont sans doute ce qu'on m'a demandé mille fois : Mais se peut-il que vous, si jeune encore, vous ayez vu, pensé, écrit, publié de vous-même tout cela? Voilà les hommes de mon siècle ! Ils ne savent que douter de tout, et les faits les plus attestés ne sauraient

guère trouver grâce devant eux. Ils ne peuvent imaginer de grands sentimens dans leurs semblables, et ne supposent pas du bon sens dans un jeune homme.

Si j'avais consenti à faire l'hypocrite chez les moines de Montrouge, je serais prêtre maintenant; je prêcherais ce que je ne croirais point, et je serais cru, admiré, vanté par ceux-là même qui m'accusent si fort de débiter des mensonges. Aujourd'hui j'ose parler en conscience, dire la vérité, sacrifier mon intérêt et mon bien-être pour être utile à mon pays. On s'écrie de toute part que je suis bien jeune pour juger sainement des choses; qu'il n'est pas possible que j'aie vu, fait, écrit ce que je dis, que je suis un imposteur. On vient de m'écrire de la part d'un grand seigneur que, pour avoir assuré que les jésuites soutiennent les nobles, et que les nobles soutiennent les jésuites pour écraser les peuples, je mérite d'être pendu.

Il est assez étrange que, sitôt qu'on se constitue l'ennemi des jésuites, on soit accusé de haine ou de prévention, ou de mauvaise foi ou d'impiété. Il me semble pourtant que les cardinaux, les évêques et les prêtres, qui dans les commencemens de la société s'opposaient si fortement à son institution, n'étaient ni prévenus contre elle, ni ennemis de la religion. Il me semble que Henri IV qui les craignait, que Louis XIV qui les redoutait peut-être plus encore, que les rois qui les ont tant de fois chassés, que tant de grands seigneurs qui détestaient leurs intrigues, n'étaient guère des gens à préjugés vulgaires; que Bossuet et Fénélon, qui ne les aimaient pas trop, n'étaient point des gens vicieux, ni Pascal un impie; et si j'osais bien me placer un moment à côté de ces grands maîtres, tant que je vécus parmi eux j'étais le plus religieux de tous; j'étais un saint, un ange, un dieu; je faisais des miracles; j'en prends à

témoin M. le duc de Rohan; il sait bien si je dis la vérité. Tandis que mon premier écrit s'imprimait, j'étais encore à leurs yeux plein de mérite et de probité. J'étais digne de leurs éloges. Les prêtres qui ont le courage de ne pas mentir et qui ont bien eu le temps de connaître mon naturel, de sonder même jusqu'aux derniers replis de ma conscience, vous disent tous les jours avec un air de pitié tout à la fois risible et touchant que j'étais un bon jeune homme, qu'il est dommage que je me sois ainsi livré à l'erreur; que si je m'égare ce n'est pas tant ma faute que celle de quelques misérables chefs de parti qui m'ont séduit; ils espèrent que je reviendrai tôt ou tard de ce qu'ils appellent un écart de mon imagination abusée. Comment se fait-il que tout à coup tant d'hommes justes, tant d'écrivains distingués, ne soient plus que des méchans à jeter dans les feux de l'enfer? On ne passe pas ainsi de l'innocence au comble de la scélératesse; et, sup-

posé qu'on puisse se dépouiller en un instant de certains préjugés, de certaines manières de vivre que repousse la raison, on ne se jette pas à corps perdu dans des systèmes de calomnie que réprouvent sans balancer la conscience la moins délicate et la moins scrupuleuse équité.

De nos jours je vois des hommes qui valent bien la peine qu'on les croie, s'élever contre les jésuites, les combattre, les rejeter, les haïr comme les seuls fléaux des peuples. Il en est parmi les prêtres et les dévots comme parmi les philosophes et les hommes d'état. Leurs propres élèves sont les premiers à demander leur bannissement. A part quelques valets du despotisme ou quelques partisans de la superstition, tous, en sortant de leur sauvage éducation, sentent le besoin d'oublier leurs principes et de décrier leurs maîtres. Je ne dis rien que chacun ne puisse aisément vérifier : que ces prétendus sages qui rejettent

si dédaigneusement mes facons de voir, qui s'imaginent peut-être que, comme eux, je prends plaisir à déchirer la réputation d'autrui et à me faire détester des honnêtes gens, veuillent bien m'expliquer pourquoi des hommes sensés, des hommes d'une vertu et d'une foi sans reproche, des gens d'église et des gens de cour sont d'accord en ce point avec tous les citoyens qui savent penser et les peuples qui veulent être libres, qu'ils l'expliquent d'une manière satisfaisante: alors je n'aurai rien à dire et je n'écrirai plus contre eux.

J'ai dû exposer toutes ces choses au public ami de la justice et de la vérité. Quant à ceux qui, sans avoir même lu mes écrits, et sans avoir examiné par leurs propres yeux, ni mon caractère, ni mes mœurs, me jugent sans m'entendre et me condamnent sans raison, je n'ai rien à leur dire: je me soucie trop peu de leur estime pour faire cas de leur inique jugement.

Il importe maintenant de faire des observations qui ne seront pas sans intérêt et sans force dans un moment où le parti secret du fanatisme s'agite avec tant de fureur, et qui ne seront pas sans utilité pour des ministres de bonne foi, si pourtant des ministres, même de bonne foi, daignent jeter un regard sur les réflexions d'un jeune homme qui n'est rien, qui n'a aucun caractere public et qui n'a que l'ambition de faire le bien. Je sais que tout ce que je dis, on l'a dit mille fois; mais il faut le répéter sans cesse de peur qu'on ne l'oublie. Prêchons encore la liberté tandis que nous en avons quelque espoir. Il serait un peu tard de venir en parler quand nous serions dans les fers.

CHAPITRE III.

Si l'on peut tolérer les Jésuites en France.

Nous sommes dans un siècle où l'on n'entend parler que de tolérance. On nous la prêche aux églises; on nous la recommande du haut de la tribune; les écrivains nous la prescrivent avec une insupportable hauteur, tout en nous déchirant dans leurs écrits; à nous entendre enfin, on nous croirait les plus tolérans et les plus pacifiques des hommes : il n'en est rien pourtant; et si la fureur

des partis n'exerce pas ses haines et ses persécutions au milieu des bûchers et sur des échafauds, c'est qu'elle a su trouver l'art de boire le sang de ses victimes, et de s'environner de toutes les apparences de la paix et de l'humanité.

Je ne sais si l'on parviendra à établir une tolérance absolue en France; si jamais on le peut, il faudra dater de ce temps l'anéantissement du peuple français. Quoi qu'on en dise, ce système a beau paraître raisonnable, juste, sublime, je dirai, moi, qu'il n'y a rien de plus absurde, de plus injuste, de plus barbare. Vous voulez donc tolérer la guerre, les discordes civiles, le crime? Vous voulez perpétuer l'avilissement parmi les hommes? Vous voulez que les querelles métaphysiques viennent encore faire de nos cités d'horribles cimetières? Vous voulez qu'en l'honneur de Jésus-Christ des bourreaux sacrés viennent nous égorger et nous brûler à petit feu.

pour des subtilités encore plus ridicules qu'inintelligibles! On nous assure que ces temps sont passés, et qu'ils ne reviendront plus. Hélas! ils reviendront demain si vous laissez venir les moines; et, avec toute votre philosophie, vous deviendrez leurs misérables serviteurs comme vos ancêtres l'ont été. Mais les peuples s'éclairent, me dites-vous, et en s'éclairant ils méprisent les préjugés. Eh non! les peuples ne s'éclairent pas : ils seront toujours ce qu'ils furent; ils sont à peine un moment dans la civilisation qu'ils retombent bientôt dans la barbarie. Tantôt libres, plus souvent esclaves, quelquefois éclairés, presque toujours abrutis, ils sont tour-à-tour le jouet, ou de la superstitieuse féodalité, ou de l'ambitieuse philosophie. Nous nous croyons modestement plus sages que les peuples anciens; nous parlons sans cesse de notre constitution immortelle, sans songer qu'à tout instant ce superbe édifice, dont

nous vantons la glorieuse destinée, tremble sous nos pieds et va nous ensevelir sous des ruines.

La tolérance qu'on voudrait mettre à la mode parmi nous me paraît non-seulement impossible, mais même barbare, pleine de dangers, et l'origine d'une éternelle servitude. Je ne parle ici que de l'intérêt des nations en combattant ces systèmes; et, en respectant, comme je le dois, l'ordre public, la liberté et les lois, je n'envisage que le bien de mon pays. Je supplie tout homme sensé de peser mes raisons, de les examiner avec beaucoup de soins, de jeter, en les appliquant, un coup d'œil attentif sur tout ce qui se passe autour de nous, de remonter à l'époque où les moines possédaient presque toute la fortune publique, et d'observer avec impartialité les commencemens ambitieux de ces moines hardis qui viennent encore, après

tant de haines et de révolutions, tenter la conquête de l'Europe entière.

Nous aimons tous la liberté, et nous la voulons : c'est à quoi tous nos efforts tendent. Mais cette liberté n'est pas comme le disent tous les jours les persécuteurs de la vertu et les calomniateurs de la raison, un exercice illimité de nos volontés et l'usage immodéré de nos passions ; nous ne voulons obéir qu'à des lois, et c'est pour cela que nous demandons des lois précises et équitables, qu'on ne livre point à l'interprétation de quelques ministres sans probité et sans vertu ; nous voulons avoir notre pensée libre et notre conscience à l'abri de toute contrainte ; aller à la messe, si bon nous semble, et croire au dieu qui nous plaira. Il n'y a sur la terre aucune puissance qui puisse imposer une religion à l'homme ; il n'y a que le despotisme et les inquisitions, derniers excès de la férocité et de l'extravagance humaine, qui

jettent des fers à nos consciences, et qui trouvent une servitude pour l'intelligence que le ciel a créée libre.

Sans doute, dans un état de choses tel qu'on le demande, les passions humaines devant être libres, doivent aussi paraître dans toute leur étendue, autrement l'Etat périrait bientôt. Les consciences n'étant gênées en aucune façon, les doctrines y sont soutenues avec une égale liberté par tout le monde. Mais il y a des cas où les erreurs, contraires aux principes du gouvernement, troublant la société ou menaçant de la troubler par quelques mutations dans les doctrines, sont des crimes que les lois doivent punir avec rigueur.

Si ces doctrines, par leur nature, étouffent les sentimens les plus légitimes et les plus naturels, si elles ne sont propres qu'à dégrader l'homme, qu'à détruire la raison, si elles ne peuvent s'établir que par la servitude la

plus absolue, ce ne serait pas grand mal de les étouffer, s'il le faut, violemment, et de retrancher de la société les mauvais citoyens qui feraient profession de les prêcher à leurs semblables, surtout s'ils s'efforçaient de renverser les institutions établies pour y substituer les leurs. Un bon gouvernement ne doit point tolérer les principes qui choquent le bon sens et qui dénaturent le cœur de l'homme. Ce n'est pas tout d'avoir fait des lois pour conserver les biens des particuliers; il en faut aussi pour conserver la raison générale et le bon sens de la nation, qui perd bientôt ses propriétés quand elle a perdu sa manière de penser.

Il est assez étrange que de tant de législateurs qu'il y a eu dans le monde, pas un seul n'ait fait, pour le repos et le bonheur des sociétés, la plus utile et la plus nécessaire des lois. C'eût été d'ordonner aux hommes, sous les peines les plus dures, qu'ils eussent

à contenir dans de justes bornes leur curiosité naturelle, et de leur défendre de dogmatiser, de s'égarer dans des questions de l'autre monde, d'écrire et de parler sur des choses que l'esprit humain ne peut comprendre, et de répandre parmi le peuple des opinions obscures et impénétrables, aussi pernicieuses qu'inutiles.

Que de livres supprimés par là ou réduits à bien peu de pages! que de troubles prévenus! que de querelles, que de haines, que de sottises féroces étouffées dès leur naissance! que de maux retranchés! que de sang humain épargné! les bûchers, les assassinats religieux, les sacrifices sanglans ne souilleraient point nos histoires, et tous les jours encore nous ne craindrions pas pour nous-mêmes les horreurs d'un noir cachot.

Cependant il est juste de supporter tout le monde : juifs, chrétiens, mahométans, athées, républicains, tous doivent vivre en paix;

mais il y a des institutions tellement ennemies de la raison, de la liberté et de la justice, qu'il est impossible de les tolérer. Oui, je le soutiens, une religion audacieuse, entreprenante, jalouse de toute domination, qui persécute et qui dit fièrement à l'homme qui refuse de l'embrasser : Rampe à mes pieds, misérable, ou je te ferai brûler à petit feu... il ne faudrait point persécuter une religion

(1) J'avertis une fois pour toutes que, lorsque je parle de prêtres et de religion, je n'entends point parler des prêtres et de la religion de l'État, que tout le monde, comme on sait, doit respecter et craindre. Je prie bien mes lecteurs de faire attention à cela, parce que je ne veux point me mettre en guerre avec les lois de mon pays. Il y aurait pour moi trop de danger à les attaquer, fussent-elles les plus iniques et les plus barbares. Notre pays n'est pas encore celui de la raison, et le temps de la vérité n'est pas non plus venu.

Mais il faut dire que le christianisme mal entendu, dénaturé, guidé par le faux zèle, associé à la cupidité et à l'ambition, tout en rendant plus barbare et plus cruel que le paganisme, ne peut que faire un gouvernement abominable, et ne saurait jamais convenir à des hommes.

si farouche, parce que la persécution est toujours un mal et ne saurait être juste; mais il faudrait bien vite l'exterminer d'un seul coup pour le repos de l'humanité; et, s'il se trouvait quelqu'un assez dépourvu de sens ou de bonne foi pour me dire : Pourquoi voulez-vous qu'on extermine sans pitié une religion utile à une partie de la nation? Pourquoi détruire des superstitions et des légendes nécessaires à plusieurs? elles sont l'aliment de la piété du pauvre peuple : n'arrachez pas aux amés simples la seule consolation qu'elles aient sur la terre.

Voici ce que je lui répondrais :

Il vaudrait mieux n'avoir point de religion que d'en avoir une qui divise les hommes et qui perpétue la guerre parmi les nations. Les sectaires, de quelque religion qu'ils soient, ne sauraient être utiles, parce qu'ils cessent, en entrant dans une secte, d'être hommes et d'être citoyens. Il faut chasser les superstí-

tions d'un pays comme on en chasserait la peste ou quelque autre fléau : jamais le mal ne peut être nécessaire. Vous dites que ces opinions sont la consolation des ames simples! Dites plutôt qu'elles en sont les bourreaux, qu'elles apportent dans les cœurs tous les supplices de l'enfer; ce sont elles qui arment le frère contre le frère, le père contre le fils, la fille contre la mère; ce sont leurs scrupules homicides et leurs sanguinaires remords qui naturalisent la cruauté chez les peuples les plus humains. Les opinions religieuses ont fait tous les maux qui nous affligent.

Plus je réfléchis sur les préjugés et sur la nature de la superstition, plus je trouve que le raisonnement des philosophes qui défendent le système de la tolérance ressemble à celui de ces charlatans insensés, incertains du présent, ignorant le passé, et qui néanmoins

s'attribuent avec tant d'impertinence la certitude de l'avenir.

Un peuple a beau passer par le feu des révolutions, il n'en est pas plus pur pour cela quand il se trouve au milieu des factions. Avec la facilité qu'ont les fanatiques de tous les partis d'émouvoir les esprits simples et faibles, et d'aller réveiller au fond des cœurs les restes d'un enthousiasme presque éteint, et souvent usé par la passion, le vulgaire est bientôt corrompu. Si la politique introduisait chez ce malheureux peuple les moines et leur théologie, il serait bientôt perdu, surtout s'il avait été pendant plusieurs siècles habitué à tous les genres de sottises et de mensonges. Les préjugés du fanatisme, mille fois supérieurs aux autres préjugés, l'auraient bientôt asservi. La raison même n'est pas assez forte pour les vaincre : c'est l'histoire de tous les peuples. On a beau me disputer cela; j'ai pour moi le témoignage des peuples an-

ciens qui eurent des philosophes ennemis de la superstition, et qui n'en furent pas moins la victime.

La paix, la liberté, la concorde, sont ennemies de toutes ces subtilités religieuses, philosophiques et politiques que la tolérance viendrait mettre à la mode parmi nous. Tous les ressorts d'un État ne sont vigoureux que lorsqu'ils sont simples; alors comment le seraient-ils avec tant d'intérêts embrouillés, raffinés, contradictoires et désordonnés? Comment l'État ne fera-t-il qu'un seul corps quand vous aurez allumé uue guerre interminable parmi les opinions, et que vous aurez opposé les institutions aux institutions, les principes aux principes, les lois aux lois? Quel amour de la patrie, quelle police, quel ordre, quelle législation obtiendrez-vous quand il ne sera question que de brigues, que d'éloquence, que de raffinemens de subtilités ou d'oppression pour faire pas-

ser en loi ce qu'on aura défendu comme système ? Au milieu de tous ces débats, il est assez clair qu'il n'y aura point d'unanimité. Otez cette unanimité qui fait la force d'un gouvernement, et les meilleures lois tomberont d'elles-mêmes.

Tout homme est formé par son siècle. Bien peu s'élèvent au-dessus des mœurs du temps. Laissez établir ces couvens de moines de toutes couleurs, et vous verrez un peuple de moines là où l'on ne voyait naguère que des citoyens. Les sottises superstitieuses sont une véritable épidémie. Quand ce que vous appelez la canaille sera bien enraciné dans les superstitions, les grands seigneurs, les riches, qui méprisent tout et qui s'assujétissent à tout, deviendront fanatiques pour régner paisiblement sur la canaille, les philosophes plus fiers, ou peut-être plus vains, se tairont et même simuleront des absurdités qu'ils abhorrent, pour ne point boire la ciguë.

Enfin, quoi qu'il en soit, quand le nœud social commence à se relâcher, il faut bien se garder d'introduire dans un État des intérêts particuliers qui s'opposent à l'intérêt commun, qui affaiblissent l'autorité des lois, qui détruisent l'obligation qui lie le sujet et le souverain, et qui fait que chaque citoyen est obligé envers la patrie, et la patrie envers le citoyen. La loi de l'ordre public doit sévèrement supprimer toutes ces sociétés particulières fondées sur des lois que ne peuvent pas comporter nos institutions. Un peuple qui commence, ou qui se renouvelle, ne doit point tolérer ce qui peut causer sa ruine. S'ensuit-il qu'il ne soit pas libre? Non. Il obéit aux lois qui le conservent, et sans lesquelles il ne saurait exister.

Sans doute, une nation n'est pas libre de ne pas vouloir son propre bien; elle n'est pas libre de vouloir son mal: sa liberté consiste précisément en cela même qu'elle ne

Digitized by Google

peut vouloir que ce qui est juste, raisonnable et bon. S'ensuit-il encore une fois qu'elle ne soit pas libre parce qu'elle s'est ôté le pouvoir de se nuire et d'être autre chose qu'une bonne nation?

Tout ceci n'est pas si hors de propos qu'il paraît être. Je vois où tendent les principes de nos philosophes, les maximes de la politique moderne, en semant çà et là des systèmes de modération plus dangereux encore que chimériques. Je vois que l'effet assuré de cette politique sera d'ôter à notre siècle le peu de liberté et de courage qui lui restait. Alors les despotes auront beau jeu.

L'Europe s'est brouillée avec les jésuites; la haine de ces gens-là ne s'éteint pas. Ne cherchons point à nous raccommoder avec eux; nous ferions une paix plâtrée, cent fois pire que l'inimitié la plus cruelle.

CHAPITRE IV.

Continuation du même sujet.

Si les jésuites parviennent à faire goûter ce système de tolérance qu'on nous donne pour de la philosophie et de la politique, tout est en péril, le peuple, la philosophie, la religion, les prêtres, les nobles, et le roi tout le premier.

Cherchez en tout pays, en tout gouvernement, par toute terre, vous n'y trouverez pas un grand mal, en morale et en politique, où les jésuites ne se trouvent mêlés. On di-

Digitized by Google

rait qu'ils sont jaloux de faire le mal et de l'emporter en malice sur ces mauvais génies dont on a peuplé les enfers.

Mais supposons qu'on exagère le mal de cette société : supposons qu'elle n'a été ni régicide, ni ambitieuse, ni relâchée dans ses mœurs, ni corrompue dans ses principes ; c'est assez que le crime qu'on lui impute soit vague et que le peuple en soit effrayé, pour que le gouvernement avise aux moyens de la détruire, et assure par là la tranquillité des citoyens : les craintes du peuple doivent être les craintes du gouvernement.

Si cette société inspire une terreur générale aux grands par l'influence politique qu'on lui attribue, et aux petits par ces mouvemens vagues que leur causent les objets qu'ils ne connaissent pas, et que l'esprit de parti leur montre de loin comme des fantômes effrayans, le gouvernement ne saurait en souffrir l'établissement sans manquer aux

citoyens, sans outrager la justice et sans s'exposer à des malheurs sans nombre, surtout dans un pays ravagé par les révolutions, où tout court à la servitude, les partisans de la vieille féodalité par la force de leurs préjugés, de leurs habitudes, de leurs besoins, et les hommes libres par leur simplicité et leur bonne foi, où les citoyens zélés s'efforcent de cueillir les fruits de la liberté, tandis que les tyrans et les esclaves se fatiguent pour couper jusqu'à la dernière racine de l'arbre.

Mais n'est-ce pas un assez singulier spectacle que celui de cette société, qui se dit de Jésus, s'opiniâtrant à vouloir changer les peuples par la religion et réformer les Etats au risque de les détruire? Hommes de Dieu, si c'est le zèle de la vérité qui vous anime, partez, et ne mettez plus d'obstacles à son triomphe. Les peuples ne veulent point la tenir de vous; ne nous alléguez plus vos efforts passés et ces prétendus succès que vous

seuls vantez, et dont personne n'est jaloux d'éprouver les trop funestes suites. Taisez-vous, misérables : avec toute votre politique et tout le fracas de vos missions, vous n'avez réussi qu'à nous faire oublier Dieu et à nous rendre sourds aux leçons de la nature, qui ne sait pas tant crier, et qui nous instruisait bien mieux par son silence.

Les Scythes disaient à Alexandre : Tu n'es donc pas dieu puisque tu fais du mal aux hommes? Les jésuites nous disent qu'ils sont les envoyés de Dieu : certes, voilà un bien beau titre; mais qu'ils cessent de troubler les empires et de nous persécuter, car il n'est point du tout croyable que Dieu envoie des messagers du ciel pour nous ôter la liberté.

CHAPITRE V.

Suite du même sujet.

Mais on me dit que l'Angleterre tolère les jésuites; laissez-la faire avec toutes ses institutions, son commerce et son industrie; elle paiera cher le séjour de ces moines. La France (1) tous les jours achète et nourrit la servitude; l'Angleterre aussi, avec cette différence que les Anglais y vont avec une sorte de liberté, et que nous nous y précipitons sans même en avoir eu l'image.

(1) Tacite, Agricola.

CHAPITRE VI.

Continuation du même sujet.

C'est un étrange état de choses que le nôtre! Il me semble que notre république est un chaos de contradictions et d'absurdités outrageantes. Une loi nous dit : Vous êtes tous égaux; vous pouvez aspirer à tous les honneurs et à tous les emplois. Je n'en vois rien pourtant, et l'égalité que l'on m'avait promise me paraît bien dérisoire. Un autre me dit : Vous êtes libre, vous pouvez écrire tout ce que vous pensez; et à l'instant que

l'homme indépendant réclame la justice pour les lois violées, ou publie avec franchise, mais avec modération, ses maximes et ses opinions, on le traite comme un rebelle, on le juge, on le condamne, on le jette à côté d'un scélérat qui pourrit dans les fers.

Et c'est alors qu'on nous parle de tolérance ! et c'est de nos jours ! et c'est dans le temps où la constitution de l'état est à tous momens en péril ! et c'est lorsque la raison et la liberté demandent vainement chez presque toutes les nations de l'Europe la douceur des mœurs et l'indépendance de la pensée ! Il semble que la superstition, irritée de ses pertes, se débatte avec plus de rage pour nous précipiter encore sous son joug.

Il faut pourtant bien se garder de croire que ce soit la haine seule qui exige l'abolissement des jésuites. Ce n'est pas seulement à cause de leurs opinions, toutes plus monstrueuses les unes que les autres, qu'on les

repousse ; on les repousse parce qu'ils sont les perturbateurs de la tranquillité publique, parce qu'ils veulent s'emparer tout doucement de la souveraine puissance, parce qu'ils appauvrissent les peuples riches pour faire ensuite vœu de pauvreté au milieu des trésors qu'ils ont enlevés, parce qu'ils se font un jeu de bouleverser les empires pour avoir le plaisir de faire du bruit dans le monde. En les bannissant, le gouvernement délivrera la nation d'une société féconde en révolutions et pleine de sinistres projets : leur bannissement sera un acte remarquable de justice et d'humanité.

Il y a comme trois pouvoirs dans notre gouvernement, les députés du peuple, les pairs et le roi ; la loi est le nœud qui les rassemble et qui n'en doit faire qu'un. Heureux lorsque le peuple docile aux leçons de la justice et de la raison, respecte le souverain pouvoir et ne redemande point des droits qu'il

ne peut plus exiger, puisqu'il ne sait pas en faire! et plus heureux encore lorsque les grands, les riches, les ministres d'état, n'oubliant jamais la cause de leur élévation et l'origine de leur puissance, respectent la liberté publique et n'attentent point sourdement aux droits d'un peuple qui les fit tout ce qu'ils sont pour sa tranquillité, et qui peut les anéantir quand ils cessent d'être justes!

Les jésuites et le parti secret qui les met en avant, qui regardent le plaisir d'opprimer les hommes comme le seul bien de la vie, ne laisseront pas durer une législation si parfaite; je le conçois : quoi qu'on en dise, le zèle de la religion qu'ils affectent n'est tout au plus qu'un prétexte; ces vertus dont ils font tant de bruit ne sont que des passions et des vues particulières, sans but pour l'utilité générale. Ils veulent tout sacrifier à leurs petits intérêts. Il n'y aura point de paix pour eux tant qu'ils n'auront pas assouvi leurs in-

satiables désirs. Et telle est leur prudence abominable! leur politique est de semer partout la division et de faire naître les guerres des guerres, et les révolutions des révolutions. Ils veulent réduire la France, opposant sans relâche avec une adresse infinie les partis aux partis, la France à la France; n'aimant pas plus l'une que l'autre, ne cherchant qu'à s'établir par le moyen de l'une, et à régner sur les ruines des deux, ils détruisent la confiance du roi pour le peuple, celle du peuple pour le roi, jetant la discorde parmi les divers pouvoirs, toujours prêts à s'unir au premier parti qui les peut servir, et changeant habilement de partisans, d'ennemis, d'intérêts et de moyens pour arriver à leurs fins.

Bien des gens pensent qu'on exagère quand on accuse les moines de méditer la conquête des empires, et de pratiquer pour y parvenir toutes les manœuvres imaginables. Sans aller

chercher des preuves dans le passé, qu'on oublie aisément, voyons ce qui se passe autour de nous. Je n'apprendrai certainement rien de nouveau quand je dirai que ces moines brouillons, qui bouleverseraient tous les États pour établir leurs opinions encore plus barbares qu'absurdes, ont commencé par souffler le feu de la désunion dans nos deux chambres législatives; que, dans le sein de la France, il y a une cabale formée pour remplir la chambre des députés de jésuites et de congréganistes; que plus de cent députés de la congrégation ont juré de les soutenir aux dépens de leurs biens, de leur repos, de leur vie, et qu'un grand nombre de pairs, qui sont les fondateurs ou les principaux membres de cette congrégation, ont fait serment au pied des autels de les maintenir en dépit des plus fortes puissances; mais je veux rapporter ici quelque chose de plus fort, de plus audacieux et de plus alarmant.

Dernièrement le clergé supérieur s'est permis de s'assembler (1) à Paris pour aviser au moyen de résister avec succès à l'autorité qui réprimait la sacrilége secte dite de Jésus, au lieu de la punir. Il s'y trouva beaucoup de jésuites venus de toutes les provinces pour faire connaître dans ces assemblées les alarmes et les divers conseils de toutes les congrégations. Après bien des délibérations, il fut décidé unanimement que les perfidies, l'audace, la violence, l'opposition la plus ouverte, tout ce que l'ambition a d'intrigues et de ressources, et tout ce qui peut suppléer à la force seraient mis en œuvre. Les pères jé-

(1) En 1767, le 6 avril, le parlement ordonna aux évêques de s'en retourner chacun chez eux, parce qu'ils tenaient des assemblées secrètes. On sait que de tout temps ces conciliabules ont effrayé les gouvernemens : pourquoi le nôtre ne fait-il pas ce que faisait le parlement ? Craindrait-il par hasard quelque résistance ? Malheur à lui si par lâcheté ou par faiblesse il laisse croire à ces familles éternelles qu'elles peuvent impunément se dispenser d'obéir aux lois !

suites ne voulant, ne pouvant même d'aucune manière se soumettre au gouvernement, entraînés par la force de leurs constitutions particulières à la désobéissance et à la révolte, devaient abandonner ou faire semblant d'abandonner l'éducation qu'ils avaient embrassée, mais se charger des missions en France, remplir les cures et autres emplois qu'on leur procurerait, et vivre en communauté dans les châteaux et dans les établissemens que les évêques et leurs partisans devaient leur donner.

Un évêque qui a été jésuite et sulpicien, fanatique ennemi de l'église gallicane, mécontent de l'espèce de soumission qu'on exigeait des jésuites, et à laquelle ils se résignaient en habiles politiques, cria à la faiblesse hérétique, à la philosophie, à l'athéisme; il voulait qu'on prêchât hardiment contre ce qu'il appelait les modernes Juliens, et qu'on excitât contre la persécution tout le peuple dé-

vot. C'est alors que le ministre des affaires ecclésiastiques, effrayé sans doute du scandale et des troubles peut-être qu'allaient occasioner les mesures hardies de ces prélats, écrivit à tous les évêques: « Qu'il ne fallait pas « tant s'épouvanter de ces deux ordonnan- « ces; que le gouvernement les modifierait « de telle sorte qu'elles deviendraient nulles; « et que leur exécution ne nuirait en rien à la « juridiction épiscopale. » Des personnes dignes de foi ont vu ces lettres du ministre adressées à différens évêques. Il n'est pas croyable que M. de Beauvais voulût contester un fait avoué par tout l'épiscopat, de la même manière que l'évêque d'Hermopolis a nié à la tribune, devant des hommes qui, comme moi, l'avaient vu à Montrouge, un fait attesté par tout le monde.

Il y a grande apparence que si le gouvernement n'avait pas cédé au corps épiscopal, les jésuites, toujours prêts à allumer des

guerres civiles, allaient renouveler ce qui se passa sous Louis-le-Débonnaire. Voici déjà ce qu'ils disaient : « Que les prêtres et les évê-« ques successeurs de Jésus-Christ et des Apô-« tres, n'ont de supérieur que le pape ; qu'ils « ont reçu de Dieu une autorité absolue sur les « peuples ; qu'ils sont au-dessus des rois et « faits pour les juger ; que nul ne peut leur ré-« sister sans s'exposer à des peines éternelles, « ou même sans mériter des châtimens rigou-« reux en ce monde ; qu'ils donnent et ôtent à « leur gré les couronnes, comme la théologie « le prouve bien, que l'Evangile les investit du « droit de déposer les princes et d'absoudre « les peuples de tout serment et de toute obéis-« sance ; » et, s'il faut en croire des récits trop fidèles, on parlait d'excommunier le prince et ses ministres, de lancer des bulles d'excommunication contre tous ceux qui se moqueraient de la puissance ecclésiastique ou qui la méconnaîtraient, et de remettre en

vigueur les anciennes prétentions des évêques de Rome qui se croient modestement établis sur le trône des Césars pour gouverner despotiquement tous les despotes de la terre.

Un jésuite espagnol qui était du concile, grand théologien, ultramontain zélé, digne de descendre de la famille de Torquemada, s'il n'en est pas, blâmant fortement la conduite et la modération de notre clergé, gourmanda assez vivement un célèbre prélat à qui l'ambition de devenir ministre ou cardinal a fait souvent trahir la bonne foi et l'équité ; le moine lui représenta, avec l'applaudissement du sacré aréopage, « qu'à Madrid « les évêques étaient tout-puissans comme « l'Éternel, dont ils sont les ministres ; que le « roi, humble et soumis, cédait le pas à l'ar« chevêque lorsqu'il le rencontrait sur son « chemin, et qu'il ne s'était jamais avisé de « vouloir passer le premier ; que le prince espa-

« gnol et les seigneurs descendaient de leurs « voitures et se jetaient à genoux dans les rues « au son de l'*angelus*, tandis que les prélats « s'arrêtaient à peine un moment pour remplir « cette pratique, inventée par l'imbécile Ignace « de Loyola; que la famille royale allait sans « faste et sans ostensation s'asseoir à la table « des révérends pères dans le collége de *Nobi-* « *libus*; que le roi de Sardaigne lui-même ser- « vait la messe du père Leblanc, et qu'il faisait « la prière du soir et du matin à ses domesti- « ques, dévotion que lui avait imposée le « provincial de la Suisse; que le pape en- « fin ne dédaignait pas d'aller souvent au no- « viciat de la compagnie de Jésus pour se *re-* « *tremper* dans les bonnes maximes de la piété, « et qu'il n'y avait que la France, toujours « insolente et toujours avilie, qui refusât une « soumission que l'Evangile exige des peuples « et des rois... » On m'a rapporté qu'à ce dis- cours un archevêque qui tient beaucoup à la

noblesse de son origine et aux prérogatives des gens d'église, s'écria que, s'il était archevêque de Paris, il saurait faire respecter son rang, les prêtres et le christianisme; qu'il apprendrait aux puissances que ce n'est pas vainement que dans les livres saints les prêtres sont mis au rang des dieux. *Vos dii estis.*

Voilà ce qui s'est dit, ce qui est arrivé parmi nous, et ce qui reste impuni sous un gouvernement qui ne veut agir que par des lois.

La France a été long-temps barbare, et lorsqu'elle commence à se civiliser un peu, il y a des gens encore attachés à l'ancienne barbarie qui voudraient nous priver de nos droits les plus sacrés, qui mettent en activité tout ce que d'invincibles préjugés leur ont donné d'autorité pour soumettre les hommes à leur avilissant empire. Tolérez-les, et dans un moment tout l'édifice social, élevé avec

tant de peine et au milieu de tant de ruines, va crouler. Cela est tout simple : ils sont sûrs du petit peuple. Spolier, détruire, voler, massacrer, ils l'appellent empire et religion. Ils appellent paix les solitudes sanglantes que leurs inquisitions ont faites dans les états les plus peuplés ; ils crieront au nom de Dieu contre les puissances, les lois, les principes ; ils auront la canaille pour eux ; et, pour parler à la Voltaire, quand ils auront un assez grand nombre de canailles à leurs ordres, ce qui leur est facile avec les restes de leur pain et les misérables deniers qu'ils distribuent, alors il se trouvera des gens d'esprit qui lui mettront une selle sur le dos, un mors à la bouche, et qui monteront dessus pour renverser vos institutions les plus solides.

Nous touchons au moment où le sort de notre patrie va se décider irrévocablement : entre les jésuites et nous hommes libres, je vois un précipice, point de milieu : il faut

que notre fortune y tombe ou le franchisse. En vain le trône sanglant de Louis XVI et sa couronne brisée sur l'échafaud marquaient un intervalle immense entre les siècles passés de la barbarie et le nôtre ; en vain la philosophie se serait efforcée d'anéantir ces gouvernemens despotiques où le pouvoir des moines avait asservi tous les pouvoirs. Si la superstition reparaît, le peuple, stupide, ignorant et toujours servile, se tournera de son côté. Croyez-moi ; sa présence seule a déjà ébranlé notre liberté et nous a fait perdre le fruit de beaucoup de travaux et des plus grands sacrifices. Que ne devons-nous pas craindre de son terrible pouvoir ? Nous avons contre nous des siècles de fanatisme ; nous avons à combattre de vieux préjugés que la raison a toujours attaqués, et qui ont toujours vaincu la raison. Le peuple est toujours peuple ; la sagesse n'a jamais été son partage. N'allait-il pas remercier sainte Geneviève de la

prise de la Bastille, à laquelle elle n'avait guère eu de part? Je ne vois pas que ces peuples tant civilisés, et tant vantés, diffèrent beaucoup des peuples sauvages en fait de superstitions.

Digitized by Google

CHAPITRE VII.

Si les Jésuites ne sont plus véritablement en France. — État actuel de la société.

On prétend que depuis la publication des deux ordonnances, qui peut-être plus que tous nos écrits et que nos dénonciations inutiles a dévoilé cette compagnie ténébreuse, le nombre de ses partisans et de ses sujets diminue. Je dois déclarer qu'il s'accroît au contraire tous les jours, et que s'ils vont s'établir sur les côtes d'Angleterre, aux confins d'Espagne et dans la Suisse, c'est moins parce qu'ils nous craignent que parce qu'ils se pré-

parent à des manœuvres terribles qui ne pourront s'opérer sans de grands mouvemens ni sans beaucoup de dangers.

Quand ils vous disent qu'ils abandonnent leurs colléges, qu'ils quittent leur patrie, comme si on les en bannissait, qu'ils vont ailleurs chez des peuples plus humains, comme si nous étions des peuples d'anthropophages, chercher un asile contre la persécution, gardez-vous bien de les croire. Ils disaient aussi qu'ils cessaient d'être quand le souverain-prêtre de Rome, Ganganelli, les proscrivait de toute la terre; et tout en protestant de leur obéissance, ils faisaient sourdement une révolution en France, ils se propageaient à Londres, ils mendiaient secrètement la protection des princes hérétiques du Nord. Peuples simples! méfiez-vous-en toujours; ils sont plus rusés que vous ne sauriez l'être. Oubliez-vous que ces espèces de moines sont nourris avec soin dans toutes les habi-

tudes de la fraude, et que chez eux l'art de bien vivre n'est que l'art de bien dissimuler ? Ils savent aller à la domination avec un visage insensible, et cacher plus adroitement encore les agitations qu'ils éprouvent. Leurs pleurs, leurs joies, leurs craintes, leurs souris, tout chez eux n'est qu'artifice : ils ne pourraient subsister sans cela.

Les ordonnances ont paru ; on a crié à la persécution pour faire croire qu'elles détruisaient entièrement les jésuites, tandis qu'ils ne s'en inquiétaient guère et qu'ils se multipliaient, et s'établissaient partout. Les évêques, pour contrarier le gouvernement, les ont appelés dans tous les diocèses où il n'y en avait pas. Le nombre de leurs colléges, de leurs noviciats, de leurs maisons professes ou de leurs établissemens de missions, qui n'étaient auparavant que de vingt-cinq à trente, se monte à plus de cent, sans compter les châteaux et les couvens que les no-

bles congréganistes, les bonnes visitandines, les dames du Sacré-Cœur, leur ont offerts.

On assure que M. le marquis de N...., qui payait quinze bourses au collége de Saint-Acheul, se charge d'en payer trente dans la suite, et qu'il achète en ce moment aux environs de Paris un château magnifique dont ces pauvres révérends pères, par les libéralités de ce généreux congréganiste, doivent devenir les propriétaires légitimes.

Ce nouvel établissement est destiné, dit-on, à la congrégation militaire : une congrégation militaire? me demanderez-vous peut-être. Ne vous étonnez pas; il y en a trois de cette sorte depuis 1814, et qui ont eu pour préfets MM. le duc de D..., le baron de D.... et M. le marquis de Rivière. La superstition, lâche et bassement méchante, abrutit les hommes les plus fiers; elle abat les plus grands caractères. Le portier de Montrouge est un

des plus braves soldats de Napoléon. Il n'y a pas bien long-temps que dans le noviciat de Rome ils avaient un roi pour portier.

Ces trois congrégations militaires se composent des officiers supérieurs, des officiers subalternes et des simples soldats. On raconte que dernièrement M. de For... Ja....., presque célèbre par son fanatisme, les exhortant à rester fermes dans la foi qu'on voulait anéantir en France, leur disait « qu'il fallait se séparer ; que la révolution était arrivée ; que la religion n'avait plus aucun espoir ; que c'était en eux qu'elle vait acru trouver encore quelque ressource pour se relever des coups que lui portaient ses ennemis ; que « c'était par leurs armes seules qu'elle s'était « établie dans tous les temps chez les nations, « mais que bientôt peut-être, après leur avoir « enlevé leur religion, on leur enlèverait leurs « armes, et qu'il ne leur resterait alors que la « triste consolation d'aller à la mort comme de

« paisibles agneaux, après avoir tant de fois « juré de défendre la foi comme de terribles « lions. »

Il y a je ne sais quoi dans les discours des chefs de parti qui conduirait une multitude d'enthousiastes et les précipiterait dans tous les crimes. Ces militaires, animés par les paroles de ce missionnaire d'athéisme, par un de ces transports dangereux dans les temps de troubles, mais que j'ai vu admirer par ces fanatiques sanguinaires, pour qui le meurtre d'un philosophe et la mort d'un incrédule sont des actes de vertu, mettent la main sur leurs épées; et, prosternés aux pieds du saint homme, jurent de soutenir jusqu'à la dernière goutte de leur sang la religion de leurs ancêtres. Je ne sais trop ce qui serait arrivé si ce prêtre hardi eût, la croix à la main, commandé au nom de Dieu à cette légion pieuse de le suivre et d'aller briser les puissances impies qui avaient osé porter des

lois contre les enfans de la maison de Dieu... Souvenons-nous de ce moine qui, il n'y a pas long-temps, s'était mis à la tête d'une bande de brigands espagnols, et que je me souviendrai toujours d'avoir vu à Toulouse. Il y en a partout de ces moines, même en France ; j'en connais; et je crierai toujours, quoiqu'on en dise, qu'en fait de superstitions nous ne valons pas moins que les Espagnols et les Portugais. Ils brûlent les pauvres juifs et les francs-macons : je crois que nos moines les mangeraient avant d'avoir songé à les faire rôtir.

Il faut pourtant bien se garder de confondre ici tous les soldats français. Pour l'honneur de l'armée française, il ne faut voir dans les congréganistes militaires que des manières de moines couverts d'un casque et armés d'une épée. La congrégation militaire n'est composée que d'un petit nombre de soldats incapables de vaincre pour la patrie, qui n'ont que

le courage que donne le fanatisme, et dont la vile soumission garantit à leurs maîtres qu'ils ne briseront jamais leurs fers : eux briser leurs fers! Ils n'ont pas même la force de supporter le poids léger de leurs armes! Ces crânes amollis, ces cheveux parfumés, souffrent à peine leurs casques dorés ; leurs mains blanches et délicates ne peuvent plus tenir leurs brillantes épées; mais pour le joug de la servitude il n'a rien qui les étonne ; vous n'avez qu'à le couvrir de fleurs, fût-il le plus accablant, ils en chargeront leurs têtes glorieuses, et au milieu de leurs cantiques insensés, vous les entendrez se vanter encore qu'ils sont les plus heureux des peuples.

Mais de toutes les choses arrivées dans ces temps, la plus digne de l'attention d'un citoyen, comme la plus incontestable, est la hardiesse de ce même prêtre de For... J...., dont je viens de parler, qui travaille à faire perdre à la nation la fidélité et la confiance

qu'elle doit avoir pour son prince, et au prince la bienveillance qu'il doit avoir pour la nation. Je garantis le fait que je vais rapporter : il a eu lieu au Mont Valérien, où, comme chacun sait, deux fois par an, une bande de jésuites va pompeusement célébrer des mystères bien connus, en calomniant le gouvernement, le commerce, les arts, les droits des hommes et tout le genre humain.

Le roi, selon sa coutume, assistait un jour à une de ces cérémonies. Pendant qu'il satisfaisait à sa dévotion, les missionnaires, pour faire valoir leur zèle et leur dévouement, imposaient aux membres de toutes les congrétions de pousser des cris en l'honneur du roi, et chacun se faisait un devoir de crier. Au milieu de ces cris, le missionnaire For... J....., qui s'était mis auprès du prince, lui dit avec un air de fierté : « Entendez-vous, Sire, ces bons chrétiens qui font des vœux pour Votre

Majesté ? Ce ne sont pas les hommes des journaux !... »

Tant d'insolence et tant de méchanceté paraissent incroyables ; mais la superstition autorise tout cela, et la politique le souffre. J'observerai que ce système de calomnier tout un peuple, mis en usage par les chefs du fanatisme, est terrible. Tôt ou tard, ainsi que les individus, les nations succombent sous les coups redoublés de la calomnie. Je voudrais qu'on punît sévèrement ces hommes qui, sous le beau prétexte d'aller prêcher la religion de l'Etat, que l'on ne devrait jamais prêcher dans un pays où tous les cultes sont libres, vont accuser d'athéisme, de sédition, les philosophes, les écrivains, les magistrats et tous les honnêtes gens qui ne partagent point leurs sentimens ; car enfin si celui qui noircit dans l'esprit du prince le dernier des sujets est un homme lâche autant qu'infâme, qui mérite une peine sévère, que méritera

donc ce mauvais citoyen, cet indigne ministre du ciel qui s'attache bassement à flétrir la nation aux yeux de la nation, des peuples étrangers, des siècles à venir?

La tolérance de toutes les religions est sans doute une loi de la nature aussi bien que de la raison, et je ne connais pas de plus odieuse tyrannie que celle qui voudrait jeter des fers à nos intelligences. De quel droit, en effet, un homme peut-il forcer un autre homme à penser comme lui? Mais quand une religion particulière tend par sa nature à l'emporter sur ses rivales, non par la force de ses raisons, mais par la puissance des armes, il faut se hâter de la réprimer pour échapper à la servitude et pour éviter les guerres de religion, cent fois plus iniques et plus désastreuses que toutes les autres.

La faiblesse des monarques, les intrigues des ministres et de leurs favoris, la haine que

la religion de l'État (1) a nécessairement pour les autres, les querelles toujours sanglantes de la théologie, des multitudes de moines

(1) Il faut que je fasse une remarque qui me paraît nécessaire et digne de l'attention publique.

M. Feutrier, et presque tous les gens d'église, nous répètent continuellement que la religion de l'État est celle de trente millions de Français : ils se trompent ; car, à coup sûr, s'ils entendent par religion de l'État ce qu'on nous prêche dans les temples de la compagnie de Jésus, et qu'on semble nous imposer en nous disant sans cesse que c'est la religion de trente millions de Français, je dois leur déclarer, moi, qu'elle ne compte pas même un million de croyans. Plaisant calcul que celui de nos ministres ecclésiastiques ! Ils mettent tous les baptisés au nombre des chrétiens, sans faire attention que le plus grand nombre, parvenu à l'âge de raison, renonce à ce baptême, qu'on lui donna sans son aveu, et n'est pas plus chrétien que le citoyen d'un pays où l'on n'entendit jamais parler de Jésus-Christ. Que l'on compte parmi les croyans de la religion de l'État ceux qui y tiennent par leurs sentimens, leurs pratiques et leur conviction, à la bonne heure ; mais qu'on se garde bien d'y compter ceux qui, comme moi, ont abjuré toutes leurs erreurs, et n'ont point d'autre religion que celle de la nature et de la raison, qui nous fait aimer tous les hommes et respecter toutes les lois de notre pays.

remplaçant les soldats, et un peuple de prêtres substitué aux ministres d'État, tout, au milieu des factions religieuses, peut amener ces institutions ruineuses qui accablent les républiques et détruisent en un moment les plus florissans empires.

Ce n'est donc pas intolérance de retrancher d'un pays des superstitions, des moines, des cultes qui portent partout la division et la guerre, qui arment le clergé contre le clergé, les magistrats contre les magistrats, les citoyens contre les citoyens, les princes contre les princes; c'est, au contraire, justice devoir, religion et humanité. En détruisant ces corporations ambitieuses, le gouvernement assure la tranquillité et l'union des trois pouvoirs qui n'en doivent faire qu'un pour consolider notre constitution; il assure l'existence de la religion; il assure la durée de la nation, qui périra à coup sûr si les jésuites reprennent quelque empire; mais en abolis-

sant les jésuites, quel mal le gouvernement fait-il aux particuliers? Il arrache à la servitude une multitude de jeunes gens égarés ou séduits, une foule de citoyens utiles à l'oisiveté la plus vicieuse et la plus destructrice. Il ne fait du mal qu'à l'ordre de Jésus, incompatible avec un gouvernement quelconque, qu'à la superstition, qu'à l'avarice de Rome, qui veut encore engloutir toutes les fortunes de l'univers.

CHAPITRE VIII.

Dans quels cas les Jésuites peuvent être tolérés en France.

Je suppose qu'il y ait parmi nous une vraie liberté de soutenir les opinions les plus contraires, qu'il nous soit permis de blâmer les rois quand ils sont mauvais, et de vanter les républiques les plus libres; de contester l'existence de Dieu et celle de Jésus-Christ, comme il nous est permis de contester celle d'Homère et de Moïse; d'attaquer la religion catholique comme on attaque celle des païens; de combattre les principes de ce qu'on ap-

pelle morale aussi bien que ceux de la philosophie ; qu'aucune religion ne soit devenue une loi de l'État, et que les prêtres ne soient point distingués du reste des hommes. Je suppose que nous ayons une liberté entière, des lois, des mœurs, un caractère national, des citoyens ; que nous vivions sous un vrai gouvernement, et non pas au milieu de ce qui n'en est que le fantôme ; qu'il n'y ait ni parti, ni cour, ni noblesse intéressés à renverser la constitution : je veux encore supposer qu'il y ait parmi nous une société d'hommes parfaitement libres, si passionnés pour la vérité et la raison qu'ils s'en occupassent uniquement, comme les moines s'occupent de répandre partout les préjugés du fanatisme, alors peut-être, mais alors seulement, les jésuites pourraient être tolérés, quoique pourtant je persiste à croire qu'ils seront toujours la désolation d'un pays ; qu'avec leurs systèmes ils seront tôt ou tard les maîtres de tous les

peuples ; que cette singulière société de Jésus est tout au moins le rémora qui arrête les plus grands vaisseaux, et que sa tranquillité apparente est plus dangereuse aux plus solides institutions que les écueils et les tempêtes : elle-même est un écueil où viendront toujours se briser les plus forts empires.

Autrement, nous avons beau faire, ils l'emporteront toujours, surtout si le pouvoir exécutif reçoit leur influence et tombe dans leurs mains : le mensonge ayant si long-temps empoisonné les peuples, des siècles d'ignorance et de fanatisme ayant habitué les hommes au joug de la barbarie féodale et superstitieuse, il est sûr qu'ils rétabliront sans efforts leur domination, et qu'après avoir été un peuple de républicains nous finirons par n'être plus qu'un vil peuple de moines.

Il faut y prendre garde : le moment où ils entrent en France est un temps de crise pour nos institutions naissantes et pour les mœurs

nationales. La puissance des nobles, abaissée et contenue par des lois nouvelles, cherche encore à lutter contre la nation ; le clergé, mécontent de ne plus tenir aucun rang dans l'ordre politique, se relève avec fureur de ses ruines fumantes et veut encore faire un corps à part ; et ces deux puissances, qui n'en sont qu'une dans un gouvernement sans caractère et sans vigueur, ont substitué à l'esprit de parti, trop violent dans un siècle de partis, l'esprit d'intrigue, toujours victorieux chez un peuple léger.

Mais l'intrigue n'est point aujourd'hui ce qu'elle était autrefois. Elle tenait alors à des mœurs frivoles, et s'exerçait sur de bien minces objets ; elle n'exigeait que de la souplesse, que de la flatterie, que des trahisons de cour ; on l'employait à se rendre important auprès du prince et à chasser du palais un courtisan dont on était jaloux. Aujourd'hui son but a quelque chose de plus imposant et de plus

réel ; c'est la domination et la puissance. Il n'y va rien moins que de la fortune et de la liberté publique. Autrefois, petite dans ses vues comme dans ses moyens, la vanité et la richesse en étaient le mobile et le terme ; aujourd'hui elle donne de l'activité à l'ambition, à l'audace, au désir effréné du pouvoir suprême, aux vices qui détruisent les bons gouvernemens ; elle travaillait à unir les hommes sous le même joug pour les gouverner à son aise ; aujourd'hui elle les isole pour les opprimer ; alors, favorable à l'autorité absolue, elle ne songeait qu'à rapetisser les esprits et à dégrader les mœurs ; plus audacieuse aujourd'hui, elle embarrasse l'administration, elle veut arrêter les progrès des gouvernemens équitables ; elle dit au pouvoir : Je n'obéirai pas ; et le pouvoir, qu'elle a déjà su maîtriser, tremble devant elle. Aujourd'hui, comme alors, les moines et les femmes en sont les principaux instrumens.

La religion, ou plutôt la superstition qui s'honore de ce nom, a quelque chose qui en impose encore aux peuples policés, et la galanterie, en se mêlant aux grands intérêts de la vertu et de l'ambition, achève de faire réussir les intrigans et les ambitieux.

On peut retirer quelque utilité de l'esprit de parti, parce qu'il tient jusqu'à un certain point à la nature du gouvernement libre, et qu'il peut très-bien s'accorder avec la vertu et l'amour de la patrie, mais jamais de l'esprit d'intrigue, parce qu'il ne peut avoir lieu que dans les pays corrompus par les cours, dans les gouvernemens qui sont le scandale de la raison et fondés sur des institutions qui ne ressemblent pas même à des lois. Je ne sais s'il peut se trouver ailleurs que dans la monarchie absolue.

Ce qui achève de compléter le succès de l'intrigue, c'est qu'ordinairement les hommes

libres qui entreprennent les affaires publiques, oubliant tous les intérêts et les petits succès particuliers, cherchent avec franchise et bonne foi la réussite générale, et ne se défient jamais de rien. Ils comptent beaucoup sur leurs institutions, parce qu'elles sont fondées sur l'équité, sans considérer que la raison et l'équité n'ont jamais entraîné les hommes, et que les meilleures institutions sont toujours devenues la proie des ambitieux.

Je veux le répéter sans cesse : tant que ces éternelles familles de moines ne seront point anéanties, nous serons en danger d'en être les esclaves. Qu'on ne m'allègue ni nos prétendues lumières, ni notre industrie, ni nos peuples civilisés ; qu'on ne m'allègue pas non plus la haine qu'on leur porte : tout cela ne les effraie guère.

Mon Dieu! on avait forcé le pape à les proscrire de toute la terre, et ils firent semblant

de disparaître tous. Quand l'orage qui les avait battus fut un peu dissipé, ils se réfugièrent chez les princes philosophes qui faisaient profession de tolérance et d'humanité ; et, malgré toute la philosophie, il fallut encore se défaire des moines que l'on avait tolérés par mépris. Voltaire disait qu'ils étaient perdus sans ressource. On nous disait après la révolution que nos mœurs étaient incompatibles avec leurs préjugés, et qu'ils ne pouvaient plus revenir : on regardait comme fous les gens qui les craignaient.

Nous croyant à l'abri de leurs entreprises, nous allions à la conquête des nations, et les jésuites du fond du Nord venaient s'emparer de nous. Ils étaient en Russie ; ils y avaient un grand nombre d'esclaves et des domaines immenses. Leurs excursions évangéliques s'étendaient jusque dans la Sibérie. On nous lisait à Montrouge les miracles que les missionnaires faisaient dans ces contrées sauvages.

Non contens de se voir maîtres du plus vaste empire de l'Europe, ils avaient repris une partie de la Prusse, de l'Allemagne, ils avaient repris leur puissance en Italie. Ils préparaient d'énormes bûchers en Portugal, en Espagne, dans le Piémont. Les républicains de la Suisse ne trouvaient pas mauvais qu'ils s'établissent parmi eux. Mais croyez-vous qu'ils aient le courage et l'effronterie de revenir dans cette France, où, toujours combattus, toujours humiliés, toujours bannis, ils ont à leur tour combattu, humilié toute la terre par l'avilissement du plus fier peuple de l'univers? N'en doutez pas, la résistance les rend audacieux. Ils passent les Pyrénées, ils traversent les Alpes, ils mettent le pied sur le sol français, tout plein de grands événemens et rempli de toutes les horreurs de la guerre. « N'importe! allons, » leur dit le moine Paccanari, nous n'avons » rien fait jusqu'à présent; les peuples qui

» nous étaient soumis n'étaient que des es-
» claves. Poussons jusqu'à Paris, et là brisons
» les puissances superbes; opposons l'ambi-
» tion à l'ambitinn, l'audace à l'audace, la vic-
» toire à la victoire. La France est fatiguée
» de sa gloire, de ses révolutions, de ses
» travaux, de sss conquêtes; plantons ici no-
» tre étendard. Elle est à nous : nous sommes
» ses nouveaux vainqueurs !»

C'est une belle chose à voir qu'une troupe de moines descendant du haut de ces Alpes tant de fois traversées par des héros, parcourant notre patrie, et prenant possession d'une terre où l'on venait d'immoler les prêtres par milliers. O gloire ! ô lauriers de Napoléon !... Ce peuple français qui faisait tant de fracas dans le monde, qui donnait des fers à ceux qui dominaient, qui était allé détrôner à Rome la superstition et briser dans les mains du despotisme le sceptre redoutable qui avait écrasé toutes les nations, ce peuple

français devient la proie de quelques moines, et par eux la conquête de ceux qu'il avait vaincus !... Après cela, va, peuple insensé, va ravager les empires voisins, abattre les monarques et faire des rois nouveaux. Qu'y gagneras-tu ? A la place de tes plus beaux monumens les moines jésuites élèveront des colléges où ils te donneront à leurs écoliers pour sujet de quelque déclamation :

I, demens, et sævas curre per Alpes
Ut pueris placeas, et declamatio fias.

—

Digitized by Google

CHAPITRE IX.

Véritable situation des jésuites après la publication des ordonnances. — Le clergé les favorise dans leur désobéissance aux lois.

C'est un singulier peuple que le peuple français! Crédule, distrait, remuant et volage, toujours prêt à se mêler des affaires de l'État, toujours ardent à éclairer la conduite de ses chefs; et presque aussitôt ennuyé des occupations qui ne l'amusent pas, il abandonne une entreprise aussi promptement qu'il l'a conçue; il oublie en un moment les dangers les plus graves, comme s'il n'en avait point été menacé; toujours fixé sur d'autres objets que les siens, il se laisse facilement

donner le change sur le plus important de tous ; il ne voit le joug que lorsqu'il en sent tout le poids, et n'aperçoit les abîmes que lorsqu'il lui est impossible de ne pas y tomber. On dit qu'Alcibiade coupa les oreilles et la queue de son beau chien, et le chassa dans la place afin que, donnant par là sujet aux discours du peuple léger, il pût cacher les véritables desseins de son ambition. Voilà bien mon pauvre peuple français. Laissez faire : les jésuites auront bien quelque joli chien qu'ils mettront sans queue et sans oreilles pour détourner l'attention publique, et M. de Villèle aussi, pour faire oublier entièrement cette juste et terrible accusation que réclament pourtant la liberté nationale et tous nos droits offensés.

On prétend que depuis qu'on fait semblant d'exécuter les ordonnances du 16 juin les jésuites sont sortis de France et ont abandonné toutes leurs maisons ; ils ont eux-mêmes grand

soin de publier avec beaucoup de bruit qu'ils sont chassés de leur pays, quoiqu'il n'y ait aucun nouvel arrêt porté pour les bannir, et qu'il n'y ait encore contre eux que des pétitions qui sont demeurées sans effet, malgré les décisions solennelles et les vœux réitérés des deux chambres législatives; et parce qu'ils vont former quelques établissemens en Espagne, dans le Piémont, en Suisse, tout près de nos frontières, uniquement pour braver notre gouvernement et pour nous montrer leur puissance, on nous assure que nous en sommes délivrés tout-à-fait.

Insensés! ne vous y laissez pas tromper; il n'y a pas long-temps encore qu'on nous disait qu'il n'y en avait point en France. Mais qu'on débite tout ce qu'on voudra, je dois déclarer qu'ils sont encore à Paris plus puissans que jamais. J'en rencontre tous les jours dans les rues; ils passent à chaque instant sous mes fenêtres; je les trouve dans le minis-

tère (1); je les vois toujours cantonnés à Montrouge, à Vitry, à Conflans; un camp nouveau se forme aussi à Versailles. Ils vont à Lyon et dans les provinces crier à la persécution pour émouvoir la pitié des peuples et peut-être exciter quelque révolte, car la moindre disgrâce les rend audacieux.

Il est vrai que les colléges de cette société, dénoncés au gouvernement et connus de tout le monde, n'existeront plus : on en sent la raison. Il est clair que la politique des jésuites en demande la suppression apparente; mais il est certain aussi que pour alarmer le peu-

(1) M. l'abbé Busson, qui vient d'être nommé secrétaire général du ministère des affaires ecclésiastiques, était en 1818 un des novices de Montrouge. Il était chargé de commenter les maximes de MM. de Bonald, de La Menuais, et les constitutions de l'imbécille Ignace de Loyola.

M. l'abbé Berger, que le cardinal de Clermont-Tonnerre envoie à Paris pour négocier les affaires de son petit séminaire, faisait aussi, en 1818, son apprentissage au noviciat de Montrouge.

ple, pour outrager l'Université, pour recommencer une guerre plus violente au moment où les bons citoyens se donnent la paix, des hommes constitués en dignité, gens aussi ennemis du peuple que du roi, qui craignent la liberté parce qu'ils la croient aussi pénible que la servitude, veulent établir parmi nous une société de jésuites sous des noms différens et sous de nouvelles formes, mais au fond toujours les mêmes. On m'assure que le général de Rome vient de leur accorder la permission de modifier la règle de Loyola, de les dispenser de porter l'habit particulier qui pourrait les compromettre, de dire le bréviaire, de prier, de jeûner, enfin de tout ce qui pourrait les trahir dans les États qui ne veulent pas les tolérer. Le pape même, par une bulle particulière, leur a donné les plus grands priviléges pour qu'ils parviennent sans bruit, et avec une marche plus assurée, au double objet qu'ils se proposent, de ren-

verser la liberté publique et d'établir l'ultramontanisme.

L'entreprise est hardie, mais elle n'est pas difficile : elle doit même nécessairement réussir. Il ne faut que considérer l'état superstitieux de la France au moment où les ordonnances ont paru, et l'on verra qu'il était plus que probable qu'ils seraient partout bien accueillis. Les gens d'église, obstinés à les regarder comme les seuls appuis de la religion, et confondant cette société de Jésus avec la religion, veulent les maintenir au péril même de cette religion, dont ils se montrent si jaloux de défendre les dogmes.

Je ne parle ici que de ce clergé qui n'est point le clergé de l'Etat, qui veut à toute force réformer les armées, l'église, la magistrature et les finances, qui fait tous ses efforts pour priver les chambres et le roi de leur pouvoir, et qui a depuis long-temps entrepris de sub-

stituer à la morale de Jésus-Christ des principes incompatibles avec les lois les plus justes et les institutions les plus raisonnables. Ils ont donc hautement déclaré que le bien de l'église ne leur permettait pas d'obéir aux ordonnances du prince, ni l'intérêt du sacerdoce de sacrifier une société qui est leur unique soutien (1). En attendant qu'ils puissent

(1) Certes, ceux qui nous crient tant que les jésuites sont les défenseurs du christianisme devraient bien vite les expulser de la terre pour l'honneur et pour la conservation de ce culte. Les jésuites ont fait seuls plus d'athées et plus d'impies que toutes les autres sectes ensemble. Si le christianisme est persécuté dans la Chine, c'est aux jésuites qu'il faut l'attribuer; s'il est en horreur dans le Japon, c'est aux jésuites qu'il faut s'en prendre; s'il est méprisé en Russie, en Angleterre, dans tous les états bien policés, ce sont les jésuites qui en sont la cause; s'il n'y a presque plus de christianisme en France, c'est encore aux jésuites que nous le devons; toujours des jésuites lorsqu'il y a du mal à faire ou des états à bouleverser. Eh, mon Dieu! pour le bien de cette pauvre espèce humaine, qui a bien assez d'autres misères, ne nous délivrera-t-on point de cette race de jésuites?

la faire recevoir solennellement et légalement par les chambres législatives, ils étendent prodigieusement son empire; ils mettent les religieux de cet ordre à la place de nos prêtres. Le gouvernement voit tout cela et n'ose rien. On dirait que son génie étonné tremble devant celui des fils d'Ignace et des hommes d'encensoir, et qu'il ne s'est ménagé aucune ressource, qu'il n'a aucune force pour remédier à une telle violation, ni pour arrêter ces dangereux scandales.

Dans cette confusion de choses et de pouvoirs, car il me semble que tout s'arroge un pouvoir réel, le clergé, la noblesse, les factions jésuitiques, l'État étant mal affermi, les évêques ont enhardi l'audace même des jésuites. Jamais ils ne virent des progrès si rapides en France. Au lieu de quelques maisons d'éducation qu'ils ont l'air d'abandonner pour se jouer mieux de la puissance qu'ils ne veulent pas encore briser, ils ont des maisons de

missions, de noviciat, des maisons professes sans nombre. Les provinces qui n'avaient qu'un établissement en ont plusieurs; quelques-unes qui n'en avaient pas en ont : nous avons cru les abaisser avec nos ordonnances, nous avons fait leur triomphe.

Leurs noviciats, surtout ceux d'Avignon, de Lyon, de Toulouse, de Montrouge, se peuplent tous les jours. Je sais que des jeunes gens des plus anciennes et des plus riches familles de la Provence et du Dauphiné s'y jettent en foule; que les évêques qui tenaient auparavant à faire des prêtres de bonne maison ne leur opposent plus de difficultés, et que les jésuites eux-mêmes les reçoivent sans balancer. Un vieux père de la société, dépositaire de tous les secrets de l'ordre, leur a prédit en 1819, je m'en souviens, j'étais alors à Montrouge, qu'il y aurait en 1827 et 1828 une grande éclipse (toujours du style de prophète) qui leur causerait quelque crainte,

mais qui ne durerait pas ; qu'après quelques momens d'alarmes la compagnie verrait à ses pieds tous ses ennemis.

Leurs maisons professes sont des châteaux ou des évêchés. Plusieurs prélats, en effet, leur ont donné asile dans leurs propres palais. MM. les ducs de R..., de B..., de M..., les ont logés dans leurs châteaux. Ils vont aussi dans les cavernes des Cévennes, et ce n'est pas sans raison qu'ils choisissent cette retraite. Là le fanatisme suscite des pierres même, non pas des enfans de Dieu, mais bien des enfans du diable, des moines et des jésuites. Ils s'y multiplieront d'une manière effroyable. Il sera difficile de leur échapper, encore plus de les suivre. Ils sont comme ces affreux oiseaux de proie qui fondent de tous côtés, et qui se retirent dans des lieux inaccessibles après avoir fait toutes sortes de ravages. La ville du Puy, qui n'en comptait qu'un petit nombre, vient de recevoir des débris de Mont-

rouge, et ces pauvres apôtres de Jésus-Christ habitent maintenant l'ancienne maison de M. le maire. Les églises leur sont livrées; ils exercent les fonctions ecclésiastiques à leur fantaisie : ils se font les arbitres de tout.

On sait que lorsqu'Alexandre, empereur de Russie, chassa de ses états les jésuites, non pas à cause de cette bigoterie dont ils se servent pour abattre tous les courages et pour engourdir les gouvernemens, mais à cause de leurs séditions continuelles et de leurs monstrueuses prétentions, il en vint un grand nombre en France, envoyés par le général Fortis pour nous convertir à la foi chrétienne, comme on va convertir les Hurons et les Hottentots. Ce que j'avance là est bien facile à vérifier. Les mœurs et les usages de ces jésuites façonnés dans le Nord, sont aussi barbares que leur langage et la compagnie à laquelle ils sont attachés. Ces religieux russes, polonais, cosaques, samoyèdes, allemands,

turcs même, tous bannis pour avoir conspiré, les uns contre cette patrie qui était leur mère, les autres contre un pays qui leur avait offert un asile, se sont associés dans les rochers du Gévaudan, du Velay, des Cévennes et de l'Auvergne, vont par bandes faire des expéditions apostoliques, peuplent tous ces lieux de moines et de jésuitesses, enlèvent les filles pour les jeter dans les couvens, les enfans des huguenots pour les rendre catholiques romains, lèvent des tributs, exigent des aumônes, prêchent contre nos lois, arrachent à ses travaux le fils du laboureur pour l'engager dans des congrégations aussi inutiles que scandaleuses, portent le trouble dans les familles, la division dans le pays, renversent, détruisent l'ordre, les mœurs, la religion et les lois.

CHAPITRE X.

Suite du précédent chapitre. — Les jésuites, avec l'autorisation du clergé, multiplient les couvens.

L'esprit de commerce et d'industrie étant opposé à l'esprit de fanatisme et de mysticité, et favorisant singulièrement la liberté d'une nation, les jésuites et le parti qui les met en avant, se hâtent de détruire le commerce et l'industrie. Ils ne s'en cachent même pas. Ils prêchent contre les manufactures comme contre les plus grands fléaux de la société. Il ne leur faut pas de ces ateliers où le misérable

artisan exerce un utile métier ; mais il ne leur faut que de ces ateliers où l'homme dégrade l'homme, et même le détruit. Il n'y a pas long-temps qu'un jésuite de ma connaissance annonçait que la fin du monde allait arriver, parce qu'on ne relevait point ces horribles monastères, où de jeunes filles et de jeunes garçons allaient étouffer une postérité entière ; où le peuple trouvait une vile substance, et où les pauvres nobles passaient leur vie, et cherchaient trop souvent une fortune qui ne leur avait point donné la naissance.

Il n'y aura jamais de couvens dans un état libre, sans qu'aussitôt la liberté diminue, parce que les moines, par l'esprit de paresse et d'avillissement qu'ils inspirent, s'emparent tout doucement du bas peuple, appauvrissent la nation, et finissent par devenir les maîtres de tout.

D'ailleurs, il faut l'avouer, s'il fut jamais

un scandale dangereux aux peuples civilisés, c'est bien celui de ces religieux mendians, pauvres et humbles par métier, qui regardent la fortune publique comme leur patrimoine, et la pauvreté générale comme un bien pour l'État, qui possèdent des richesses fastueuses, et qui vivent éternellement dans une mollesse inconnue aux plus riches particuliers.

La vie monastique n'a fait aucun bien par sa nature ; elle est la source des maux les plus inconcevables. Lisez les livres de Saint-Jean Climaque ou du père Rodriguès. Lisez l'histoire de tous les moines ; elle n'est, d'un bout à l'autre, que le récit, ou de toutes les abominations, ou de tous les égaremens du cœur humain.

On nous parle toujours de leur charité. On nous dit qu'ils nourrissent les pauvres. Mais pourquoi y a-t-il de ces pauvres de profession qui se chargent de faire l'aumône aux riches après qu'ils les ont dépouillés de leurs

biens? Mais pourquoi ne nous vante-t-on pas aussi la charité de ces anthropophages qui jettent une pâture abondante aux malheureux qu'ils vont dévorer? Qu'on me passe cette comparison. Si je disais ce que je sais, on verrait avec trop de vérité, mais avec horreur, que ces cloîtres dévorent véritablement l'espèce humaine.

S'il n'y avait que des couvens pour des malades, on les supporterait, et si les vieillards seuls incapables de remplir les devoirs de la société, si les hommes inutiles, mal constitués, difformes, privés de toutes les qualités du cœur, et chargés de toutes les malédictions de la nature, allaient seuls y déplorer leur misère et y cacher leur honteuse existence, ce ne serait pas grand mal, quoiqu'à dire vrai, dans un état bien policé, ce serait toujours un spectacle risible et hideux à la fois, que ce bizarre assemblage de gens vêtus de noir, de blanc, de gris, de

rouge, tondus, demi tondus, rasés, barbus, chaussés, déchaux, formant enfin une mascarade singulière qui effraierait les petits enfans, qui ferait rire les malins, et hausser les épaules aux plus sensés. Mais c'est précisément la fleur de la jeunesse, nos plus beaux hommes, les plus utiles citoyens, les plus forts laboureurs qu'ils vont chercher pour faire pourrir dans leurs cachots monastiques. Chez les jésuites même on veut des hommes sans défaut; il y a des couvens où on les examine tout nus depuis les pieds jusqu'à la tête, avec plus de soin que les beautés qu'on veut renfermer dans un sérail; s'ils ont quelques défauts on les renvoie; ils doivent se marier et perpétuer l'espèce, parce qu'ils sont mal constitués; et le reste est condamné à une stérilité affreuse. Ne dirait-on pas que ces singuliers vandales ont résolu de faire périr le monde ou du moins de le dégrader?

Il est temps de mettre un frein à ces bandes

de moines qui vont tous les jours dans nos provinces enlever des femmes, des filles, de jeunes enfans, pour les instruire dans des principes inhumains et destructeurs de la société, ou pour les ensevelir dans des cloîtres. Je l'ai vu, et qui est-ce qui ne l'a pas vu? car il n'y a peut-être pas un village en France qui n'ait été témoin de ce nouveau genre d'enlèvement. Je connais des familles affligées qui pleurent aujourd'hui des femmes, de jeunes maris, de jeunes filles, que le monachisme est allé arracher jusque dans leur sein. Je sais de malheureux vieillards, sur le bord du tombeau, qui ne demandent à ces moines que la consolation de voir pour la dernière fois ces pauvres enfans qu'on leur a ravis, et qui ne peuvent point l'obtenir! Beaucoup de ces jeunes victimes, après avoir connu l'horreur de leur situation, voudraient en vain briser leurs chaînes. Ces moines homicides, armés des plus farouches scrupules,

les retiennent et les font périr de repentir et de dégoûts. Pourquoi ne fait-on rien pour rendre et conserver à la patrie des citoyens qui ont sacrifié témérairement leur liberté dans un âge où les lois ne laissent pas même disposer de la plus petite fortune? Pourquoi ne prévient-on pas des abus qui enlèvent aux arts une foule d'hommes utiles, à l'armée de bons soldats, à l'état des citoyens honnêtes et généreux?

Mais peut-être que bien des gens, m'interrompant ici, me demanderont ce que je veux avec toutes mes criailleries contre les moines; ils assureront que depuis long-temps il n'y en a plus en France, et qu'il est impossible de les rétablir dans un pays où leur nom seul excite l'indignation et le mépris. On nous disait aussi, il y a deux ans, qu'il n'y avait point de jésuites, et que la crainte d'en avoir les faisait trouver partout. En général, en France on nie tout avec une étrange har-

diesse. Je crains quelquefois que ce peuple français, qui passait pour le plus vrai, ne soit devenu le plus menteur. S'il n'est pas le plus faux ou de la plus insigne mauvaise foi, il faut du moins avouer qu'il est parfois trop ignorant ou trop distrait sur ce qui se passe au milieu de lui. Lisez pourtant le bulletin des ordonnances, vous serez effrayé de la multitude de moinesses de toutes les couleurs qui se sont établies depuis quelques années. Y verrez-vous des congrégations d'hommes autorisées? Non, sans doute. La politique n'ose encore approuver publiquement ces sortes d'institutions monacales qui outragent autant la religion que la morale, et qui sont la honte de la raison humaine; mais parcourez la France; voyez ces édifices superbes, vous y trouverez des chartreux, nation paresseuse qui regrette tous les jours les immenses revenus que lui donnaient les forêts du Dauphiné; vous y rencontrez des trapistes telle-

ment homicides et farouches, que le pape, en examinant leurs règles et leurs habitudes, a déclaré qu'il ne pouvait point les approuver, mais qu'il les tolérait seulement à cause du profit que l'église en tirerait ; vous aurez des capucins dont le nom seul rappelle tout ce qu'il y a de plus ridicule et de plus avili chez les hommes, des frères de Dieu, des récollets, des bénédictins, des frères de la retraite qui ont inventé, pour la gloire de Dieu et pour l'amour du prochain, une sorte d'homicide plus horrible encore que celui des trapistes, des ignorantins qui font vœu de perpétuer et d'augmenter l'ignorance du peuple, des sulpiciens qui n'ont jamais eu que les mauvaises qualités des moines, et qui n'ont pas même eu les ridicules et basses vertus qu'on leur a quelquefois reconnues ; des frères mendians, des lazaristes, des dominicains, des frères des sacrés-cœurs de Jésus et de Marie, des picpus, des carmélites, que sais-

je ? Vous trouverez encore des ordres tout nouveaux et que les siècles passés ne connaissaient pas, les religieux de l'abbé de La Mennais, ceux d'un homme du monde que la plus extravagante et la plus inintelligible mysticité a rendu fameux à Rome et à Paris. Il n'y a pas jusqu'à l'archevêque de Paris, Hyacinthe de Quélen, qui n'ait voulu s'immortaliser par la fondation d'un ordre religieux. Celui-là au moins était composé de la fleur des abbés de Saint-Sulpice. On l'appelait la Société des *Hyacinthes* : le cloître était dans le palais archiépiscopal du fondateur.

Tous ces corps religieux ; qui semblent si différens les uns des autres, et qui ont pour la plupart des institutions tout-à-fait contraires, ne font qu'un seul corps qui maintient les jésuites et qui se conserve par eux : c'est l'hydre à plusieurs têtes ; vous perdez votre temps si vous n'en coupez qu'une ; mais vous

risquez de périr si vous ne les abattez pas toutes d'un seul coup.

Quand j'étais à Montrouge, je voyais arriver à la fête de l'Espagnol Ignace de Loyola, plus vénéré là que Dieu même, des troupes de moines de toutes les façons. J'en fus surpris, et je demandai pourquoi ces saints, tout-à-fait différens des saints de la congrégation de Loyola, étaient venus en pareil jour. On me répondit que le provincial de chaque ordre religieux avait coutume d'assister à la fête d'Ignace pour y renouveler les sermens qu'ils avaient faits de rester unis à la société de Jésus, et de la défendre contre toutes les attaques des impies.

Aussi un orage s'élève-t-il contre les jésuites, ils ont un asile assuré chez les chartreux, le seul ordre où il leur soit permis d'aller se retirer quand ils quittent le leur. Ils trouvent des maisons à Mortagne, à Nantes, à Laval, à Aiguebelle, à Lyon, à Paris, chez les récol-

lets, chez les minimes ou chez les demi-moines de Saint-Sulpice, qui font tous vœu de vivre dans l'obscurité pour aller plus hypocritement aux grandeurs de ce monde, et qui deviennent si insolens depuis qu'ils ont mis au premier rang de l'église et de l'état messieurs leurs confrères Frayssinous et Tharin.

Remarquez que tous ces moines, nation paresseuse et dégradée, se font pauvres par métier et jurent au pied des autels de ne vivre que d'aumônes, c'est-à-dire d'appauvrir tout le monde et de vivre en grands seigneurs. Beaucoup mènent une vie vagabonde sous le prétexte de consoler les malades, de faire des pélerinages à la Vierge et aux saints, et d'amasser quelque chose pour le couvent. Je sais qu'un grand nombre de ces hommes de Dieu, sans vocation et sans honneur, ne se jettent dans ces repaires de la paresse et de la corruption que pour se soustraire au service militaire et pour ne point être utiles à la

patrie. Ces sortes de gens lâches et dénaturés peuplent les séminaires. Voilà, pour le dire en passant, pourquoi nous voyons tant de moines perdus de débauches, et si peu qui aient les tristes et sottes vertus de leur état.

Je veux finir par une observation qui doit frapper tout homme sensé, et demander après cela si l'on peut tolérer dans un gouvernement raisonnable et religieux ces hommes malheureux qui sont sortis, autant qu'il est en eux, de l'espèce humaine. Le monachisme est le pire de tous les états; il est incompatible avec la moindre paix; c'est un pouvoir qui ne peut subsister qu'en détruisant à petit bruit les fondemens de toute sécurité; et lorsque, d'accord avec le despotisme, il tient les peuples sous son joug de fer, il ne leur laisse pas même goûter cette funeste tranquillité qu'on trouve dans les états les plus despotiques : il faut toujours qu'il frappe et qu'il sévisse.

CHAPITRE XI.

Suite du même sujet. — Les places et les dignités de l'église occupées par des hommes qui appartiennent à différentes congrégations.

Ce n'est pas tout : le pape (1), après avoir loué les évêques français d'avoir répandu les

(1) Depuis la révolution française, les prêtres français ont singulièrement accru leur esclavage. Ils se sont séparés entièrement de leur gouvernement pour se jeter dans les mains du souverain de Rome. Ils ne reçoivent donc des ordres et des lois que des états ultramontains. Voilà pourquoi l'on reçoit dans presque tous les séminaires de nombreuses bulles du pape. Pendant que j'étais à Bordeaux, à Saint-Sulpice, à Lyon, à Reims, je n'entendais parler que des lettres qui venaient de Rome, et qui ordonnaient ou qui approuvaient telle et telle chose.

principes de l'ultramontanisme le plus outré, car je crois que nos gens d'église sont plus ultramontains que les ultramontains eux-mêmes, a décidé que les places ne seraient données qu'à des ecclésiastiques dont les sentimens seraient conformes en tout aux saines doctrines de l'église de Rome.

A cet égard, la disposition des temps a servi merveilleusement les volontés du pape. Dans toute la France il y avait beaucoup de moines qui avaient été liés par des vœux à divers ordres monastiques, et qui y tenaient encore malgré tant de bouleversemens dans l'ordre politique et religieux. Un grand nombre avaient été faits prêtres dans les états du souverain pontife ou dans les pays de l'inquisition. On en élevait à Montrouge, à Saint-Sulpice, chez les chartreux, chez les lazaristes. Malgré les lois et les coutumes, on les a envoyés dans les cures, on en a fait des grands-vicaires, plusieurs sont devenus évêques; plus de qua-

tre cents curés sont sortis de Montrouge, où je les ai connus dans le cours des années 1818 et 1819. Je n'ai pas besoin de dire qu'on les choisissait de préférence à ceux qui étaient véritablement les prêtres de la religion de l'État : c'est une chose assez connue et malheureusement supportée trop long-temps.

On a fait plus que tout cela. Autrefois les prêtres qui avaient été élevés à quelque dignité ecclésiastique par le pape, qui étaient, par exemple, prélats ou cardinaux italiens, n'étaient jamais appelés aux honneurs ni aux charges de notre église. Il était encore réservé à ce siècle de jésuitisme et de cagoterie de détruire des usages et des lois qui nous mettaient jusqu'à un certain point à l'abri de l'envahissement de la cour romaine (1).

(1) M. Isoard, qui a resté long-temps à Rome, et qui a été créé cardinal italien, vient d'être nommé à l'archevêché d'Auch. D'autres prêtres, qui par une faveur particulière du pape, ont été faits évêques, remplissent maintenant des évêchés de France.

Mais il ne faut pourtant point en être surpris. L'épiscopat a prêté serment d'obéir fidèlement au souverain prêtre de Rome, et, pour montrer combien il doit contenter les désirs et les volontés du pouvoir ultramontain, je veux le passer ici en revue, et faire connaître par là les plus ardens protecteurs de la Société de Jésus, et peut-être les plus mortels ennemis de l'église gallicane.

Sous Louis XIV, le clergé de l'église gallicane s'élevait fortement contre ces abus qui favorisent l'ambition romaine. Aujourd'hui l'épiscopat français n'a garde de réclamer. Il craindrait les anathèmes du Vatican.

CHAPITRE XII.

SUITE.

Des Évêques.

M. l'archevêque de Paris, que tout le monde regardait comme le plus tolérant des évêques et le plus ferme appui de l'église gallicane, était cependant le plus ardent protecteur des jésuites. Il n'était encore que coadjuteur du cardinal de Talleyrand, qu'il allait à Montrouge les assurer de sa protection, ou plutôt de son obéissance, lorsqu'il serait archevêque de Paris; et il leur promettait qu'il ne mettrait aucune borne à ses faveurs : il a tenu parole. Depuis il les a appelés dans

son palais pour examiner les jeunes prêtres qu'on faisait à Saint-Sulpice et dans tous les séminaires de son diocèse, et les a, par ce ministère, mis en possession des doctrines du clergé et de notre clergé lui-même. Il a béni solennellement toutes les chapelles de Montrouge, où se passent toutes les horreurs, tous les ridicules, tous les mystères das initiations; enfin, lorsque le père Ronsin a fait semblant de partir de Paris, et lorsque M. leduc de Rohan, chef de la congrégation, a été nommé à l'archevêché de Besançon, c'est lui-même qui en a pris le gouvernement, et qui a déclaré fortement qu'on ne l'arracherait pas aisément de ses mains.

Malheureusement, il n'est que trop secondé par ses évêques suffragans, par M. Borderies et par M. Clausel de Montals, surtout, qui n'ont pas manqué de se jeter dans la congrégation, et d'en établir dans leurs diocèses.

Malgré tous les efforts des congréganistes, des ultramontains et des dévots, la ville de Lyon était interdite aux jésuites avant l'arrivée de M. de Pins. Ils avaient irrité le cardinal Fesch, qui ne leur pardonna jamais, et qui avait défendu à tous les prêtres de la compagnie de Jésus de prêcher, de confesser, de dire la messe dans son diocèse. Le vieux clergé de Lyon, fidèle aux maximes de l'église gallicane et du gouvernement constitutionnel, les repoussait aussi, en dépit des jeunes prêtres et de la faction apostolique. Il refusait de recevoir des sulpiciens, qui ont la rage de vouloir s'emparer de toute domination, et qui, je crois, voudraient supplanter les jésuites, dont ils n'ont été jusqu'ici que les misérables valets de pied. C'est une chose aussi vraie qu'étonnante. Les congréganistes firent nommer M. de Pins administrateur de ce diocèse, et aussitôt les jésuites, les sulpiciens, se sont jetés dans la ville de Lyon

pour en faire le principal théâtre de leurs manœuvres. C'est de là qu'ils font mouvoir tous les ressorts pour détruire la Charte, à laquelle ils ont déclaré une guerre mortelle.

Dernièrement, le père Provincial de la France, le père Godinot, passant dans cette ville pour faire sa visite annuelle, fut invité à un banquet magnifique et solennel que lui donnait la congrégation des nobles. Pendant le dîner la conversation fut très-gaie, quoique un peu politique et ultramontaine; il y fut beaucoup question d'établissemens nouveaux, de projets audacieux et de révolution; on y porta des toasts. On rapporte, et le fait est certain, que lorsque le tour du provincial vint, il se leva et dit : *à la destruction de la charte. Elle est incompatible avec la société de Jésus, que le ciel a destinée pour le salut et la gloire de la France.* » Tous les convives se levèrent, vociférèrent, et jurèrent d'anéantir cette charte que le père Godinot venait de condamner.

Voilà pourtant ce que M. de Pins autorise, car il n'a pu l'ignorer, toute la ville de Lyon en a frémi.

M. d'Orcet, évêque de Langres, et M. de Chamon, évêque de St-Claude, ont demandé des jésuites aussitôt après avoir été faits évêques, et M. l'évêque de Grenoble, ancien curé de St-Étienne du Mont, s'est empressé, en arrivant dans son diocèse, de leur procurer tous les moyens de se multiplier et de répandre le poison mortel de leur doctrine.

Quant à M. le prince de Croï, archevêque de Rouen, tout le monde sait le dévouement qu'il a montré pour les prêtres de la sacrilége compagnie de Jésus; mais, à mon avis, ce qu'il y a de plus scandaleux, c'est qu'au moment où toute la France alarmée demandait à grands cris l'abolissement de ces jésuites, de ces funestes congrégations qui nous envahissent de tous côtés, M. le prince de Croï, Mgr Macchi, nonce du pape, et un ancien

ministre de la guerre, se soient fait initier dans les mystères de la congrégation de la rue du Bac par le révérend père Ronsin. Je ne veux pas en dire ici davantage, on verra dans l'écrit intitulé: *Jésuites à robe courte*, des choses curieuses à ce sujet.

Les jésuites avaient toujours redouté M. le cardinal de Latil; mais c'est peut-être celui de nos évêques qui les a le plus favorisés, et qui leur a donné tant de crédit en France; son diocèse est plein de congrégations et de prêtres jésuites, et pour mettre le comble à ses faveurs, il a fait nommer pour son coadjuteur M. l'abbé de Rouville, qui est l'esclave dévoué des sulpiciens et des religieux de Loyola.

M. de Simony, évêque de Soissons, a rétabli ces sectaires, que son prédécesseur, M. de Beaulieu, avait renvoyés à cause de leur orgueil et de leurs mauvais principes; mais M. de Prilly, évêque de Châlons, de concert

avec M. le duc de D... et M. L. de G., ancien député, en remplit tout son département: cela ne doit pas toutefois nous surprendre; M. de Prilly, qui dépensait à Avignon toute sa fortune pour les jésuites, a été forcé de quitter la société pour devenir évêque.

Sur M. Feutrier et M. de Chabons, je ne dirai que ces mots: l'un a prodigieusement consolidé l'établissement de St-Acheul, et l'autre n'a rien fait pour détruire les jésuites, qu'il a singulièrement embarrassés avec ses ordonnances; je dois déclarer qu'il protégeait beaucoup ces religieux, lors même qu'il les faisait persécuter.

On ne sera point surpris quand je dirai que M. le comte de Villèle, archevêque de Bourges, a reçu ces moines remuans et inquiets dans son diocèse; mais il est étonnant que M. de Dampierre les ait répandus dans toute l'Auvergne, et leur ait donné leur ancien collége de Billom. M. de Bonald, évêque du

Puy, qui a été élevé chez les pères de la foi, de Montdidier, les met en possession de tout son département; cela est tout simple: que serait M. de Bonald sans la protection des jésuites? M. de Tournefort, M. de Mailhet, M. de Salamon, prélat romain, en qualité d'ultramontains zélés, ont cru que tout étant mal depuis long-temps, et que la destruction de la compagnie de Jésus ayant été la source de tous nos maux, il fallait ramener ces religieux, et les charger de l'instruction du peuple et du gouvernement des états.

Les lois du royaume n'ont pas été plus sacrées pour les prélats de la Bretagne que pour les autres; MM. de Lesquen, de Guérines, de Poulpiquet, de la Motte-Vauvert, la Romagère, ont abandonné leurs diocèses à ces moines séditieux.

Les plus modérés et les plus tolérans des évêques, ne sont pas moins coupables en cela, que les plus fanatiques; je voudrais bien pou-

voir passer le nom de M. de Chéverus, archevêque de Bordeaux, dont je respecte la religion et la vertu ; mais pourquoi favorise-t-il des hommes qui depuis si long-temps outragent sans pudeur les lois de notre pays, et font mépriser la religion? Pourquoi les charge-t-il de l'éducation de la jeunesse et de la direction des chrétiens? Pourquoi, évêque et citoyen français, ne s'élève-t-il pas contre une société qui s'attache opiniâtrément à la ruine de la France? M. de Chéverus, M. de Chaffoi, évêque de Nîmes, M. de la Tourette de Valence, M. Miollis de Digne, M. de Neyrac de Tarbes, qui passent pour les plus vertueux et pour les plus pacifiques de nos évêques, sont cependant les plus ardens à soutenir la cause des jésuites, et les premiers à leur donner des asiles dans leurs départemens.

Et puis l'on nous crie qu'il n'y a plus de jésuites en France, lorsqu'on appelle à l'archevêché d'Auch, un homme qui doit tout au

pape et aux jésuites, et qui a professé longtemps à Rome des doctrines contraires aux nôtres; lorsqu'on met à celui de Besançon le plus zélé défenseur de Montrouge, et le plus dévot partisan de la congrégation; lorsque M. Tharin, qui a fait leur apologie, est précepteur du duc de Bordeaux; lorsque M. de Mons, archevêque d'Avignon, leur accorde un noviciat, une maison de mission, un petit séminaire; lorsque M. de Bausset-Roquefort, et M. de Mazenod, évêque de Marseille, qui se vante d'être un disciple des jésuites chassés par le parlement de Provence, les accueillent et les maintiennent dans leurs établissemens religieux, lorsqu'enfin le haut clergé, les communautés de femmes, les dévots, les enhardissent à résister à toutes les puissances, et à violer toutes les lois.

Je ne connais que M. Fournier de la Contamine, évêque de Montpellier, qui ait eu le

courage de les éloigner de son diocèse, et qui se soit opposé à leur envahissement.

C'est à mon avis un spectacle étrange que cette cour de Rome, qui a encore la puissance sur tant de peuples! cette puissance d'opinion, au milieu de son abaissement, est assez forte pour soumettre toute la terre. Dans cette anarchie universelle qui règne en ce moment dans les principes, elle subjugue de temps à autre les esprits les plus indociles, elle remue l'Angleterre, elle va essayer ses manœuvres dans les États-Unis : prenons-y garde; la conduite de nos évêques doit nous apprendre que pour la sûreté d'un état, il ne faut jamais mépriser ce qui paraît le plus méprisable. Du temps de Charles IX, comme je montrerai dans un autre écrit, les jésuites toujours repoussés par les parlemens qui les regardaient comme des perturbateurs et des sectaires pernicieux, ne durent à la fin

leur établissement et leur incroyable influence qu'à la *bienveillance* des évêques, qui leur donnaient, comme les nôtres, des colléges et des couvens, malgré les *lois et les magistrats.*

CHAPITRE XIII.

Situation actuelle des évêques et des prêtres.

La religion de l'état doit être en tout conforme aux principes et aux lois du gouvernement, et les prêtres d'un culte quelconque ne doivent point être distingués du reste des citoyens. Les troubles religieux ne viennent que du peu de rapport qui se trouve entre les mœurs du peuple et les maximes du clergé. On sent aussi que la liberté d'une nation est bientôt en péril lorsqu'il y a des citoyens qui se croient, par la sainteté et par le caractère

de leur profession, dispensés d'obéir aux ordonnances du prince et aux lois de l'État.

Des hommes sages pensent qu'il ne devrait point y avoir de religiou de l'État : ils ont raison. La religion étant entre l'homme et Dieu une affaire de conscience, ne peut entrer dans le domaine de la politique ; c'est mettre au rang des choses humaines ce qui n'en est pas ; c'est rendre périssable ce qui est éternel ; c'est imposer avec violence aux hommes un joug que Dieu même n'a jamais voulu leur imposer. Mais enfin, puisqu'il y a une religion entre le souverain et le sujet, il faut qu'elle ne soit qu'une affaire de police, parce qu'autrement elle dégénérerait toujours en fanatisme et en hypocrisie ; elle doit être simple, claire, précise, sans dogme et surtout sans mystère, puisque c'est le culte seul qu'elle embrasse, et qu'elle ne peut point se composer d'autre chose. Il faut bien prendre garde aussi qu'elle ne condamne point des

choses indifférentes : la constitution politique est perdue sans ressource quand les lois de la religion ont plus d'effet que les lois civiles.

J'ajouterai que pour que l'État fût paisible et que la religion ne vînt plus troubler l'harmonie qui devrait s'y trouver, il faudrait anéantir entièrement cette absurde distinction de puissance temporelle et de puissance spirituelle qui sera toujours la source des plus funestes discordes ; que le clergé cessât de détruire les libertés de l'église gallicane, de mettre l'évêque de Rome au-dessus de son chef légitime, de préférer les droits de l'église aux droits de son gouvernement, et de protéger enfin la secte des jésuites et les diverses congrégations, qui n'ont été instituées que pour propager l'ultramontanisme par toute la terre.

Il est incontestable que l'église de France est, de toutes les églises catholiques, celle

qui est le moins attachée à ses maximes et à ses droits particuliers, et qui se dévoue avec plus d'ardeur au service des jésuites. Non seulement chaque évêque les a établis dans son diocèse, après la publication des deux ordonnances du 16 juin, avec les plus grands priviléges et avec la plus éclatante solennité; mais chaque séminaire, chaque curé s'est cru obligé de leur fournir les moyens de se soustraire aux lois et de répandre les dogmes d'une théologie sans principes et d'une morale sans raison.

Qu'on ne m'accuse ni d'exagération ni de mensonge sans m'avoir entendu jusqu'à la fin. J'ai vécu pendant huit ans parmi les prêtres; l'on ne me contestera guère, je pense, de connaître leur politique, leur théologie, leurs manœuvres et leurs desseins. J'ai vu de près et avec indignation les vexations qu'un zèle jaloux de l'autorité des princes fait exercer sur le malheureux peuple français, forcé

de souffrir le despotisme d'un clergé que nos lois scrupuleuses et timides n'osent point atteindre, et qui s'est enhardi de la faiblesse de nos lois au point d'insulter hautement et sans crainte les plus grandes puissances.

CHAPITRE XIV.

Suite du même sujet. — L'ultramontanisme prescrit par tous les évêques aux prêtres de l'église de France.

Ce qui mettra toujours une grande partie du clergé en opposition avec le gouvernement, c'est cette doctrine ultramontaine qui établit le pouvoir du pape au-dessus de tous les pouvoirs, et qui détache tous les sujets de leurs princes légitimes. Cette doctrine, comme l'ont cru beaucoup de gens, n'est pas un simple système; on en fait un article de foi dans les séminaires, et les jeu-

nes ecclésiastiques ne sont ordonnés prêtres qu'après avoir juré de défendre les principes que condamnent les libertés de notre église.

Malheureusement la politique mondaine entre pour beaucoup dans ce zèle opiniâtre à soutenir ces maximes destructrices de la paix publique. Rome a eu peur de perdre l'église de France, qui lui paie tous les ans un tribut considérable. Aussitôt il nous est venu de Rome une multitude de docteurs qui ont semé dans toutes nos écoles la théologie de par delà les monts. On nous a accusés d'hérésie : c'est assez notoire ; l'abbé de La Mennais l'a dit dans ses écrits. On a renouvelé les anciennes disputes des théologiens ; on a fait revivre les singulières prétentions des évêques ; on a décidé dans plusieurs séminaires que les papes et les évêques étaient au-dessus des rois ; que la puissance temporelle leur appartenait aussi bien que la puissance spirituelle ; que l'évangile et le livre de la Bible les avaient ren-

dus les dispensateurs et les maîtres même des biens du prince ; qu'ils pouvaient délier les peuples du serment d'obéissance et de fidélité, et qu'ils avaient seuls le droit de faire et de défaire les rois.

Pour mieux inculquer ces principes séditieux à ce jeune clergé, qui ne voit qu'avec douleur ses anciens privilèges détruits, on s'y prend de cette manière : c'est ainsi que je l'ai vu pratiquer à Saint-Sulpice : l'église de France est unie au Saint-Siége par des liens indissolubles. Ses prêtres et ses évêques reçoivent tous leurs pouvoirs du souverain-pontife, auquel ils doivent une soumission aveugle et sans bornes. Jésus-Christ, comme Dieu, était maître des biens, de la liberté, de la vie de tous les hommes. Les papes, qui sont ses représentans sur la terre, ont les mêmes droits et la même puissance, et il n'y a que des hérétiques qui veuillent les en dépouiller. Alors le professeur parle des libertés

de l'église gallicane ; il déclare que, vu la persécution qu'on exerce contre les prêtres, il ne peut pas exprimer son propre sentiment ; mais il apporte en faveur des maximes de notre église quelques faibles argumens qu'il tronque encore et qu'il affaiblit, et, prouvant aussitôt avec toute la force et l'éloquence dont il est capable, les prétentions du pape et l'ambition des évêques, il fait aisément sentir à nos jeunes abbés qu'ils sont destinés à se partager tous les biens de la terre, et que ce qui n'est pas prêtre ou moine est fait pour vivre éternellement dans la plus grande pauvreté et la plus extrême dépendance.

Ce qui persuade plus fortement peut-être les jeunes ecclésiastiques, c'est qu'on a soin, dans les séminaires, de ne leur prêcher ces dogmes qu'avec le plus grand mystère. On ne les enseigne pas tout haut ; on a l'air de les leur dire à l'oreille, comme si l'on craignait d'être entendu par les persécuteurs. On ne

les fait pas imprimer ; on les dicte, et vous ririez de pitié, si pourtant vous n'en étiez pas effrayé, en voyant ces jeunes curés et vicaires, persuadés qu'ils portent et qu'ils possèdent dans ces misérables cahiers les destinées des plus puissans rois et des plus florissans empires.

CHAPITRE XV.

Les Jésuites déguisés en missionnaires. — Le but des missions en France.

Ce n'est pas du zèle de la religion qu'il s'agit ici; je ne veux parler que des pratiques inventées par les révérends pères jésuites, qui mettent tout en œuvre pour s'emparer tout saintement de la fortune et de l'empire du monde.

Beaucoup de cérémonies religieuses, les missions, les retraites, la fréquente confession, la communion quotidienne, plusieurs

fêtes ecclésiastiques nous viennent de ces moines qui ont pendant long-temps introduit dans l'église les usages de leurs couvens. On sait qu'Ignace de Loyola, qui n'était pourtant pas aussi fou qu'on pense, pour parvenir à son but, n'omit rien de ce qui pouvait tromper les âmes simples et multiplier les moyens de faciliter le salut éternel.

A l'égard des missions, rien ne serait plus aisé que de démontrer qu'elles sont de l'invention des pères jésuites, qui voulurent en tout imiter les apôtres, et qui se flattaient d'être encore plus heureux. Mais comme personne n'en doute, il faut montrer combien elles doivent être dangereuses dans la société civile; qu'elles sont tout au moins inutiles pour amener les hommes à la religion de Jésus-Christ; qu'elles n'ont réussi jusqu'à ce jour qu'à rendre les chrétiens plus impies, plus indisciplinés, plus méchans; qu'elles ont singulièrement augmenté les vices;

Digitized by Google

qu'elles répugnent à la raison, à la liberté de conscience, aux droits sacrés de la liberté des cultes, à la nature même de la religion.

Il est impossible de vivre en paix avec les missions. L'esprit dominateur et réformateur du missionnaire est incompatible avec le repos. Son but étant d'abolir toutes les religions, d'extirper les hérésies, de combattre et de soumettre les philosophes, de réformer la politique et les états, enfin de ramener tout à l'unité catholique, c'est-à-dire, à la théocratie, il résulte manifestement de là qu'il ne peut que troubler l'ordre public, et qu'en voulant retrancher ce qui ne s'accorde point avec ses dogmes, il doit occasioner mille désordres affreux.

Les missions n'ont été instituées que pour changer la face de la terre; et le missionnaire, en faisant vœu d'aller porter partout le nom de Jésus-Christ, promet de porter partout le fer, le feu, la division, la haine et les révo-

lutions; car enfin il faut qu'il convertisse les hommes qui ne pensent pas comme lui, c'est-à-dire qu'il bouleverse, subjugue, envahisse, gouverne le peuple; il faut qu'il renverse des institutions pour leur en substituer d'autres de sa façon; il faut qu'il détruise tout pour édifier à son aise.

Chose que l'on n'a point assez remarquée! Toutes ces excursions évangéliques se font durant les orages politiques; alors il est facile d'anéantir à petit bruit les plus solides lois, et les jésuites ne manquent point de choisir ce temps de crise et de grandes passions, pour faire passer à la faveur des troubles publics, ces maximes destructives qu'un peuple tant soit peu éclairé n'adopterait jamais de sang froid.

Dans la plupart des états, surtout dans ceux qui ont passé par toutes les souverainetés et par toutes les agitations, les troubles intérieurs viennent de la multitude avilie et

stupide, échauffée d'abord par les moyens toujours puissans de la superstition, puis ameutée, soulevée par des brouillons intrigans qui se sont revêtus d'une autorité redoutable, et qui ont su s'environner d'un respect qui les met à l'abri de toutes les lois. Si nos philosophes, nos orateurs, nos politiques parlaient au peuple, je ne me plaindrais guère des missions, quoique à dire vrai je les redouterais encore pour des peuples usés par toutes les passions politiques et religieuses, parce qu'ils ne sont plus capables de sentir le prix de la raison, et qu'il n'y a qu'un peuple neuf qui puisse la goûter. L'éloquence des tribunes aurait à coup sûr son effet. Du moins elle sauverait du naufrage général quelques citoyens plus heureusement nés que les autres. Mais à qui s'adressent nos philosophes? à qui parlent nos orateurs et nos politiques? A des esprits qui ne peuvent point penser; à des cœurs qui ne

veulent rien sentir; à des oreilles qui ne savent rien entendre ; à des yeux qui n'osent rien voir. Les missionnaires ont un tout autre champ. C'est le peuple qu'ils vont agiter, et ce peuple a été long-temps le jouet de toutes les superstitions. Il est tombé de servitude en servitude, et de révolution en révolution, dans un état pire que l'abrutissement; et malheureusement ces agitations ont toujours leur effet.

On a beau me dire que ces prétendus apôtres ne sont que des ignorans qui ne sauraient jamais entraîner une nation; avec toute leur ignorance, ces pauvres d'esprit séduisent la populace aveugle, et finissent par jeter à leurs pieds les sages et les savans. On dirait que leur sottise enchante l'univers. Ce sont des imbéciles qui, par leur infatigable constance, la bêtise de leurs doctrines et la force de leur zèle, font trembler la raison, et exercent dans le monde la plus insupportable et la plus

horrible tyrannie. Ils mettent toute leur activité et toute leur adresse à étendre une stupidité générale qui arrête sans de grands efforts les progrès de la sagesse humaine, et fait échouer bien rapidement les plus heureuses entreprises de la raison. Un bon gouvernement doit regarder les pratiques des dogmatiseurs, du même œil que les complots des séditieux. La facilité qu'ils trouvent à faire des dupes les encourage à devenir fripons. Ministres prudens, veillez avec le plus grand soin sur ceux qui instruisent, qui prêchent, qui dogmatisent. Ne perdez pas surtout de vue ces gens qui font métier de parcourir les villes et les campagnes pour enseigner. Ces sortes de fonctions ne sont jamais sans danger entre toutes les mains. Ces moines, d'abord, n'ont l'air de songer qu'à répandre leurs doctrines, qu'à prêcher la morale, qu'à corriger les mœurs; bientôt leur mission prend un autre caractère. On dirait

qu'ils se lassent de n'être que des prédicateurs, et qu'ils aspirent à devenir des réformateurs politiques, des conquérans religieux. Ce n'est plus la religion, c'est un gouvernement qu'ils veulent fonder; et pour cela, ils renverseront les ministres et les rois, la morale et la religion.

Ces mêmes brouillons, qui bouleverseraient un empire pour établir leurs opinions absurdes, anathématisent les plaisirs innocens nécessaires à un grand peuple, et qui contribuent à la tranquillité de tout le royaume. Les fêtes patriotiques, les amusemens publics, la danse, les spectacles, rassemblent, unissent, attachent les citoyens. C'est au milieu de ces délassemens qui se rapprochent de leurs amis, de leurs parens, de leurs voisins, qu'ils se communiquent ce qu'il y a de bon dans tel pays, et ce qu'il se fait de bien chez tels hommes; qu'ils s'intéressent à la patrie commune; qu'elle devient

quelque chose pour eux, et qu'ils se font gloire de devenir bons citoyens. Loin de les détourner de leur travail, ces fêtes, ces plaisirs, qu'une farouche religion veut leur ôter, les disposent à remplir mieux leurs devoirs. L'ordre public et la concorde en sont mieux établis.

Mais les missionnaires n'ont garde de vouloir que le peuple se délasse, parce qu'ils craignent surtout de le laisser assemblé. Ils veulent le modifier par le fanatisme, par les préjugés, par les spectacles religieux; ils l'entraînent dans les églises, et c'est là qu'on va oublier parens, amis, patrie, concitoyens; c'est là que tout s'isole au lieu de se réunir; pour apprendre à mourir au monde, aux plaisirs les plus simples, aux penchans les plus naturels, on apprend à être dur, insensible, ennemi de l'humanité, de l'ordre et des lois.

Il me semble que dans ces sortes de gouver-

nemens où l'on restreint avec tant d'injustice et tant de rigueur la liberté de la presse (1), on ne devrait pas permettre à tout le monde indifféremment de dogmatiser, car enfin ces dogmatiseurs attroupent; ils peuvent bientôt ameuter. Nous avons beau regarder avec mépris leur politique, notre dédain ne fera point tomber leur crédit, et ne détruira point leurs espérances. Tant que ces énergumènes auront la liberté de parler à la populace dans les temples, dans les carrefours, dans les campagnes, à la tête des armées, dans les places publiques, ils seront maîtres d'un État.

(1) Il ne doit même pas être permis de prêcher la bonne doctrine sans y être autorisé, à cause des conséquences qui peuvent en résulter. Cependant beaucoup de congréganistes, qui ne sont ni prêtres, ni moines, ni ecclésiastiques, et qui ne sont que les affiliés de la compagnie de Jésus, autrement appelés *jésuites de robe courte*, vont dans les églises, dans les hôpitaux, dans les campagnes, prêcher, évangéliser, cathéchiser les enfans, les femmes et les pauvres. Les évêques tolèrent tout cela, et laissent ainsi violer toutes les lois de l'église.

Leurs congrégations, leurs prêches, sont de véritables assemblées du peuple. C'est moins de religion que de politique qu'il s'agit dans leurs sermons. A les voir depuis quelque temps s'adresser au peuple avec tant d'inquiétude et tant de mouvemens, il est bien facile de comprendre qu'ils ne veulent pas seulement lui inspirer le goût des choses saintes. On les laisse dogmatiser, attrouper sans mesure, sans frein, sans limites. L'abus est inévitable. Ils cesseront bientôt d'être prêtres pour devenir chefs de séditieux. Qu'on raille tant que l'on voudra; mais ces jésuites, qui mènent le peuple comme un troupeau, qui l'entraînent et qui le forçent à écouter leurs sermons, pourront bien quelque jour se mettre à la tête de cette vile multitude pour aller, une croix à la main, exterminer tous ceux qui ont l'audace de réclamer la liberté. Ils l'ont fait en Amérique, en Espagne, en Portugal, en Angleterre, en Italie, en

France ; ils le feront encore. Nos histoires sont pleines de ces expéditions religieuses, devenues des expéditions militaires. Mais à quoi bon parler de nos histoires? N'avons-nous pas vu dernièrement un trapiste sortir de son cloître pour commander l'armée de la Foi?... Il avait été soldat, me dit-on? Eh bien! que ferez-vous des révérends pères Jennesseaux, Guyon, Varin, Gury, Grivel, Liouville, et de ces bandes de jésuites, vrais hussards et dragons en soutane, qui ont long-temps vécu au milieu de nos troupes, et qui ont appris sous Napoléon le métier de la guerre?

Ces moines ne se contentent pas d'exclure la danse et les joies les plus douces. Il s'en est trouvé dans de grandes villes, et surtout dans beaucoup de villages de mon pauvre pays, qui, au milieu de l'église et du sermon, ont poussé la brutalité jusqu'à arracher des vêtemens de femmes des ornemens qui-

n'avaient rien de criminel, et qui assurément n'avaient non plus rien qui pût alarmer la modestie et la pudeur.

Avec toutes ces précautions et beaucoup d'autres semblables, qu'arrive-t-il ? C'est qu'à force d'outrer la morale on la détruit ; c'est qu'en défendant les amusemens indifférens par leur nature, on rend les hommes malfaisans jusque dans leurs plaisirs ; c'est qu'on multiplie les vices et qu'on rend la vertu et la religion si odieuses, que les peuples ne voudront plus en entendre parler.

Il n'y a qu'à voir les pays où l'on a fait quelques missions. Les désordres s'y sont multipliés. On y voit des vices inconnus. Ce n'est plus cette simplicité de mœurs, cette religion pure, cette union, cette tranquillité qu'on y remarquait avant l'arrivée des missionnaires. Leurs prédications éternelles contre les sorciers, les magiciens, les athées et les révolutionnaires, en augmentent le nombre et les

perpétuent. Ils donnent la tentation de commettre des crimes énormes, que les peuples ont peine à concevoir, et que les missionnaires supposent toujours si légèrement; et il est vrai de dire qu'en exagérant la dépravation humaine, ils rendent l'espèce pire qu'elle ne peut être.

Un écrivain célèbre rapporte qu'en Calabre, un moine s'avisa d'aller prêcher de village en village contre la bestialité, et en fit des peintures si vives, qu'il se trouva, trois mois après, plus de cinquante femmes accusées de cette horreur. C'est encore ce que j'ai vu dans les colléges des jésuites, dans leurs missions, dans leurs retraites, dans leurs *diagonales*; mais je dois bien me garder d'aller plus avant. *Incedo per ignes.* Dans le siècle où nous sommes on ne veut plus de ces vérités là, et l'on est bientôt accusé d'avoir outragé la morale et la religion, même lorsqu'on s'efforce de les défendre.

Il semble que le ministère d'un apôtre de Dieu soit d'unir les hommes, et de leur inspirer l'amour de la justice et de l'humanité. Nos missionnaires, tout au contraire, ne parlent que de haines, que d'inimitiés, que de divisions. Ils nous parlent sans cesse de révolutions. A les entendre, on dirait que les peuples ne songent qu'à se soulever pour abattre toutes les puissances.

Il faudrait cependant bien prendre garde de parler trop souvent de proscriptions à un peuple encore plein des souvenirs les plus tristes et les plus odieux. Le seul moyen de lui faire aimer ces choses là, c'est de lui en parler sans cesse ; et nos peintures les plus vives, loin de les lui faire craindre, les lui font désirer.

Plaisante religion que celle des jésuites ! Dans ses courses continuelles, elle calcule avec sollicitude toutes les ressources d'un pays. Elle n'oublie rien, excepté pourtant de

nous instruire de la vertu, de la morale et de la religion. Elle se dit fille du ciel, et ne songe qu'à conquérir la terre; elle se dit pure comme le Dieu de la raison, et ne travaille qu'à s'enrichir.

Je ne veux rien exagérer, mais il faut dire la vérité. Ces apôtres de la société de Jésus font un commerce de la religion. Ils vont dans les villes et les campagnes, comme les Espagnols et les Portugais allaient dans le Mexique et au Pérou, avec cette différence qu'en courant à la conversion des peuples, les jésuites jouent un jeu sûr de profit et de fortune, parce qu'ils trafiquent des craintes et des espérances de l'autre vie. En vendant leurs messes (1), leurs neuvaines, leurs dispenses, leurs absolutions, leurs indulgences, leurs

(1) Cette horrible simonie a été toujours défendue par l'église; mais les jésuites se croient dispensés d'obéir aux lois de la sainte église de Jésus-Christ, aussi bien qu'à toutes les lois des autres souverains.

agnus Dei, leurs oriflammes, leurs chapelets, leurs médailles miraculeuses, les portraits de leurs missionnaires, ils amassent des sommes considérables. Avec les aumônes, les offrandes, les restitutions qu'ils exigent de leurs pénitens effrayés, ils ruinent des familles entières, appauvrissent nos provinces, et s'enrichissent. Je ne parlerai point des testamens secrets, des legs pieux qu'ils extorquent ; il y aurait trop à dire là dessus, et je courrais le risque de n'être pas cru. Mais pour nous faire une idée du profit qu'ils retirent de leurs excursions apostoliques, je vais rapporter ce que j'ai appris dernièrement au Puy, dans le département de la Haute-Loire, où le père Guyon, avec une bande de jésuites, est allé annoncer l'évangile de la compagnie de Jésus, et non pas l'évangile de Jésus-Christ. Je prie mes lecteurs de se souvenir que c'est peut-être le pays le plus pauvre de la France, et sans contredit le plus dénué de commerce et

d'industrie. Cependant telle est l'habileté de ces hommes de Dieu à trafiquer et à vendre leur marchandise, qu'en sortant de la ville du Puy, leur voiture s'est brisée sous le poids de l'argent qui avait été le fruit de leurs sermons, de leurs neuvaines et de leurs indulgences.

Voici le calcul de ce que la mission a dû produire à peu près. Il faut d'abord observer que toute la ville a voulu, comme on le dit dans ce pays, *gagner* la mission et faire son salut. Les habitans de la campagne venaient en foule pour entendre les missionnaires, et pour se confesser. Ces pauvres gens, persuadés que les messes de ces moines (1) étran-

(1) Il est difficile de concevoir l'orgueil des jésuites. Non seulement ils méprisent les autres hommes, mais ils se regardent et veulent se faire regarder comme bien supérieurs à tous les prêtres qui ne sont pas de leur compagnie. Je me souviens qu'on nous disait à Montrouge qu'un jésuite était sûr d'être sauvé, c'est-à-dire, d'aller en paradis, tant qu'il resterait jésuite,

gers sont meilleures que celles de leurs bons curés qui gémissent de tout cela, leur apportent le fruit de leurs travaux et de leurs épargnes, et leur achètent un si grand nombre de messes, qu'il est arrivé souvent qu'un missionnaire a reçu de l'argent pour plus de messes qu'il n'en peut dire en un an, et qu'il s'oblige, en recevant les honoraires, de dire en un jour. La première fois que je suis venu à Paris, j'en ai apporté pour plus de douze mille francs qu'on ne pouvait point dire dans mon département. Mais venons-en aux dépenses particulières des missions.

On vend des oriflammes de différentes couleurs, et tous ceux qui ont participé à la mission doivent en porter à la procession, 2 et 4 fr.

mais que les autres prêtres ne pourraient jamais être du nombre des élus. En un mot, dans tous les sermons, on assurait à ces pauvres novices de Montrouge qu'il n'y avait que la société de Jésus qui fût agréable à Dieu. Voilà la modestie et l'humilité des enfans d'Ignace.

Des chapelets bénis par le Saint-Père ou par les saints missionnaires, avec des indulgences pour ce monde et pour l'autre. Il y en a de 10, de 20 et de 30 sous.

Des anneaux sacrés auxquels sont attachées des indulgences plénières pour les vivans et pour les morts. Comme ils sont d'or ou d'argent, on les vend assez cher.

Des livres de missions dans lesquels on voit de vieux satyres qui séduisent de jeunes garçons et de jeunes filles. J'en ai acheté un On me l'a bien fait payer 2 fr. 50 c.

Le portrait du père Guyon, que toutes les dévotes doivent acheter pour conserver les fruits de la mission, et pour avoir un saint de plus devant les yeux. . . . . 10 sous.

Comptons aussi les places de l'église ; 4 fr. et 6 fr. pour un abonnement de toute la mission.

Je compte quinze mille oriflammes de ven-

dues, quoiqu'on m'ait assuré qu'il s'en était vendu bien davantage; mais, comme je sais que plusieurs dames en faisaient elles-mêmes, parce que cela leur revenait moins cher, nous nous en tiendrons à quinze mille. A 2 fr., cela fait. . . . . 30,000 fr.

Je mets dix mille chapelets, quoiqu'ils en aient débité plus de deux grandes pleines voitures. Il y en avait de plusieurs prix; mais afin qu'ils ne se plaignent pas que je leur fais injustice, mettons-les à 1 fr. . 10,000 fr.

Je mets également dix mille anneaux sacrés, et l'on avouera que je suis bien modéré, quand on saura que presque tout le monde en porte, et que je n'ai pas vu une seule paysanne un peu à son aise, et un peu dévote, qui n'en eût à son doigt. Posons. . . . . 20,000 fr.

Je mets quinze mille livres de dévotion; je devrais dire libelles de l'enfer. Celui que

j'ai acheté est à sa huitième édition, revue et augmentée. Le libraire m'a protesté qu'il ne pouvait débiter que de cette marchandise, qu'avec toutes les nouveautés de Paris il mourrait de faim. . . . . 30,000 fr.

Je mets cinq ou six mille portraits de l'abbé Guyon (1) et de quelques autres missionnaires que l'on voit étalés dans la rue du Vieux-Colombier, près de Saint-Sulpice. . . . . 3,000 fr.

Quant aux places de l'église, où tout le

(1) On m'apprend que les croix des missions donnent un grand revenu aux jésuites, et que l'éloge du père Guyon, qu'il fait vendre lui-même à la porte des églises, n'est pas un de leurs moindres profits. Un avocat, témoin oculaire, m'a assuré qu'à Toulouse trois cent jeunes gens de l'école de droit ont acheté cet éloge du père Guyon, en ont fait un usage qui a dû scandaliser tous les dévôts de la ville, et l'ont traîné dans les ordures à la vue du révérend jésuite. C'est une grande insulte, sans doute ! mais qu'importe au révérend père Guyon ? Les trois cents exemplaires avaient été payés, et cet argent ne servira que trop peut-être à se venger de ces jeunes étourdis.

monde courait pour entendre les sermons, les conférences et la messe, il y avait quatre églises toujours pleines; je ne mets que douze mille personnes à 4 fr. l'abonnement, cela fait. . . . . 48,000 fr.

Cela posé, et je diminue beaucoup le revenu des missions pour qu'on ne m'accuse pas d'exagération, on pourra calculer aisément ce que doit produire une mission dans une grande ville. Quant à celle du pauvre département de la Haute-Loire, elle a donné :

Pour oriflammes.	30,000 fr.
Pour chapelets.	10,000
Pour anneaux sacrés.	20,000
Pour libelles apostoliques. . .	30,000
Pour portraits de l'abbé Guyon et autres jésuites	3,000
Pour les places de l'église. . .	48,000
	141,000 fr.

Que nos politiques daignent ici suspendre leurs calculs pour réfléchir à l'ambitieuse et infatigable cupidité de nos moines, et qu'ils apprennent une bonne fois à se défier de ces humbles missionnaires, qui, sous le beau prétexte d'aller conquérir des âmes à Dieu, savent aller si vite à la conquête de l'argent. A considérer les désordres affreux que leurs excursions apostoliques ont déjà causés, à juger de l'avenir par le progrès que le mal fait d'un jour à l'autre, on peut prévoir aisément que les prêtres de la compagnie de Jésus ne tarderont pas à appauvrir la France et à s'en rendre maîtres par les trésors qu'ils auront amassés. Vantons tant que nous voudrons nos richesses; l'Espagne était cent fois plus riche que nous, et les moines l'ont rendue la plus triste et la plus pauvre de toutes les monarchies. *Elle avait tiré de l'Amérique cent trente-cinq milliards six cent quatorze millions deux cent trente-neuf mille quatre cent*

quarante réaux ; en francs, 38,903,559,860. Voltaire évaluait ce produit à vingt-sept milliards de notre monnaie. Les prêtres et les moines se sont emparés tout doucement de cette immense fortune. Les couvens de cette misérable contrée ont englouti les trésors du Nouveau-Monde. Il n'y a pas long-temps que le roi Ferdinand n'avait pas de quoi faire un voyage dans un de ses châteaux, et que le peuple payait le spectacle avec des denrées, tandis que les religieux jouissaient au fond de leurs palais des richesses que leur procurent encore l'ignorance et la superstition.

Je sais d'avance avec quels grands mots on me répondra : lumière, civilisation, lois, morale, raison, éducation, modération, industrie, commerce, constitution, etc. ; à tout cela je dirai ce que j'ai dit souvent, et ce qui sonne plus fort à mon oreille que tous les beaux raisonnemens qu'on nous fait tous les jours : lisez l'histoire. Craignez les supers-

titieux. Si l'on ne voit là que des mots, je n'ai plus rien à dire ; mais l'avenir répondra pour moi.

CHAPITRE XVI.

Suite des missions.

Après avoir inculqué aux peuples, aux nobles, au jeune clergé que les rois ne sont point les supérieurs des prêtres, que le Souverain-Pontife exempte les clercs de la soumission aux princes, que la rébellion d'un clerc n'est point un crime de lèse-majesté, parce qu'il n'est plus sujet du roi depuis qu'il appartient au souverain de Rome qui représente Dieu sur la terre; que, comme sous l'ancien testament, les lévites étaient

exempts de toutes puissances séculières, les prêtres, sous le nouveau, étaient pareillement exempts de la même puissance, et que les rois et les monarques n'ont aucune juridiction sur eux, on prêche aux peuples qu'ils doivent s'abandonner entièrement entre les mains des prêtres; que la noblesse et la royauté ne peuvent se conserver qu'en se jetant dans les bras des jésuites; que tout le reste de la terre n'est composé que de misérables *impies* qui ne subsistent que de ruines.

Les peuples effrayés vont chercher leur salut dans l'église. Malheureusement on a fait croire à beaucoup de princes et à beaucoup d'hommes sensés, que les jésuites seuls pouvaient relever le trône et la religion.

Je me garderai bien de dire ici ce que j'en pense et ce que j'en sais; mais je rapporterai ce que Montesquieu a écrit sur une époque semblable à la nôtre sous bien des rapports.

Je n'ajouterai aucune réflexion, mais malheur aux princes, aux ministres et aux peuples à qui ce passage n'en ferait point faire.

« *Les rois, dit Montesquieu, tous les jours* « *moins accrédités, pour les causes que j'ai* « *dites et pour celles que je dirai, crurent n'a-* « *voir d'autre parti à prendre que de se mettre* « *entre les mains des ecclésiastiques.* Mais le « clergé avait affaibli les rois, et les rois « avaient affaibli le clergé.

« *En vain Charles-le-Chauve et ses succes-* « *seurs appelèrent-ils le clergé pour soutenir* « *l'état et en empêcher la chûte ; en vain se* « *servirent-ils du respect que le peuple avaient* « *pour ce corps, pour maintenir celui qu'on* « *devait avoir pour eux ; en vain ils cherchè-* « *rent à donner de l'autorité à leurs lois par* « *l'autorité des canons ; en vain joignèrent-ils* « *les peines ecclésiastiques aux peines civiles ;* « *en vain pour contrebalancer l'autorité du* « *comte, donnèrent-ils à chaque évêque la*

« *qualité de leur envoyé dans les provinces ;*
« il fut impossible au clergé de réparer le mal
« qu'il avait fait, et un étrange malheur dont
« je parlerai bientôt, fit tomber la couronne
« à terre (1). »

(1) Montesquieu, *Esprit des lois*, livre 31, chap. 23.

CHAPITRE XVII.

Suite. — Des moines en France.

Je ne sais pourquoi on s'attache aujourd'hui à ne poursuivre que les jésuites qui sont chargés de l'éducation de la jeunesse. Est-ce qu'on n'aurait plus rien à redouter de ces moines intrigans de la compagnie de Jésus qui vivent en communauté dans des maisons professes, qui établissent des noviciats, qui forment des congrégations, qui font vœu de pauvreté pour vivre comme de grands

seigneurs, qui vont prêcher dans les villes et les campagnes, qui amassent de grandes richesses qui pourraient bien tôt ou tard servir à gagner les ennemis du dehors, et peut-être à faire les frais de quelque rébellion, comme il est arrivé dans la Ligue ?

Ce n'est rien d'arracher les feuilles et les fruits de l'arbre funeste à toute la terre, il faut aller le couper jusqu'à la racine, et craindre encore qu'il ne renaisse. Il ne mourra qu'avec la superstition, qui malheureusement ne peut mourir.

Ce n'étaient pas les moines des colléges qui déposaient les rois pour les jeter dans les cloîtres et qui bouleversaient les états. Lisez bien les histoires. C'étaient les moines qui vivaient dans les couvens, qui confessaient les peuples, et qui s'emparaient des évêchés. Les jésuites qui se déguisaient en quakers, qui conspiraient et se cachaient sous toute sorte de personnages, les pères Garnet et Olde-

corn qui conduisaient la conspiration des poudres en Angleterre, n'enseignaient dans les colléges ni du grec ni du latin; c'étaient des pères profès qui étaient devenus souverains du Paraguay, et mandarins à la Chine, où ils catholicisaient l'idolâtrie chinoise, et la pratiquaient malgré le pape; les casuistes Malagrida, Alexandre et Mathos, qui faisaient assassiner le roi de Portugal, n'étaient pas plus régens de collége que le père La Valette, qui faisait une banqueroute de plus de trois millions. Paesman-Gérard, jésuite missionnaire, qui fut mis à mort pour avoir conspiré de livrer Maestricht aux Espagnols, n'avait, je crois, jamais enseigné le latin. Les pères Varin, Grivel, Rousin, Guyon, etc., qui établissent des congrégations composées des principaux seigneurs français qui jurent, à leur réception, de répandre partout la compagnie de Jésus, d'entretenir des intelligences avec des puissances étrangères, de ne faire

donner les charges de l'état qu'à des membres de leur confrérie; tous ces pères ne sont point employés à l'éducation de la jeunesse. Ce père Jourdan, qui a troublé la paix du Portugal, et qui n'est que l'instrument de don Miguel et de la faction apostolique de la France, appartient à la maison professe de Paris.

Les jésuites qui enseignent sont bien pernicieux, sans doute; mais ceux qui conspirent sourdement, qui fréquentent les cours, qui se mêlent des affaires publiques, sont bien plus dangereux encore; n'oublions jamais ce que disait ce Polonais : *que la société des jésuites est une épée à qui la France sert de fourreau, mais dont la poignée est en Espagne ou à Rome, où est le général; car le commandement de tirer cette épée vient de là* (1).

(1) J'ai trouvé cela dans un vieux livre, qui leur porta un

Quand il serait vrai que les colléges de Saint-Acheul, de Montmorillon, de Forcalquier, n'existent plus, qu'y gagnerait-on? Les moines qui dirigeaient ces colléges iront former des couvens qui seront le rendez-vous de tous les conspirateurs, et l'état sûrement n'en sera pas moins troublé. Or que ferez-vous de ces religieux qui vivent en communauté à Montrouge, à Laval, à Strasbourg, à Toulouse, à Avignon? n'y eut-il que cette maison de Montrouge qui a été le berceau de cette société moderne, la cause de tous nos maux, croyez-vous n'avoir rien à craindre? croyez-vous qu'ils se lasseront de conjurer? « *Ces gens*, disait le bon Henri IV « à Sully qui s'opposait au rappel des jésuites, « *ces gens ont des intelligences et des corres-*

coup mortel en 1610, et que je me propose de faire connaître au public. Il m'a paru un des plus curieux et des plus vrais qu'on ait jamais fait contre ces malheureux perturbateurs de tous les siècles et de toutes les nations.

donner les charges de l'état qu'à des membres de leur confrérie; tous ces pères ne sont point employés à l'éducation de la jeunesse. Ce père Jourdan, qui a troublé la paix du Portugal, et qui n'est que l'instrument de don Miguel et de la faction apostolique de la France, appartient à la maison professe de Paris.

Les jésuites qui enseignent sont bien pernicieux, sans doute; mais ceux qui conspirent sourdement, qui fréquentent les cours, qui se mêlent des affaires publiques, sont bien plus dangereux encore; n'oublions jamais ce que disait ce Polonais : *que la société des jésuites est une épée à qui la France sert de fourreau, mais dont la poignée est en Espagne ou à Rome, où est le général; car le commandement de tirer cette épée vient de là* (1).

(1) J'ai trouvé cela dans un vieux livre, qui leur porta un

Quand il serait vrai que les colléges de Saint-Acheul, de Montmorillon, de Forcalquier, n'existent plus, qu'y gagnerait-on? Les moines qui dirigeaient ces colléges iront former des couvens qui seront le rendez-vous de tous les conspirateurs, et l'état sûrement n'en sera pas moins troublé. Or que ferez-vous de ces religieux qui vivent en communauté à Montrouge, à Laval, à Strasbourg, à Toulouse, à Avignon? n'y eut-il que cette maison de Montrouge qui a été le berceau de cette société moderne, la cause de tous nos maux, croyez-vous n'avoir rien à craindre? croyez-vous qu'ils se lasseront de conjurer? « *Ces gens*, disait le bon Henri IV « à Sully qui s'opposait au rappel des jésuites, « *ces gens ont des intelligences et des corres-*

coup mortel en 1610, et que je me propose de faire connaître au public. Il m'a paru un des plus curieux et des plus vrais qu'on ait jamais fait contre ces malheureux perturbateurs de tous les siècles et de toutes les nations.

« *pondances* (1) *partout, et une grande dex-*
« *térité à disposer les esprits selon qu'il leur*
« *plaît. L'appréhension perpétuelle où je se-*
« *rai d'être empoisonné ou assassiné, me ren-*
« *dra la vie insupportable; et j'aimerais mieux*
« *déjà être mort qne de vivre dans une telle*
« *inquiétude; car je suis de l'avis de César,*
« *que la mort la plus douce est celle qui est la*
« *plus imprévue et la moins attendue.* »

Pour mieux les peindre encore et montrer qu'un gouvernement ne peut les tolérer sans s'exposer à des troubles perpétuels et à des révolutions sans fin, je veux rapporter ici les paroles mêmes d'Ignace Loyola, faisant connaître le caractère et l'esprit de son infernale

(1) Qu'eût dit le bon roi Henri, si, comme nous, il les avait vus cantonnés en Espagne, tout près de Bayonne, à Chambéry, à Fribourg, au-de à du Rhin, à quelques lieues seulement du territoire français, à Londres même? Qu'eût-il dit s'il les avait vus, tous couverts du sang des Bourbons, arriver à la suite des troupes alliées, et s'établir en France pour detruire les lois et renverser la religion?

compagnie au souverain prêtre de Rome. On peut les lire dans l'histoire des jésuites, faite par le père Jouvency, dans la vie d'Ignace, du père Bouhours, et dans d'autres livres qui ne sont pas sortis de la main des impies, et qui ne sauraient par conséquent être suspects. « *Saint Père*, dit Loyola, *je consi-* « *dère toutes les autres religions en l'armée* « *de l'église militante comme des gens d'ar-* « *mes* (1) *qui demeurent dans le poste qu'on* « *leur assigne, qui gardent leurs rangs, et qui* « *font face à l'ennemi, en tenant toujours le* « *même ordre et la même manière de com-* « *battre. Mais pour nous*, ajoute le saint « homme *nous sommes comme des chevau-* « *légers qui doivent toujours être prêts dans* « *les temps d'alarmes et de surprise, qui at-*

(1) Ce langage ne doit étonner personne. Ignace, avant d'établir sa socité, avait été soldat ; et pour le dire en passant, c'est plutôt en avanturier militaire qu'en chrétien qu'il a formé l'ordre des jésuites.

Digitized by Google

« *taquent ou qui soutiennent, selon les diffé-*
« *rentes conjonctures, qui vont partout et qui*
« *escarmouchent de tous côtés. Ainsi des guer-*
« *riers comme nous, qui doivent aller non*
« *seulement de ville en ville, de royaume en*
« *royaume, mais voler d'un pôle à l'autre, au*
« *premier signal de votre sainteté, nous ne*
« *devons être fixés nulle part.* »

Tenons-nous donc toujours en garde contre des hommes qu'en 1763 les parlemens caractérisaient ainsi :

« *Une domination qui se renouvelle au sein*
« *de vos états* (le parlement avertissait le roi):
« *domination arbitraire qui ne connaît ni loi,*
« *ni souverain, ni magistrats; pour qui la re-*
« *ligion n'est qu'un prétexte, l'autorité du*
« *prince qu'un instrument qu'elle ose em-*
« *ployer ou rejeter selon ses intérêts; les lois*
« *fondamentales de l'état, qu'un joug incom-*
« *mode; la liberté légitime des citoyens, qu'un*
« *titre imaginaire.* »

Gardez-vous surtout d'écouter ceux qui, sous prétexte de rétablir l'ancienne monarchie par la religion et la religion par l'ancienne monarchie, vous montrent comme un moyen nécessaire l'établissement de cette société que toutes nos lois repoussent et que tout le peuple abhorre. Mais après tout, quels sont les hommes qui veulent les ramener et qui demandent avec tant de bruit l'autorisation de cette secte? A la vérité, j'y vois des hommes d'encensoirs, des hommes d'état, quelques hommes d'épée, des hommes de finances, des hommes d'académies, des hommes de lettres, quelques hommes qui ont encore la sottise de croire qu'ils ne sont pas nés comme les autres hommes, et qu'ils ont reçu de la nature le privilége de mener leurs semblables comme un vil troupeau de bêtes. Mais les hommes sensés, les bons citoyens, les bons prêtres, le peuple qui a bien quelque droit de parler, tout cela se plaint de

leur présence, et vaut bien la peine qu'on l'écoute.

Tous les gouvernemens vieillissent; ils tombent tôt ou tard, aussi bien que les dieux de toutes les nations qui ont eu leur naissance et leur caducité. La société de Jésus n'a eu ni enfance, ni vieillesse; elle est toujours jeune; elle ne peut pas plus périr que le fanatisme et l'ambition qui en sont l'ame et le soutien. Peuples, rois, prêtres, gouvernemens, qui vous croyez assez sages et assez forts pour les tolérer, vous périrez, et les jésuites seuls en seront la cause.

Un grand avocat, le célèbre Pasquier, le disait aussi, il y a long-temps; on ne le crut point. Il n'a point vu l'effet de ses prédictions; nous le voyons. Je terminerai ce chapitre par ses paroles remarquables, quoique je sois bien convaincu que nous ne serons pas plus sages que nos aïeux : « *Vous qui voyez aujourd'hui tout cela* (il parlait des troubles

occasionés par les jésuites) *et qui le souffrez, vous serez un jour les premiers, mais trop tard, à condamner votre tolérance, quand vous verrez les maux qui en arriveront, non seulement dans la France, mais dans toute la chrétienté.* »

CHAPITRE XVIII.

Conclusion.

Voilà des observations que j'ai voulu faire au public, et qui me semblaient nécessaires avant de lui présenter ma pétition. Elle est dans les mains des ministres de la nation. Que deviendra-t-elle? je n'en sais rien; et pourtant ce n'est plus la pétition d'un simple particulier! elle est devenue en quelque sorte celle de la nation entière, puisque la Chambre des députés du peuple l'a trouvée légi-

time et digne de son approbation; mais que dis-je? Citoyen, n'ai-je pas le droit de demander aux ministres la justice qui m'est due? et puisque nos lois autorisaient une démarche que m'imposait un devoir rigoureux, violer ou bien même négliger à mon égard ces lois sacrées de notre patrie, n'est-ce pas outrager la nation entière dont je suis membre? n'est-ce pas attaquer jusque dans ses fondemens cette liberté précieuse que tout homme doit posséder avec orgueil et conserver avec assurance? Malheur au peuple qui ne sait pas s'estimer ce qu'il vaut, et malheur au pays où chaque individu ne sentirait point sa primitive indépendance et ne se souviendrait plus de ses droits! Il les aurait bientôt perdus et ne les retrouverait pas.

Mais n'est-ce pas une chose insupportable que ce mépris que l'on témoigne encore dans nos espèces de sociétés modernes pour la plus grande et la plus utile partie de la na-

tion, pour celle que l'on appelle si dédaigneusement le peuple? A peine daigne-t-on compter pour des hommes ces citoyens qui n'ont ni fortune, ni rang, ni emploi, et qui n'ont que le triste avantage de penser, de tenir à une patrie ingrate qui ne les connaît point, et de défendre avec courage une liberté que les riches et les grands vendent toujours au poids de l'or à qui veut bien l'acheter.

Je ne sais non plus quel fatal despotisme, marchant sourdement parmi nous, fait courber les esprits les plus justes et les caractères les plus forts. Ce n'est, pour ainsi dire, qu'avec tout le cortége de l'opulence et de l'aristocratie qu'on peut dire la vérité au peuple; pour lui parler de ses droits, il ne faut plus être d'une naissance commune. Ce malheureux peuple, si jaloux des grands et si ennemi des riches, ne lirait point ou lirait avec dédain le livre d'un citoyen sans orgueil et sans

titres. Il lui faut de nobles écrivains, des orateurs élégans, des esclaves titrés. Vous les aurez, hommes frivoles, ces citoyens magnifiques et polis dont le langage même annonce la faiblesse et la servitude; vous les trouverez aisément parmi tant d'hommes accoutumés à être aux gages du plus puissant; vous ne verrez plus de ces vertus superbes qui étonnent vos cœurs étroits et scandalisent vos petites ames.

Que sous la monarchie absolue des ministres repoussent insolemment les vœux et les plaintes du peuple, cela se conçoit; tout est suspect aux yeux du tyran. Les prières sont des révoltes; comme il craint tout, il doit tout condamner. Mais que les ministres d'un peuple libre daignent à peine écouter nos demandes et croient nous honorer beaucoup en laissant tomber par hasard un regard dédaigneux sur nos écrits, c'est ce que je ne comprends pas, et voilà ce que ne compren-

dront jamais des hommes qui ne sont point esclaves des hommes, et qui ne veulent obéir qu'à des lois. Mais il faut le dire ; nos ministres s'habituent à nous traiter fort à leur aise; ils tiennent fort peu de compte de toutes nos pétitions. Nous avons beau nous plaindre, nous avons beau avoir raison : ils nous éloignent de leurs palais, et se souciant peu des jugemens publics, de nos murmures, de nos menaces même, ils nous ont bientôt fait punir comme des séditieux ou comme des criminels de lèse-majesté, si nous parlons trop haut de leurs injustices et de leur tyrannie.

Cependant si le cri public, le nombre des témoins abusés par le fanatisme, la terreur qu'une société toujours proscrite et toujours rebelle fait naître parmi nous, le mouvement qu'elle se donne pour subsister malgré les lois, les décisions des deux chambres législatives, des cours suprêmes du royaume, etc.; si tout cela n'est rien pour des ministres qui

ne sont après tout que les premiers serviteurs d'une nation libre et éclairée, je n'ai plus rien à dire; mais ils ont beau nous promettre, nous flatter, nous caresser, nous séduire par de pompeux discours, je leur dirai comme ce gentilhomme qui lisait dans l'ame atroce de Charles IX les crimes qu'il méditait depuis plus de deux ans : Je m'enfuis, Monseigneur, on nous fait ici trop de caresses.

Pétition

A

LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Aux honorables Députés de la France.

Messieurs,

Personne de vous n'ignore l'existence d'une société qui tend sous les plus saints prétextes et avec l'audace la plus éton-

Digitized by Google

nante à renverser l'ordre présent des choses et à ramener parmi nous des institutions qui ne peuvent plus revenir sans bouleverser toute la nation.

En vous la dénonçant et vous demandant son entier anéantissement, je sais que je ne vous dirai rien que vous n'ayez déjà connu, et qu'à cet égard vous comprenez mieux que moi les dangers, les inconvéniens, les malheurs qu'entraînent nécessairement avec eux ces religeux toujours en révolte contre les institutions les plus légitimes.

Mais j'ai peut-être plus que personne le droit de vous demander l'abolition de cette société illégale, et peut-être aussi plus que personne le moyen de vous la faire connaître tout *insaisissable* qu'elle paraissait aux ministres déchus qui l'ont protégée en

dépit de la nation et des lois sacrées qui la réprouvent.

Sans connaissance de nos lois et sans aucune expérience de la vie, je me laissai jeune encore entraîner par quelques membres de cette société qui parcouraient les provinces du midi pour chercher des prosélytes, et j'ai vécu plus de six ans dans son sein coupable sans le vouloir, et outrageant les plus solennels arrêts sans le savoir.

Je n'ai pas autre chose à dire à qui me reprocherait l'irrégularité de ma conduite passée, et je me crois assez loin de ce que j'étais pour craindre de l'avouer. Mais comme elle n'est pas excusable puisqu'elle était en opposition avec toutes les plus saintes lois de notre constitution, je ne prétends point l'excuser, sinon par cette

simple réponse : Je ne savais ce que je faisais. Quand je l'ai su, je me suis pressé de sortir de cette position illégale et de dénoncer à l'opinion publique les principaux membres de cette société par un court écrit qui les désignait un à un, et les suivait dans tous les lieux où ils ont des établissemens.

Sur tout cela, bien des gens m'ont opposé qu'il était très-inconvenent à moi qui vécus parmi eux de les dénoncer et de les poursuivre avec tant de chaleur. Mais il s'agit bien ici de convenance! Il s'agit du salut de ma patrie; et moi, Français, qu'ai-je à mettre en balance avec elle Je n'y ai rien mis jusqu'à présent, elle me tient lieu d'honneur, de gloire et de fortune. Tout le reste n'est rien pour moi.

Les représentans d'une nation ne font

acception de personne. Ils sont sans passions comme les lois qui absolvent et qui punissent sans aimer ni haïr. Les citoyens quels qu'ils soient, ont droit à leur justice, à leur zèle, à leurs discussions. En leur présentant une pétition, ils l'acceptent et promettent de l'examiner avec impartialité, avec conscience, et avec cette équité franche et inébranlable qui rend les législateurs vénérables aux peuples les plus indomptés et les plus prévenus. Et il faut en convenir, jamais les représentans d'une nation ne méritèrent plus de confiance que les honorables députés auxquels j'ai l'honneur de présenter ma pétition.

Que de questions, Messieurs, vous trouverez à discuter dans celle que je vous présente? non pas si les jésuites sont au milieu de nos cités, au milieu de nos af-

faires, à la tête de notre éducation, ni s'ils violent impunément les plus sévères lois de notre pays : cette question n'en est plus une que pour des hommes étrangement indifférens à la patrie et qui ne veulent guère le bonheur public; mais si les jésuites peuvent être utiles dans l'état présent des choses, s'ils peuvent s'allier avec nos mœurs, nos usages, nos passions, nos troubles mal étouffés, si la sévère équité du gouvernement représentatif peut les comporter, si l'on peut seulement les tolérer dans la France qui les a chassés et qui les repousse à grands cris de tous côtés; si leur profession de religieux cosmopolites peut être compatible avec une institution quelconque d'un peuple qui veut être libre; si des jésuites peuvent être soumis et citoyens comme les autres hommes, si des lois sages suffisent pour réprimer

leurs abus, pour contenir leur audace, enfin s'il est une force humaine qui puisse les réduire à rester dans le rang qui leur serait assigné; et tout jusqu'ici depuis leur funeste origine ne laisse aucun doute sur les dangers et sur les malheurs occasionés par leur présence.

Voilà, Messieurs, des recherches, des observations qui ne sont pas indignes de vos fonctions sublimes et qui vous semblent imposées par la mission dont vous a chargé le peuple. Vous le tromperiez, Messieurs, vous ne rempliriez pas ses vœux, vous ne soulageriez pas ses besoins, vous manqueriez au plus grand de vos devoirs, si vous ne cherchiez pas un remède à ce malaise général qui nous agite, nous tourmente et fait craindre aux esprits pénétrans quelques mouvemens dont les

suites pourraient nous être bien funestes.

Voyons donc à présent ce qu'il conviendrait de faire dans la situation où nous nous trouvons.

Il me semble, Messieurs, qu'il serait aisé plus qu'on ne pense, de mettre fin aux inquiétudes que nous causent les religieux de ladite compagnie de Jésus.

Il ne s'agirait en premier lieu que de bien constater leur existence comme corporation religieuse; secondement de désigner les lieux où sont leurs établissemens, enfin de porter un nouvel arrêt contre ladite corporation religieuse bien constatée et de le faire exécuter avec le même zèle que nos célèbres parlemens y mirent autrefois.

Quant au premier article, je me suis

applaudi d'avoir à les dénoncer dans une Chambre au sein de laquelle se trouvent beaucoup de députés qui ont une connaissance particulière de la Société de Jésus, qui ont confié l'éducation de leurs enfans aux membres qui la composent et qui pourraient aussi bien que moi dire les noms des provinciaux, des recteurs et de supérieurs de chaque établissement.

Mais sans invoquer des témoignages aussi imposans, et sans forcer peut-être des coupables à me rendre justice, je mettrai sous les yeux de la Chambre deux pièces authentiques qui ne laisseront aucun prétexte à l'ignorance, ni à la négligence, ni à la mauvaise foi, je vais le transcrire ici afin que les honorables membres de la Chambre en jugent, et j'en laisserai les originaux entre les mains de l'hono-

rable député (1) chargé de déposer cette pétition, pour que messieurs les députés puissent à leur gré les examiner et y reconnaître la marque de notre faiblesse sociale et de la force des infracteurs de nos lois.

L'une de ces pièces me fut délivrée par le supérieur des jésuites de Bordeaux, lorsque je voulus les quitter malgré eux, sans attendre l'autorisation du général de Rome, le P. Fortis.

L'autre me fut envoyée par le provincial de la France, lorsqu'il apprit certainement que j'étais dans la ferme résolution de ne plus rentrer dans ladite société, les voici :

DATA MIHI FACULTATE A R. P. DESIDERIO RI-

(1) Le vertueux M. Dupont de l'Eure, digne à tous égards de représenter un peuple libre et éclairé.

CHARDOT PROVINCIALI SOCIETATIS JESU IN GALLIA, OB GRAVES ET URGENTES CAUSAS DIMITTIMUS MARTIALEM MARCET, ET EUM A VOTIS SIMPLICIBUS, QUÆ IN SOCIETATE EMISIT, SOLVIMUS ET LIBERUM ESSE DECLARAMUS.

Burdigalæ, 24 *martii* 1823.

T. CHAUCHON.

DESIDERIUS RICHARDOT

PRÆPOSITUS PROVINCIALIS SOCIETATIS JESU IN GALLIIS, OMNIBUS IN QUORUM MANUS HÆ LITTERÆ NOSTRÆ VENERINT,

SALUTEM IN DOMINO SEMPITERNAM.

QUAMVIS MARTIALIS MARCET PER ALIQUOT ANNOS IN NOSTRA SOCIETATE VIXERIT, FIDEM TAMEN FACIMUS, QUOD NULLAM IN EA PROFESSIONEM EMISIT, QUODQUE, IPSO PETENTE, ILLUM

AB OMNI ERGA SOCIETATEM NOSTRAM OBLIGATIONE, AUCTORITATE NOBIS AB ADMODUM REVERENDO PATRE NOSTRO ALOISIO FORTIS. PRÆPOSITO GENERALI SOCIETATIS JESU CONCESSA, LIBERUM DIMITTIMUS, IN QUORUM FIDEM HAS LITTERAS MANU NOSTRA SUBSCRIPTAS, ET SIGILLO SOCIETATIS NOSTRÆ MUNITAS DEDIMUS.

Parisis, 1er aprilis anno Domini M.DCCC.XXIII.

DESIDERIUS RICHARDOT (1).

Je ne ferai point remarquer aux honorables députés tout ce qu'offrent de particulier ces deux pièces: la France réduite en une modeste province, une société,

(1) Ceux de mes lecteurs qui ne comprendraient pas le latin, et qui voudraient pourtant connaître ces deux pièces authentiques et curieuses, en trouveront la traduction à la fin de ce volume.

un provincial, une autorité ultramontaine établie à Paris sous les lois d'un moine italien, une *profession* bien distinguée des vœux simples, cette déclaration de liberté rendue, cette puissance désignée avec tant d'orgueil dans ces mots : *omnibus in quorum*, *etc.* Grâces à Dieu, j'ai affaire à une Chambre éclairée autant que célèbre, qui n'a pas besoin de mes développemens.

Mais il est incontestable par ces deux pièces que la Société de Jésus, telle que les parlemens l'ont proscrite et telle que nos lois la proscrivent encore, existe parmi nous, qu'elle suit les mêmes instituts, et qu'elle forme, sous un chef étranger, contrairement aux arrêts des parlemens et aux dernières décisions de la Cour royale, une corporation religieuse. Cela est sans réplique.

Leur existence ainsi constatée, il ne s'agit, Messieurs, que de connaître les établissemens de ladite Société de Jésus. Cela est encore aisé; et sur la simple exposition que j'en vais faire, les honorables membres de la Chambres sentiront combien il est temps d'arrêter le cours de cette désastreuse compagnie.

Il est certain qu'ils ont plusieurs maisons à Paris, Montrouge et Vitry-sur-Seine, toutes autorisées par l'archevêque de Paris, sans la permission duquel ils n'ont pu s'établir, et qui d'un seul mot pouvait contrarier toute leur marche; ils sont à Saint-Acheul, tout près d'Amiens, soutenus par M. de Chabons, aumônier de madame la duchesse de Berry; à Nancy protégés par M. de Janson; à Auray-Sainte-Anne dans le Morbihan, où les appela M. de Beausset,

pair de France, alors évêque de Vannes; à Laval, où ils possèdent une maison professe considérable; à Montmorillon dans le département de la Vienne; à Bordeaux où M. d'Aviau du Bois de Sanzei les reçut le premier en France, et où ils continuent de s'étendre sous les auspices de M. de Chéverus; à Toulouse où M. le cardinal de Clermont leur a offert la maison de l'Esquille, un collége, un noviciat, une maison professe; à Avignon où depuis long-temps M. de Prilly, évêque de Châlons, leur avait préparé un collége, et où une grande partie de Montrouge s'est transporté pour former un grand noviciat, sous la protection de M. de Mons, archevêque de cette ville, et par les libéralités de M. le marquis de Vidaud; à Aix où M. de Beausset-Roquefort les a menés avec

lui ; à Forcalquier où, depuis long-temps, ils ont un collége considérable que leur a donné M. de Miollis, évêque de Digne ; à Lyon, où M. de Pins les a laissé établir malgré le clergé qui les repoussait ; à Dôle et dans la Franche-Comté entière, où M. de Villefrancon, archevêque de Besançon, leur abandonne toute l'éducation de la jeunesse et la direction des chrétiens ; à Strasbourg, où M. Tharin les a recommandés par des mandemens sans nombre après une longue apologie qu'il a fait imprimer ; à Billom, où M. de Dampierre les a rendus maîtres de leur ancien collège, au grand scandale de toute l'Auvergne qui les a toujours combattus ; je ne parlerai ni de Nantes, ni de Rouen, ni de Charleville, ni de Reims, ni de Clermont, ni du Puy, ni de Valence, ni de Carcassonne, ni de Marseille, où ils ont des établissemens

secrets, ni des écoles de droit dont les professeurs viennent faire des retraites à Montrouge et y apprendre à façonner des magistrats pour ladite société, il me suffit de désigner les principaux établissemens connus de tout le monde pour que nos honorables Députés apportent un remède prompt à ce mal contagieux qui se répand avec une rapidité effrayante.

Les honorables membres de la Chambre voudront bien observer que dans la plupart de ces maisons, comme, par exemple, dans celles de Paris, Montrouge, Vitry-sur-Seine, Saint-Acheul, Nancy, Laval, Lyon, Avignon, Strasbourg, les jésuites forment une vraie corporation religieuse, vivant ensemble sous le même toit, sous la même règle d'Ignace de Loyola, des aumônes des citoyens, assujétis aux ordres

du général de Rome, et recevant, comme je l'ai vu à Bordeaux, des bulles particulières du pape.

Ils voudront bien observer encore qu'à Saint-Acheul, Montmorillon, Auray-Saint-Anne, Toulouse, à Aix, Forcalquier, Bordeaux, Billom, etc, ils ont des colléges qui ne sont point soumis à l'université de France, pas même aux évêques dont ils paraissent dépendre; qu'il y a dans ces mêmes colléges une foule de jésuites étrangers chassés par l'empereur de Russie; qu'on y enseigne des doctrines essentiellement contraires à nos saintes institutions, qu'on y cherche à détruire l'estime et le respect qu'on doit avoir pour la Charte, les deux Chambres et le Roi qui la maintiennent, et qu'on y travaille à faire revivre parmi nous l'esclavage religieux, politique et civil.

Je prierai messieurs les Députés de prendre en considération l'urgence de faire sortir promptement du royaume une troupe de jésuites étrangers, allemands, polonais, russes, bannis de leur patrie pour les mêmes raisons qui nous font demander leur bannissement, et gouvernant les maisons que j'ai désignées ci-dessus ;

De prendre en considération le danger extrême qu'il y aurait de laisser tranquille une société qui s'arroge insolemment un droit négatif contre un gouvernement qui les condamne, et qui ne craint pas d'avouer qu'elle veut enfreindre toutes les lois, et anéantir toutes les constitutions pour régner elle seule. (1)

(1) Ici, j'ai été obligé de retrancher des choses frappantes et incontestables. Telle est notre liberté, que nous ne pouvons pas même dire ce qui est presque de notoriété publique, sans être punis comme des criminels de lèse-majesté.

Je prierai encore la Chambre de prendre en considération l'éloignement, le mépris, le dégoût, la haine que le peuple et les hommes qui pensent ne cessent de manifester pour cette société si solennellement abolie par un prince de la famille des Bourbons, et l'opinion publique qui demande à grands cris qu'on la bannisse encore. Ce serait un étrange scandale que celui d'un gouvernement qui, n'ignorant point les craintes et les haines publiques que cette société a de tout temps soulevées, entendrait chaque jour les plaintes, les murmures, les alarmes qu'elle vient causer encore, sans faire la moindre recherche pour constater aussitôt une telle violation des lois, et sans venger un tel outrage fait à toutes les puissances.

Je n'entreprendrai pas de tracer aux ho-

norables Députés la route qu'ils doivent suivre pour purger la France de ce fléau qui nous tourmente. Ce serait montrer peu de respect pour une Chambre également remarquable par ses lumières et son amour de la patrie ; mais je supplierai la Chambre d'observer que, dans le cas que la haute police fût chargée de les poursuivre, les jésuites par une de ces ruses qui leur sont familières, viennent, dans chacune de leurs maisons, de réduire leurs sujets au nombre prescrit par la loi, et de disséminer le reste dans tous les coins de la France, pour rendre illusoires et vaines les poursuites qu'on pourrait faire; que les évêques intimidés par la cour de Rome, et trop de préfets les autorisent dans cette indécente violation de nos lois, et qu'ils ont mis, depuis quelques jours seulement, à la tête de leur congrégation des

affiliés, tels que M. le duc de Rohan, pair de France (1).

Tous les moyens de réclamer contre l'injustice sont permis quand ils sont utiles à la patrie, à plus forte raison quand ils sont autorisés par les lois.

Quand elles sont transgressées d'une manière si publique et si scandaleuse, vous avez, Messieurs, le droit de représentation pour y pourvoir. Puisque les jésuites ont déclaré vouloir porter atteinte à l'indépendance de l'État, et rendre inefficace la représentation qui rassurait notre liberté, les honorables représentans de la la nation aviseront au moyen d'extirper

(1) M. le duc de Rohan, ayant été nommé à l'archevêché de Besançon, a remis la congrégation affligée entre les mains du bon archevêque de Paris, qui a juré de ne la point abandonner, en dépit de toutes les puissances.

d'un seul coup une société qui ne peut plus être tolérée sans crime; ils comprendront que le remède prompt et légal, le seul qui nous reste dans ce cas extrême, est de porter encore une fois une loi solennelle contre ladite société de Jésus sous quelque dénomination qu'elle se cache, d'enjoindre aux évêques de les bannir de leurs diocèses, de proscrire également ces congrégations de jésuites à robe courte qui remplissent tout Paris, enfin de charger le ministre de la justice de l'exécution de ces lois, et que les cours souveraines du royaume puissent les poursuivre en cas de transgression.

Voilà, très-honorables et très-illustres Députés, les considérations, les vœux et les demandes que le soussigné, comme

citoyen français, a cru devoir vous faire dans la triste situation où nous sommes.

Paris, le 6 mars 1828.

MARTIAL MARCET DE LA ROCHE-ARNAUD.

TRADUCTION LITTÉRALE DES CERTIFICATS

donnés

Par les RR. PP. RICHARDOT *et* CHAUCHON.

DÉSIRÉ RICHARDOT, provincial de la société de Jésus *dans les Gaules*, à tous ceux qui ces présentes verront, salut éternel dans le seigneur.

Quoique *Martial Marcet* ait vécu plusieurs années dans notre société, nous attestons cependant qu'il n'y a fait aucune *profession*, et que c'est *sur sa demande*, que nous le délions de toute obligation envers notre société, en vertu de l'autorité qui nous a été donnée par notre très-révérend père, LOUIS FORTIS, *général de la société de Jésus.*

En foi de quoi nous lui avons donné la présente,

signée de notre main et scellée du sceau de notre société.

Paris, le 1er avril, l'an du Seigneur, M. DCCC. XXIII.

Signé, DÉSIRÉ RICHARDOT.

En vertu du pouvoir qui m'a été donné par le révérend père DESIRÉ RICHARDOT, provincial de la société de Jésus, *dans la Gaule*, pour des motifs urgens et majeurs, nous délions *Martial Marcet* des vœux simples qu'il a contractés dans la société, et le déclarons libre de tout engagement.

Bordeaux, le 24 mars 1823.

T. CHAUCHON.

CHAPITRE XIX ET DERNIER.

Dernière conclusion.

Cette pétition, comme chacun sait, a été solennellement et unanimement approuvée par la Chambre des députés du peuple; elle a été renvoyée aux ministres de la justice et de l'instruction publique. Ont-ils daigné seulement s'en occuper? Je ne sais. Un citoyen français vaut-il la peine qu'on l'en instruise? Ces ministres ne m'en ont rien fait savoir.

Les jésuites ne sont-ils plus en France? Eh

oui! Et qui les en a chassés? Où est la loi, où sont les ordonnances qui les dispersent? Ne les appelle-t-on pas encore au pouvoir exécutif? S'il y a des pensions et des places à donner, ne sont-elles pas toujours pour eux? Ne les voit-on pas réunis à Montrouge, à Lyon, à Bordeaux, à Avignon, au Puy, à Toulouse, partout enfin où ils avaient déjà des établissemens.

En présentant cette pétition, et en les dévoilant aux yeux de mes concitoyens, ai-je rempli tout mon devoir? Non, sans doute. Il ne suffit pas d'avoir bien commencé, il faut bien finir aussi; il ne faut pas du moins, comme on nous le reproche avec raison chez les autres peuples, entreprendre une chose avec chaleur et puis la laisser là. Quels que soient les obstacles, un citoyen qui cherche le bien de son pays, ne doit pas aisément perdre courage.

Je n'ai voulu ni briller, ni faire du bruit

pour occuper un moment les loisirs de quelques hommes inutiles; j'ai voulu contribuer au bonheur de mes compatriotes; j'ai eu la sottise de croire qu'il m'était permis d'être citoyen, je ne voulais pas être autre chose: on a beau vouloir m'injurier par ce titre, je m'en tiendrai toujours honoré.

Privé de tout espoir, je suis mort au bonheur, et ne vis que de dégoûts et d'ennuis: après avoir osé prendre les intérêts de ma patrie contre des hommes bien puissans, et après avoir fait entendre une voix pure de tout intérêt et de tout mensonge, sans rechercher si cette patrie, trop souvent ingrate envers ceux qui le méritaient le moins, me tiendra compte des sacrifices qu'exigeait mon dévouement; sans m'inquiéter des outrages ni des dangers inévitables auxquels m'ont exposé ma faiblesse superbe et mon indignation courageuse, et sans demander d'autre récompense de ce que j'ai fait, que le bonheur de

mon pays et la paix de mes concitoyens ; j'irai, n'en doutez pas, présenter encore mes plaintes et mes demandes aux deux Chambres législatives ; je reporterai ma pétition contre les jésuites et contre les ministres infidèles qui les auront protégés, et peut-être ce ne sera pas sans succès qu'un jeune citoyen se plaindra des outrages et des manœuvres des ministres. Si la nation est encore méprisée dans la personne de ses représentans, mes cris iront se faire entendre dans cette Chambre haute que les jésuites voudraient soumettre ; et si, comme nous le voyons au grand mépris de nos lois et de nos mœurs, les ministres font encore peu de cas des décisions de ces deux Chambres législatives, j'entasserai toutes mes pétitions, et j'irai les déposer aux pieds du trône avec cette singulière, mais terrible suscription : *A qui a la puissance de faire exécuter les lois du royaume, et de sauver la constitution, le peuple, la France et le Roi tout le premier.*

Désormais comme ma triste patrie, mon sort est de vieillir et de mourir dans les alarmes, sans n'avoir jamais vu que l'image du bonheur, et peut-être que délaissé de ceux qui se dirent mes proches et mes amis, je n'aurai pas même la providence pour me fermer les yeux... A cette pensée la force m'abandonne, mes sens s'affaiblissent, des larmes d'indignation s'échappent de mes yeux, mon cœur murmure... Tu murmures, téméraire! As-tu donc des remords d'avoir servi ta patrie? Ton courage céderait-il au triomphe passager des méchans! Ah! garde-toi bien de trahir ton devoir par de lâches regrets!....

Justement irrité des pratiques malheureuses des jésuites, je les ai dénoncés sans pitié, et je dois le faire encore; en cela je sais quel est mon crime, et je ne m'en repens pas; mes ennemis sont puissans; mais apprenez, leur dirai-je, que je ne crains pas de m'offrir au supplice auquel de pareilles entreprises ont

fait traîner beaucoup de citoyens, et je vous avertis de vous préparer à de nouvelles exécutions; la France nourrit encore dans son sein plus de cent mille citoyens, qui, pour la même cause, viendront successivement vous demander le même salaire.

FIN.

NOTICE DES LIVRES

AU RABAIS,

Qui se trouvent chez EMMANUEL DELAROQUE, Libraire, boulevard Montmartre, n° 14.

HISTOIRE DE DON QUICHOTTE DE LA MANCHE, traduit de l'espagnol par *Filleau de Saint Martin*, précédée d'une notice historique sur la vie et les ouvrages de Cervantes, par M. P. Mérimée, 6 vol. in-8°, édition de 1827. Au lieu de 30 fr. 18 fr.

HISTOIRE DE LA RIVALITÉ DE LA FRANCE ET DE L'ANGLETERRE, par M. *Gaillard* de l'Académie Française. Paris, Blaise, 6 vol. in-8°. Au lieu de 36 fr. 20 fr.

HISTOIRE DES CAMPAGNES de 1814 et 1815 en France, par le genéral de *Vaudoncourt*, 6 vol. in-8°. Au lieu de 36 fr. 15 fr.

SAINTE BIBLE, traduite d'après les textes sacrés avec la Vulgate, par M. *Eugène de Genoude*, chevalier de Saint Maurice et de Saint-Lazare, 23 vol. in-8°. Au lieu de 138 fr. 70 fr.

SATIRES DE JUVENAL, traduites par J. Dusaulx, membre de l'Institut, augmentées de notes, et précédées de notices historiques sur la vie de Juvénal, et sur celle de Dusaulx par N. L. Achaintre, 2 vol. in-8°, édition Dalibon. Au lieu de 15 fr. 8 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES D'HAMILTON, 2 vol. in-8°, papier fin. Au lieu de 18 fr. 10 fr.

Digitized by Google

LEÇONS ANGLAISES de littérature et de morale, traduites en français par L. M. *Mézières*, 2 vol. in-8°. Au lieu de 12 fr. 7 fr.

CAMPAGNES DE NAPOLÉON, telles qu'il les conçut et les exécuta, 2 vol. in-8°, par *Victor Maingarnaud.* Au lieu de 14 fr. 8 fr.

ŒUVRES DE REGNARD, 6 vol. in-8°. Au lieu de 36 fr. 18 fr.

HISTOIRE D'ANGLETERRE depuis Jules César jusqu'en 1760, par *Olivier Goldsmith,* continuée jusqu'à nos jours par *Ch. Coote;* traduit de l'anglais par *Alexandrine Aragon*, 6 vol. in-8°. Au lieu de 36 fr. 18 fr.

TABLEAU GENERAL DE L'EMPIRE OTTOMAN, 5 vol. in-8°. Au lieu de 30 fr. 15 fr.

LE MINISTRE DE WAKEFIELD, 1 vol. in-8°, papier fin. Au lieu de 7 fr. 4 fr.

LETTRES SUR L'ITALIE par *Dupaty*, 1 vol. in-8°. Au lieu de 7 fr. 3 fr. 50 c.

LA RELIGION, poème par *Louis Racine,* 1 vol. in-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

TARTUFE MILLIONNAIRE, 4 vol. in-12, orné de 4 gravures. Au lieu de 13 fr. 6 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE LA FONTAINE, nouvelle édition, collationnée sur les meilleurs textes, accompagnée d'une notice par M. Walckenaer, et de son éloge par Chamfort. 5 vol. in-8°, imprimés par M. Jules Didot, sur papier superfin des Vosges satiné, et ornés d'un beau portrait de la Fontaine, gravé par Bertonnier. Au lieu de 30 fr. 20 fr.

HISTOIRE D'ANGLETERRE, depuis Jules-César jusqu'en 1760, par Olivier Goldsmith, continuée jusqu'à nos jours, par Ch. Coote. Traduction de l'anglais, par madame Alexandrine Aragon, avec une notice sur la vie et les ouvrages de Goldsmith, par M. Albert Montemont, 6 vol. in-8°, papier fin des Vosges satiné, 1826. Au lieu de 42 fr. 18 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE LA FONTAINE, nouvelle édition, augmentée d'une histoire de la vie et des ouvrages de la Fontaine, par M. Walckenaer, et de pièces inédites, 18 vol. in-18, imprimés par Didot aîné, sur papier vélin superfin satiné, ornés de 146 gravures en taille-douce, exécutées par Forsell, Leroux, Pauqnet, etc., sur les dessins de Desenne, Devéria, Susemilh, etc. Au lieu de 80 fr. 40 fr.

PENSEES DE BLAISE PASCAL, nouvelle et jolie édition, ornée de son portrait, un seul vol. in-18, imprimé avec le plus grand soin sur papier fin des Vosges satiné, couverture imprimée, 1827. Au lieu de 4 fr. 2 fr. 50 c.

HISTOIRE DE NAPOLEON, précédée de notices sur ses fidèles compagnons d'infortune, le maréchal Bertrand, le général Gourgaud, le comte Las-Cases et le général Montholon, par M. Chennechot; suivie de son Testament. Un fort vol. in-8°, orné de son portrait. Au lieu de 7 fr. 4 fr.

ŒUVRES COMPLÈTES DE VOLTAIRE, (édition Renouard,) 66 vol. in-8°, accompagnés de 160 belles gravures dessinées par Moreau jeune, épreuves d'ancien tirage. Prix: papier fin des Vosges satiné, au lieu de 500 fr. 290 fr.

Digitized by Google

COMPLEMENT DU MÉMORIAL DE SAINTE-HELÈNE, ou Napoléon dans l'exil, ouvrage contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événemens les plus importans de sa vie, recueillies par Barry E. O'Meara, ex-chirurgien de l'Empereur, à Ste-Hélène; traduit sur la dernière édition, 2 forts vol. in-8°. Au lieu de 12 fr. 7 fr.

ŒUVRES DE FONTENELLE, précédées d'une notice historique sur sa vie et ses ouvrages, par M. J. B. J. Champagnac, et ornées de son portrait, 5 vol. in-8°, papier fin satiné, 1825. Au lieu de 30 fr. 15 fr.

FABLES COMPLETES DE LA FONTAINE, nouvelle édition, ornée d'un portrait inédit d'après Lebrun, et de 8 jolies gravures en taille-douce dessinées par Desenne, 4 parties en 2 vol. in-18 imprimées par Didot aîné, sur papier vélin superfin. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

CONTES DE LA FONTAINE, nouvelle et charmante édition, ornée de 12 gravures en taille-douce dessinées par Desenne, 4 parties en 2 vol. in-18 imprimés par Didot aîné, sur papier vélin superfin satiné. Au lieu de 15 fr. 7 fr.

AMOURS DE PSYCHÉ ET POESIES DIVERSES, par J. de La Fontaine. Charmante édition, ornée de 5 jolies gravures en taille-douce, dessinées par Desenne, 2 vol. in-18, imprimés par Didot aîné, sur papier vélin superfin satiné. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

CENT-SOIXANTE GRAVURES POUR LES ŒUVRES DE VOLTAIRE, exécutées d'après les nouveaux dessins de Moreau jeune, par les meilleurs artistes de la capitale, pour le compte de M. Renouard, anciennes épreuves. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

536901